

JUSTUS

F

**Manuel d'installation et d'utilisation
pour poêles à granulés**

JUSTUS
Norta

CE



Table des matières

1. Explication des symboles, emballage de transport et protection de l'environnement**4**

- 1.1 Explication des symboles 4
- 1.2 Emballage de transport 4
- 1.3 Protection de l'environnement 5

2. Utilisation conforme et consignes de sécurité**6**

- 2.1 Usage prévu 6
- 2.2 Utilisation conforme 6
- 2.3 Consignes de sécurité 6
- 2.4 Qualité du combustible 8
- 2.5 Exclusion de responsabilité 9
- 2.6 Utilisation non conforme 9
- 2.7 Textes réglementaires 9

3. Information produit et éléments de commande**10**

- 3.1 Vue avant 10
- 3.2 Vue arrière 11
- 3.3 Réservoir à granulés 12
- 3.4 Porte de la chambre de combustion 13

4. Description de l'appareil**14**

- 4.1 Pièces fournies 14
- 4.2 Pièces non-fournies 14
- 4.3 Pièces de rechange d'origine 14
- 4.4 Description de l'appareil 14
- 4.5 Caractéristiques techniques 15
- 4.6 Croquis / Dimensions 15

5. Conduit des fumées et apport d'air extérieur**16**

- 5.1 Calcul de dimensionnement du conduit des fumées 16
- 5.2 Raccordement au conduit des fumées 17
- 5.3 Alimentation en air extérieur de combustion externe 18
 - 5.3.1 Modification de l'appareil en vue d'un raccordement pour un apport d'air de combustion externe par l'arrière indépendant 19

6. Préparation au fonctionnement de l'appareil**22**

- 6.1 Sonde de température ambiante 22
- 6.2 Pieds réglables en hauteur 22
- 6.3 Choix du lieu d'installation 23
 - 6.3.1 Installation 24
- 6.4 Première mise en service 24
- 6.5 Raccordements électriques 25

- 6.5.1 Raccordement « Demande externe » 25
- 6.6 Réalimentation en granulés 26
- 6.7 Adapter l'appareil aux conditions ambiantes 26

7. Unité de commande et afficheur**27**

- 7.1 Unité de commande 27
- 7.2 Afficheur 28
- 7.3 Menu d'information 28

8. Utilisation et commande**29**

- 8.1 Mise en marche de l'appareil 29
- 8.2 Mode de commande 29
 - 8.2.1 Fonctionnement en mode température ambiante (=en fonction de la température ambiante) 29
 - 8.2.2 Fonctionnement en mode Puissance 29
- 8.3 Réglage de la température cible 30
- 8.4 Programmation horaire 31
- 8.5 Chrono 32
 - 8.5.1 Programmation Chrono 32
 - 8.5.2 Journalier 33
 - 8.5.3 Hebdomadaire 34
 - 8.5.4 Fin de la semaine (Week-end) 35
- 8.6 Menu principal avancé 37
 - 8.6.1 Sous-menu « Réglages » 37
 - 8.6.1.1 Sous-menu « Date et heure » 37
 - 8.6.1.2 Sous-menu « Langue » 37
 - 8.6.1.3 Sous-menu « Télécommande » 38
 - 8.6.1.4 Sous-menu « Recette » 38
 - 8.6.2 Sous-menu « Service » 39
 - 8.6.2.1 Sous-menu « Compteur » 39
 - 8.6.2.1.1 « Temps en marche » 39
 - 8.6.2.1.2 « Allumages » 39
 - 8.6.2.1.3 « Allumages ratés » 39
 - 8.6.2.2 « Liste d'erreurs » 40
 - 8.6.2.3 « Informations secondaires » 40
 - 8.6.2.4 « Réinitialiser Nettoyage » 40
 - 8.6.2.5 Sous-menu « Calibrage Vis sans fin » 41
 - 8.6.2.6 Sous-menu « Calibrage Ventilateur d'extraction » 41
 - 8.6.2.7 « Puissance automatique » 42
 - 8.6.2.8 « Chargement manuel » 42
 - 8.6.3 Sous-menu « Clavier » 43
 - 8.6.3.1 « Contraste » 43
 - 8.6.3.2 « Luminosité » 43
 - 8.6.3.3 « Screen Saver » 43
 - 8.6.3.4 Affichage « Codes Firmware » 44

8.6.4	Sous-menu « Menu Système »	44	13. Messages d'erreur et de dysfonctionnement	62	
8.7	Plage d'affichage « Messages d'état »	45	13.1 Réinitialiser le limiteur de température de sécurité « STB » en cas de message d'erreur « Er01 »	64	
8.8	Structure du menu principal	46	13.2 Remédier aux dysfonctionnements	65	
8.9	Télécommande	48			
9. Module Wi-Fi (disponible en option)			49	14. Normes, homologations et certificats	67
9.1	Montage et raccordement	49			
9.2	« Oranier smartCon App »	49			
10. Fonctionnement de l'appareil			50	15. Service après-vente	68
10.1	Allumage	50			
10.2	Allumage des granulés	50	16. Garantie d'usine JUSTUS	69	
10.3	Phase de stabilisation	51			
10.4	Fonctionnement (En chauffe)	51	17. Déclaration de performances	73	
10.5	Phase de nettoyage automatique	51			
10.6	Phase d'extinction	51	18. Déclaration de conformité UE	74	
11. Nettoyage et entretien			52	19. Marquage CE	74
11.1	Préparation du nettoyage	52			
11.2	Vider et nettoyer le cendrier	53	20. Label énergétique et fiche produit selon les normes UE	75	
11.3	Nettoyage du pot brûleur	53			
11.4	Nettoyage de la chambre de combustion	54	21. Documentation technique	75	
11.5	Nettoyage de la vitre	54			
11.6	Terminer le nettoyage	55	22. Identification de l'appareil	76	
12. Maintenance			56		
12.1	Opérations générales de nettoyage	56			
12.2	Nettoyage de la conduite d'air de convection	57			
12.3	Nettoyage des conduits d'évacuation des fumées	58			
12.4	Nettoyage du ventilateur d'extraction	58			
12.5	Nettoyage du réservoir à granulés et de la vis sans fin	60			
12.6	Contrôles et opérations de nettoyage supplémentaires	61			
12.7	Nettoyage du tuyau qui relie le poêle à granulés au conduit d'évacuation des fumées	61			

1. Explication des symboles, emballage de transport, protection de l'environnement

1.1 Explication des symboles

Mises en garde



Les mises en garde qui figurent dans le texte sont signalées par un **triangle de signalisation comportant un point d'exclamation**. Des mots-clés indiquent également le type et la gravité des conséquences qui surviendront si les mesures de prévention du danger ne sont pas respectées.



Dans le cas des dangers dus au courant électrique, le triangle de signalisation avec point d'exclamation est remplacé par un **triangle de signalisation comportant un éclair**.

Les termes de signalisation suivants peuvent être utilisés dans le présent document :

- **RECOMMANDATION** désigne un risque de dommages matériels.
- **PRUDENCE** désigne un risque de dommages corporels de gravité moyenne ou légère.
- **AVERTISSEMENT** désigne un risque de dommages corporels très graves voire mortels.
- **DANGER** signifie que des dommages corporels très graves ou mortels vont se produire.



Les informations importantes qui ne contiennent aucune indication de dangers matériels ou corporels sont signalées par le symbole ci-contre. Elles sont séparées du reste du texte par une ligne supérieure et une ligne inférieure.

Informations importantes

Symbole	Signification
►	Instruction
→	Indique un endroit du document
•	Énumération/Liste
-	Énumération/Liste (2e niveau)

1.2 Emballage de transport

Retrait de l'emballage de transport

Pour garantir la sécurité du transport, l'appareil est vissé à la palette de transport et est de plus protégé par une caisse en bois placée sur la palette de transport.

Cette caisse en bois doit être démontée à l'aide d'outils appropriés. Veillez à ne pas endommager l'appareil lors de ce démontage !

Tenez compte de ce que la caisse en bois doit être retirée par le haut. Le plafond de la pièce doit donc être suffisamment haut !

Pour détacher l'appareil de la palette de transport, il faut retirer les verrous de transport (flèches) situés vers l'avant et l'arrière du socle de l'appareil.



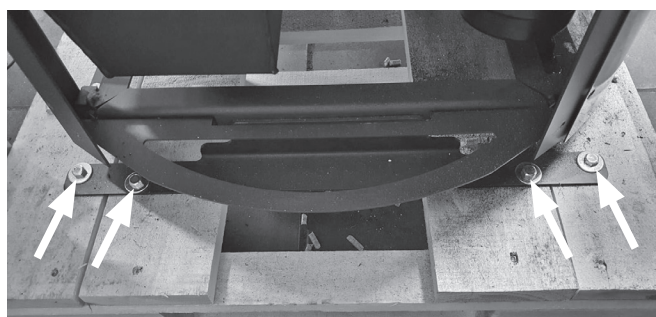
RECOMMANDATION :
En cas de situations de transport prévisiblement difficiles, démontez éventuellement les éléments lourds de l'habillage.



Pour pouvoir accéder aux verrous de transports situés sur la partie arrière du socle, il est nécessaire de retirer la plaque arrière de l'appareil.

Ne confondez pas ces verrous de transport avec les **pieds réglables de l'appareil (8) !**

Verrous de transport (flèches) :



- Dévissez les vis qui relient l'appareil à la palette de transport.
- Glissez le diable entre l'appareil et la palette de transport.
- Placez un rembourrage (par ex. une couverture) entre le diable et l'appareil.
- Fixez l'appareil au diable à l'aide d'une sangle.



- Soulevez l'appareil de la palette à l'aide du diable et transportez-le sur le lieu de l'installation.



Pour une meilleure compréhension, veuillez consulter notre vidéo explicative. Pour cela, veuillez scanner le QR Code ci-contre avec votre smartphone ou votre tablette.



1.3 Protection de l'environnement

Élimination de l'emballage

L'emballage protège l'appareil contre les risques de dommages pendant le transport. Les matériaux d'emballage sont sélectionnés selon des critères écologiques et de traitement de déchets et sont donc recyclables.

Les éléments en bois de l'emballage se composent de résineux secs et non traités qui peuvent être éliminés avec les déchets résiduels ou dans un centre de recyclage et de valorisation des déchets. Nous recommandons de couper en conséquence les éléments en bois de l'emballage.

Le recyclage des autres éléments de l'emballage (bandes d'emballage, sachets PE, etc.) permet l'économie de matières premières et réduit la quantité de déchets.

En général, votre revendeur reprend ces éléments d'emballage.

Si vous éliminez par vous-même les éléments de l'emballage, veuillez demander l'adresse du centre de retraitement et de recyclage le plus proche !

Élimination des piles usagées

Les piles ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères. Les piles usagées doivent être jetées dans les systèmes de collecte locaux.

Élimination de l'appareil en fin de vie

Si l'appareil doit être éliminé dans son intégralité, veuillez vous adresser aux entreprises locales d'élimination des déchets.

La majeure partie des composants de l'appareil peut être réutilisée (recyclée) en raison des principaux matériaux utilisés, à savoir la tôle d'acier ou la fonte.

Pour un aperçu des matériaux utilisés pour les différents composants de l'appareil et leur élimination, veuillez consulter le tableau ci-dessous :

Composants de l'appareil	Matériau	Démontage	Élimination
Habillage du foyer	Vermiculite	Retirer	Déchets résiduels
	Béton réfractaire	Retirer	Déchets résiduels
Vitre	Vitrocéramique	Desserrer les vis de maintien	Déchets de construction
Joints d'étanchéité	Fibre de verre	Décoller ou desserrer les vis	Fibres minérales artificielles (KMF) : se renseigner sur les possibilités d'élimination locales
Habillage en pierre	Pierre naturelle	Desserrer les vis de maintien	Déchets de construction
Habillage en céramique	Céramique	Desserrer les vis de maintien	Déchets de construction
Corps de l'appareil	Tôle d'acier	-	Déchets métalliques
Porte(s) de l'appareil	Fonte	Desserrer les vis de fixation	Déchets métalliques
	Tôle d'acier	Desserrer les vis de fixation	Déchets métalliques
Autres composants métalliques	Métal	Desserrer les vis de fixation	Déchets métalliques
Composants électriques ou électroniques	-	Desserrer les vis de fixation	Système de reprise des appareils électriques usagés

2. Utilisation conforme et consignes de sécurité

2.1 Usage prévu



RECOMMANDATION :

Cet appareil est homologué uniquement pour le chauffage d'une pièce unique conformément aux directives en vigueur et ne doit pas être utilisé comme unique source de chauffage pour l'ensemble d'une unité d'habitation.

2.2 Utilisation conforme

Contrairement aux chaudières à granulés, à mazout ou à gaz pour chauffage central, un poêle à granulés est un poêle « à chargement automatique équipé d'un réservoir journalier ».

Contrairement aux chaudières pour chauffage central, ce type d'appareil a été conçu pour un fonctionnement intermittent et doit donc répondre à d'autres exigences, notamment en termes d'émissions, de pertes et de durabilité.

Une utilisation similaire à celle d'une chaudière de chauffage central, servant de chauffage unique ou quasiment unique pour une unité d'habitation complète n'est donc pas autorisée pour ce genre d'appareil.

L'appareil n'est autorisé que pour le chauffage de pièces d'habitation. Son installation dans un garage, dans des locaux humides ou en plein air est formellement interdite.

Les prescriptions d'installation et d'utilisation indiquées dans le présent manuel sont susceptibles de différer tout ou partie des réglementations locales ou officielles.

Dans ce cas, les réglementations officielles prévalent !

Les graphiques fournis dans ce manuel ne sont pas à l'échelle et servent seulement d'illustrations.

Pour cet appareil, nous autorisons uniquement la combustion de granulés conformes à la norme EN 17225-2 (classe A1), EN plus (classe A1) ou DIN 51731, DIN Plus, ÖNORM M7135. L'utilisation d'autres combustibles est interdite !

Ne faites jamais brûler des déchets ou des produits résiduels solides ou liquides dans l'appareil !

Pour fonctionner, l'appareil doit être branché en permanence sur une prise de tension secteur correctement installée à l'aide du câble d'alimentation fourni.



L'appareil doit être utilisé uniquement avec le câble d'alimentation fourni « Europe CEE ».

Pour garantir durablement son bon fonctionnement, l'appareil doit être correctement installé, utilisé, nettoyé et entretenu.

Ce manuel vous informe sur les fonctions et l'utilisation du poêle et fait partie intégrante du produit. Conservez-le soigneusement pour toute référence ultérieure et afin de pouvoir le consulter au début de chaque nouvelle période de chauffage.

L'appareil ne doit en aucun cas subir de modifications ! L'acheteur et utilisateur d'un poêle à granulés est tenu de s'informer sur son maniement correct à l'aide de ce manuel. Le non-respect des instructions et mises en garde qui figurent dans ce manuel entraînera l'annulation immédiate de la garantie. **Merci de votre compréhension !**

2.3 Consignes de sécurité

(Valables également en cas de fonctionnement avec smartCon)



AVERTISSEMENT !

Risques de brûlures dus à des pièces chaudes de l'appareil

L'appareil pouvant également être utilisé en mode automatique et sa maintenance pouvant être effectuée à distance par un professionnel, il est possible que l'appareil entre en service en votre absence et sans surveillance.

Des mesures de sécurité particulières doivent donc être respectées !

Ne recouvrez jamais l'appareil !

Respectez toujours impérativement les distances de sécurité par rapport aux matériaux et objets facilement inflammables !

Risque très élevé d'incendie en cas de non-respect des consignes de sécurité !



PRUDENCE !

Risques de brûlures dus à des pièces chaudes de l'appareil

Pendant le fonctionnement du poêle, les surfaces, la porte de la chambre de combustion, le conduit de raccordement et la vitre sont très chauds.

• Sécurité produit

Cet appareil ne peut être utilisé par des enfants de plus de 8 ans ou par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites que sous surveillance ou après qu'ils aient été instruits sur l'utilisation de l'appareil et sur les risques encourus. Les enfants ne doivent jamais jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien ne doivent pas être confiés à des enfants sans surveillance.

Cet appareil a été conçu et construit en fonction des technologies les plus récentes et dans le respect des consignes de sécurité en vigueur. Il n'est cependant pas impossible que des dommages corporels ou matériels puissent survenir pendant le fonctionnement.

Gardez donc constamment à l'esprit les consignes de sécurité et soyez toujours conscient des éventuels dangers pendant l'utilisation de l'appareil ; utilisez-le uniquement pour l'usage pour lequel il a été conçu et veillez à ce qu'il soit toujours intact et en parfait état !

- ▶ Assurez-vous que l'installateur de votre appareil vous a bien délivré les documents techniques de l'appareil ainsi que tous les accessoires.
- ▶ Faites configurer et régler le nouvel appareil installé par un technicien compétent de manière à garantir le fonctionnement le plus fiable et le plus efficient possible.

• Conduite à tenir en cas d'urgence

Ne vous mettez jamais vous-même en danger. Si ceci est possible sans menace de votre propre sécurité :

- ▶ Mettez en garde les personnes présentes et demandez-leur de quitter le bâtiment sans attendre.
- ▶ Mettez immédiatement l'appareil hors service ! Pour cela, actionnez uniquement la touche « **ON/OFF** » (32) de l'**unité de commande (22)** (→ chapitre 7.1) !



AVERTISSEMENT !

Ne coupez pas l'alimentation électrique de l'appareil, ni en tirant la fiche secteur, ni en actionnant l'**interrupteur d'alimentation (19)**. Le fonctionnement du **ventilateur d'extraction (30)** doit être absolument garanti !



AVERTISSEMENT !

Risque de brûlures

Ne jamais jeter d'eau pour éteindre un feu de cheminée ! **Appelez tout de suite les pompiers !**

• Risque d'incendie

La combustion des granulés génère de l'énergie calorifique qui fait chauffer les surfaces du poêle comme celles d'un poêle à bois traditionnel.

- ▶ N'utilisez jamais l'appareil lorsque la **porte de la chambre de combustion (2)** ou le **couvercle du réservoir de granulés (23)** sont ouvert(s) ; des étincelles et des flammes pourraient en sortir et des fumées toxiques risqueraient de se répandre dans la zone d'installation de l'appareil. Pour cette raison, la **porte de la chambre de combustion (2)** et le **couvercle du réservoir à granulés (23)** de l'appareil sont munis de contacts de commutation qui interrompent l'alimentation en granulés et font passer l'appareil en mode « Extinction » avec message d'erreur si la **porte (2)** ou le **couvercle (23)** restent ouverts trop longtemps.
- ▶ Ne posez jamais de matériaux ou liquides inflammables sur l'appareil ou à proximité immédiate de celui-ci.
- ▶ Ne placez aucun objet inflammable (par ex. tapis, meubles, plantes) à proximité de la porte du foyer.
- ▶ Lors de l'installation de l'appareil, veillez à respecter les distances de sécurité en vigueur.
- **Danger dû à une alimentation en air frais insuffisante**
- ▶ Veuillez constamment garantir une alimentation en air frais suffisante dans la pièce d'installation quand l'appareil est en

fonctionnement. Il en est de même pour son fonctionnement parallèle avec d'autres appareils générateurs de chaleur.

• Dégâts dus à des erreurs de manipulation

Des erreurs d'utilisation peuvent entraîner des dommages personnels et/ou matériels !



AVERTISSEMENT !

Risque d'asphyxie dû à l'échappement de fumées toxiques

L'appareil ne doit être utilisé que lorsque la **porte de la chambre de combustion (2)** est fermée et verrouillée !

- ▶ Veuillez vous assurer que les enfants ne jouent pas avec l'appareil et ne l'utilisent pas sans surveillance.
- ▶ Veuillez vous assurer que l'appareil n'est utilisé que par des personnes ayant les capacités physiques et mentales pour l'utiliser de manière conforme et adéquate.
- ▶ N'utilisez que les combustibles recommandés dans les limites quantitatives prescrites.
- ▶ Pour l'allumage, n'utilisez jamais de liquides inflammables (essence, alcool, etc.) !
- ▶ N'utilisez jamais d'eau pour éteindre le feu dans la chambre de combustion !

• Conditions préalables, installation et première mise en service

Le fonctionnement de l'appareil est soumis à des règles et consignes de sécurité locales. Le respect strict de ces règles et consignes est la condition essentielle pour une utilisation conforme aux règles.

- ▶ L'appareil doit être installé conformément aux spécifications des normes en vigueur. Veuillez avoir recours à un professionnel qualifié.
- ▶ La première mise en service doit être effectuée par une entreprise spécialisée formée à cet effet, un technicien, un partenaire de service ou par JUSTUS. La première mise en service doit être consignée dans le carnet d'entretien.

• Risques de brûlures dus à des pièces chaudes de l'appareil !

Pendant le fonctionnement du poêle, les surfaces, la **porte de la chambre de combustion (2)**, les éléments de commande, la vitre et les tuyaux sont très chauds.

- ▶ Ne laissez jamais les enfants sans surveillance à proximité de l'appareil en marche !



PRUDENCE !

Risque de brûlures

Certains éléments du poêle sont très chauds lorsqu'il est en service. Utilisez impérativement des gants de protection pour rajouter des granulés dans l'appareil en marche !



RECOMMANDATION :
Si les granulés se trouvent dans un emballage qui ne résiste pas à la chaleur (par exemple un sac en plastique), l'emballage risque de fondre, voire de s'enflammer s'il entre en contact avec les surfaces chaudes, ce qui endommagerait durablement la surface de l'appareil !

- **Nettoyage, maintenance et élimination des dysfonctionnements**

- ▶ Veuillez nettoyer régulièrement l'appareil.
- ▶ Pour garantir un fonctionnement durable, sûr et fiable de votre poêle à granulés, l'appareil doit être entretenu régulièrement par un technicien qualifié.

Les opérations de maintenance doivent être consignées dans le carnet d'entretien (→ chapitre 12 « Maintenance »).

- ▶ Utilisez uniquement les pièces de rechange d'origine JUSTUS ainsi que les accessoires originaux de notre marque.

- **Risque d'électrocution**



DANGER !
Danger de mort par électrocution
Lorsqu'on retire des pièces d'habillage de l'appareil, des éléments conducteurs de courant sont mis à nus :

- ▶ Avant chaque ouverture de l'habillage de l'appareil, couper impérativement l'alimentation électrique de l'appareil.

Les opérations à effectuer sur des pièces conductrices de courant doivent être confiées uniquement à des spécialistes agréés.

- **Comportement de l'appareil en cas de panne de courant**

Le comportement de l'appareil dépend de la durée de la panne de courant.

- Après une panne de courant de moins de 60 sec., l'appareil reprend son fonctionnement normalement.
- Si la panne de courant dure de 60 sec. à 5 min., l'appareil entre en phase de « **Récupération allumage** ».
- Si la panne de courant dure plus de 5 minutes, l'erreur « **Er15** » s'affiche et l'appareil entre en **phase d'extinction**.



AVERTISSEMENT !
Risque d'asphyxie dû à l'échappement de fumées toxiques
Pendant et après une panne de courant, la **porte de la chambre de combustion (2)** et le **couvercle du réservoir à granulés (23)** doivent être maintenus fermés.

2.4 Qualité du combustible



RECOMMANDATION :
Faites brûler uniquement des granulés dans l'appareil. L'utilisation d'autres combustibles est interdite ! Ne faites jamais brûler des déchets ou des produits résiduels dans l'appareil.

Les granulés se composent de bois naturel et sont compressés uniquement par forte pression et sans agent liant.

Les critères à remplir par le combustible autorisé sont définis dans les normes EN 17225-2, (classe A1), EN plus (classe A1) ou DIN Plus, ÖNORM M7135.

Caractéristiques des granulés (norme EN 17225-2 classe A1)

Longueur :	10 - 30 mm*
Diamètre :	6 mm
Masse volumique apparente :	650 kg/m³
Pouvoir calorifique :	> 5 kWh/kg
Humidité résiduelle :	< 10 %
Taux de cendres :	< 0,5 %
Densité :	1,12 kg/dm³

**) L'utilisation de granulés plus longs risquerait de bloquer la vis sans fin !*

Utilisez uniquement des granulés en bois pauvres en poussière !



Même si l'emballage des granulés porte l'inscription « **DIN Plus** », il n'est pas impossible que ces granulés ne soient pas conformes à cette norme. Les granulés de mauvaise qualité se caractérisent notamment par un manque de solidité et un taux important de sciures. Si le comportement d'allumage ou de combustion du poêle laisse à désirer, essayez d'utiliser des granulés d'une autre qualité.

Pour garantir la bonne combustion des granulés, il est nécessaire de les entreposer à l'abri de l'humidité et de la saleté :

les saletés peuvent entraîner un dysfonctionnement, voire une défaillance complète de l'appareil.

si les granulés utilisés ont été stockés dans un endroit humide, le démarrage et la combustion peuvent s'en trouver affectés et l'encrassement du poêle peut devenir excessif.

il en est de même pour les granulés qui s'émiettent facilement. Si l'on change souvent leur lieu de stockage, les granulés risquent de se casser et de s'émietter.

2.5 Exclusion de responsabilité

En cas de dommages matériels ou corporels, le fabricant n'est responsable du standard de construction et de la sécurité de la machine que si des erreurs de construction peuvent être prouvées.

Il ne porte aucune responsabilité en cas de :

- Utilisation, installation ou commande inadéquates ou non-conformes.
- En cas de non-exécution de la maintenance ou en cas de maintenance ne correspondant pas entièrement aux instructions de travaux décrits dans le chapitre 12 « Maintenance ».
- Utilisation de pièces de rechange autres que les pièces d'origine JUSTUS.
- Modifications de construction ou modifications techniques de l'appareil.



Si les conditions nécessaires au bon fonctionnement de l'appareil ne sont pas remplies (ex. : nettoyage correct et régulier, respect des intervalles de maintenance) ou en cas de situation de montage inadaptée (ex. : tirage insuffisant), les problèmes qui en découlent ne sont pas couverts par la garantie !

2.6 Utilisation non conforme

Une utilisation inadéquate ou non conforme de l'appareil entraîne la perte de la garantie.

Il peut également en résulter des risques de dommages ou de blessures graves, voire un danger de mort.

Les opérations suivantes sont considérées comme non conformes :

- Toute modification de construction ou modification technique de l'appareil.
- Utilisation de l'appareil sans raccordement à une cheminée réalisé dans les règles de l'art.
- Utilisation avec porte de la **chambre de combustion (2)** ouverte ou **couvercle du réservoir à granulés (10)** ouvert.
- Utilisation à distance de l'appareil dans le non-respect des consignes de sécurité décrites dans le paragraphe 2.3 de ce manuel d'installation et d'utilisation (en particulier le fait de recouvrir l'appareil et le non-respect des distances de sécurité entre l'appareil et des matériaux et objets facilement inflammables).
- Utilisation de pièces de rechange autres que les pièces d'origine JUSTUS.
- Utilisation de granulés qui ne correspondent pas aux directives du fabricant.
- Non-respect des instructions de maintenance décrites au chapitre 12.

2.7 Textes réglementaires

Liste des exigences normatives et réglementaires à la pose et au raccordement d'un appareil de combustion au bois.

• **Arrêté du 22 octobre 1969** relatif aux conduits de fumée desservant des logements.

Précise les hauteurs de sortie des conduits vis-à-vis des toitures.

• **Arrêté du 24 mars 1982** relatif à l'aération des logements avec VMC.

Précise les exigences d'alimentation en air pour les appareils à combustion.

• **Décret du 27 novembre 2008 et arrêté du 23 février 2009**, relatifs à la prévention des intoxications au monoxyde de carbone.

• **Arrêté du 31 octobre 2005 et circulaire du 24 juin 2008**, relatifs aux dispositions techniques pour le choix et le remplacement de l'énergie des maisons individuelles. Imposent la mise en place d'un conduit de fumée T450 G pour les logements chauffés à l'électricité.

• **Règlement sanitaire départemental type.**

Précise les conditions d'hygiène, de salubrité et d'entretien des ouvrages, dont la nécessité de ramonage du conduit de fumée et d'entretien de l'appareil et de son conduit de raccordement.

• **Directive produits de la construction (DPC).**

Définit les exigences du marquage CE obligatoire pour les appareils de chauffage et les conduits de fumée.

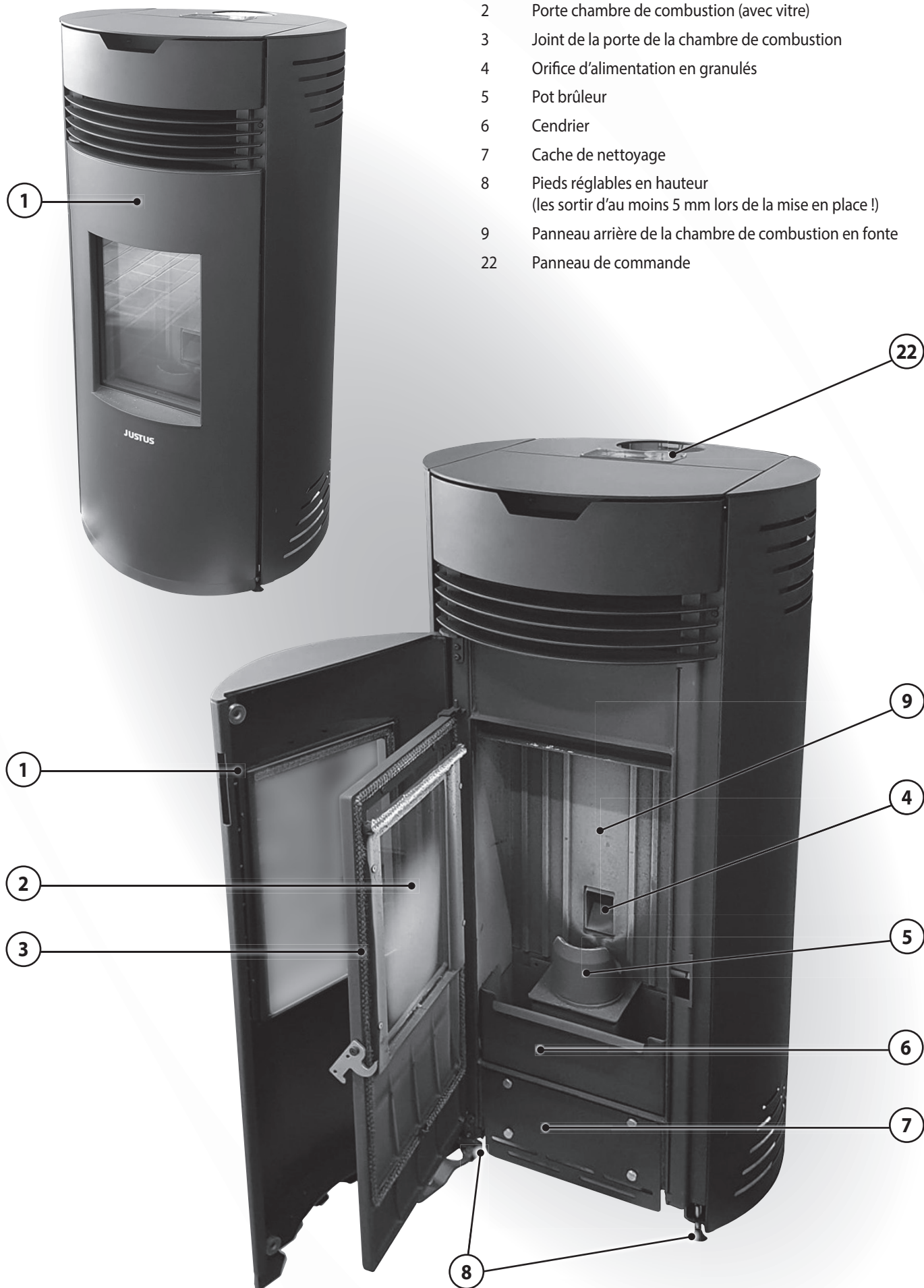
• **NF EN 13384-1** : Dimensionnement thermo aéraulique des conduits de fumée.

Permet de concevoir un conduit de fumée compatible avec un type d'appareil de chauffage à combustion dans un environnement donné. Un appareil par conduit.

• **DTU 24.1**: Mise en oeuvre des conduits de fumée et de raccordement.

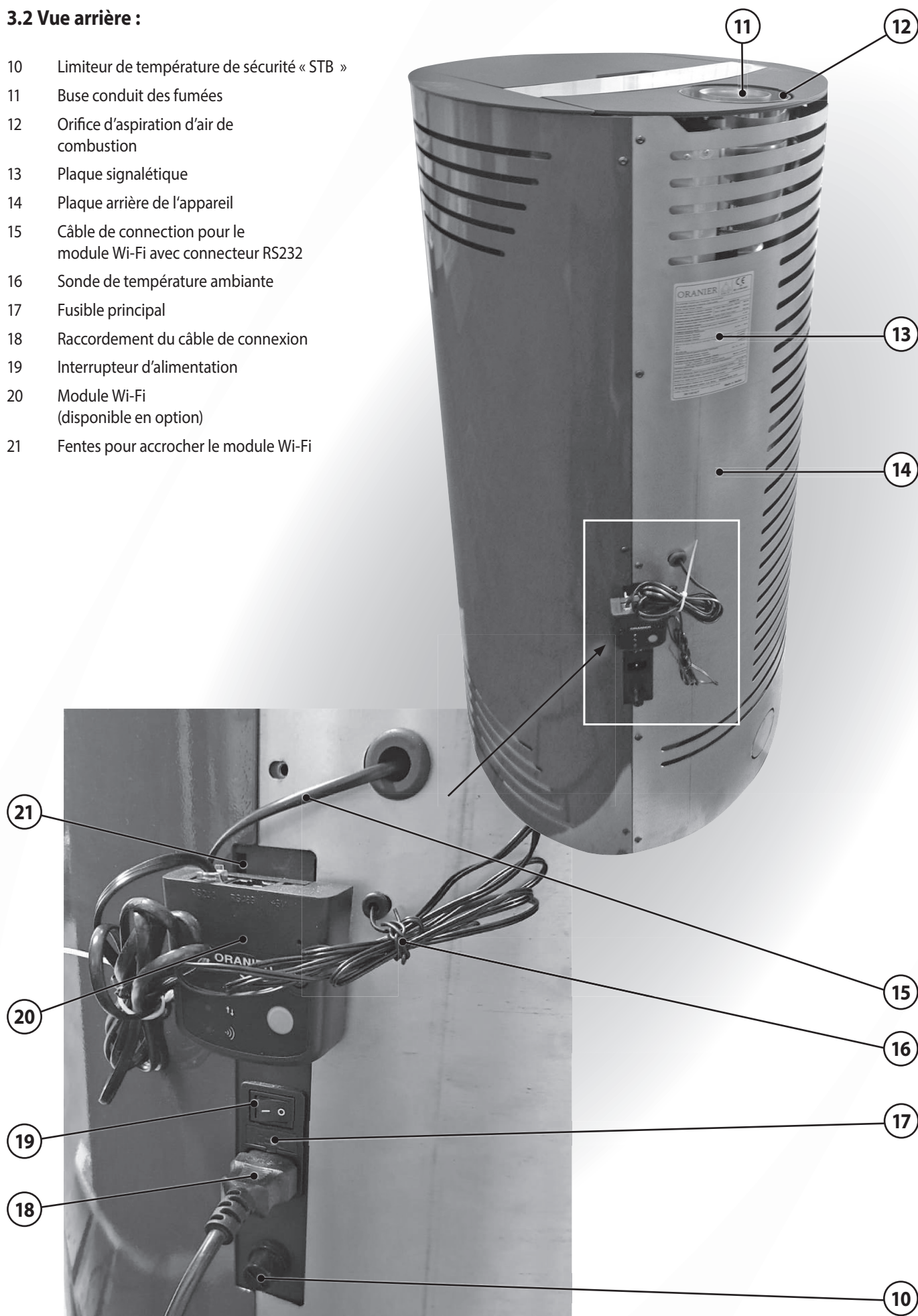
Le poêle doit être branché à une installation électrique munie d'un disjoncteur et d'une prise de terre conformément à la norme **NFC 15-100**.

3.1 Vue avant :



3.2 Vue arrière :

- 10 Limiteur de température de sécurité « STB »
- 11 Buse conduit des fumées
- 12 Orifice d'aspiration d'air de combustion
- 13 Plaque signalétique
- 14 Plaque arrière de l'appareil
- 15 Câble de connection pour le module Wi-Fi avec connecteur RS232
- 16 Sonde de température ambiante
- 17 Fusible principal
- 18 Raccordement du câble de connexion
- 19 Interrupteur d'alimentation
- 20 Module Wi-Fi (disponible en option)
- 21 Fentes pour accrocher le module Wi-Fi



3.3 Réservoir à granulés

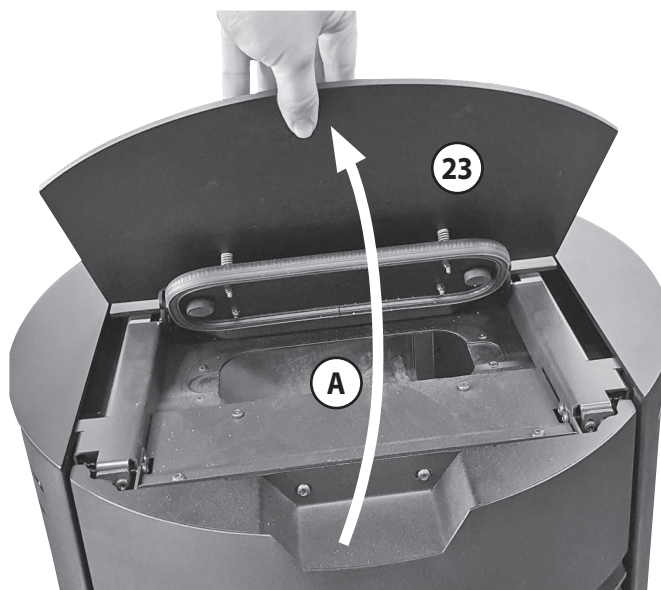
**PRUDENCE !****Risque de brûlures**

Certains éléments du poêle sont très chauds lorsqu'il est en service. Utilisez impérativement des gants de protection pour rajouter des granulés dans l'appareil en service !

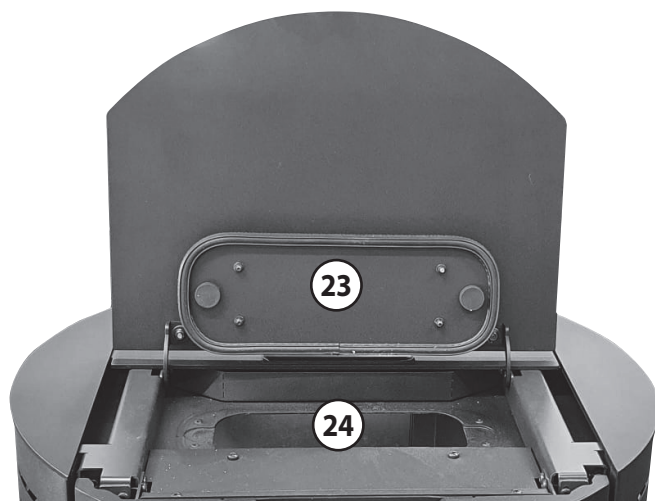
Pour rajouter des granulés dans le réservoir, veuillez procéder de la façon suivante :



- Saisissez l'encoche du **couvercle du réservoir à granulés (23)** et ouvrez-le en le rabattant vers l'arrière (A).



L'**orifice de remplissage (24)** est alors accessible.

**AVERTISSEMENT !****Risque d'incendie**

Retirez immédiatement tous les granulés éventuellement tombés à côté de l'**orifice de remplissage (24)** !



Veillez à ne pas trop remplir le réservoir à granulés, de manière à ce que le **couvercle du réservoir à granulés (23)** puisse refermer hermétiquement l'**orifice de remplissage (24)**.

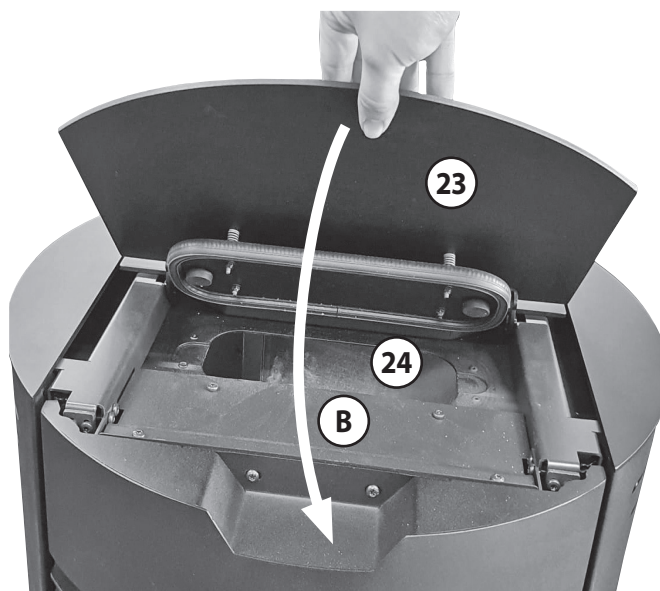


Si le **couvercle du réservoir à granulés (23)** reste trop longtemps ouvert, la combustion s'arrête.

**AVERTISSEMENT !****Risque d'asphyxie dû à l'échappement de fumées toxiques**

Après réalimentation, veuillez refermer immédiatement le **couvercle du réservoir à granulés (23)**.

- Après avoir rajouté les granulés, rabattez le **couvercle du réservoir à granulés (23)** et refermez ainsi hermétiquement l'**orifice de remplissage (24)** (B).



23 Couvercle du réservoir à granulés

24 Orifice de remplissage

3.4 Porte de la chambre de combustion

La **porte de la chambre combustion (2)** se trouve derrière la **porte de devant (1)** et se verrouille ou se déverrouille, s'ouvre ou se ferme complètement au moyen d'une **clé de verrouillage de la porte de la chambre de combustion (26)** spéciale.

i

La **clé de verrouillage de la porte de la chambre de combustion (26)** est placée sur une vis au dos de l'appareil en haut à gauche. C'est aussi l'emplacement prévu pour le rangement de la **clé de verrouillage de la porte de la chambre de combustion (26)**.

1 Porte de devant avec vitre

2 Porte de la chambre de combustion avec vitre

26 Clé de verrouillage de la porte de la chambre de combustion

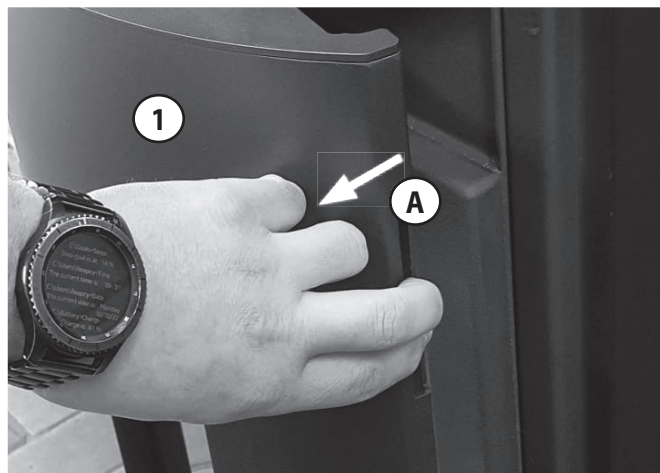
28 Crochet de verrouillage

29 Barre de verrouillage

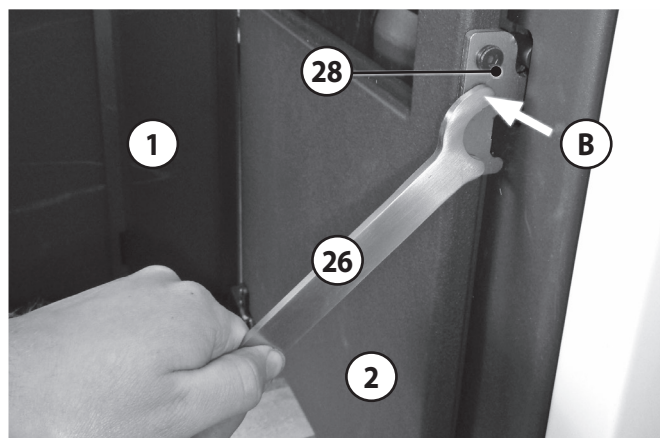
Ouverture de la porte de la chambre de combustion (2)

La **porte de la chambre de combustion (2)** se trouve derrière la **porte de devant (1)**.

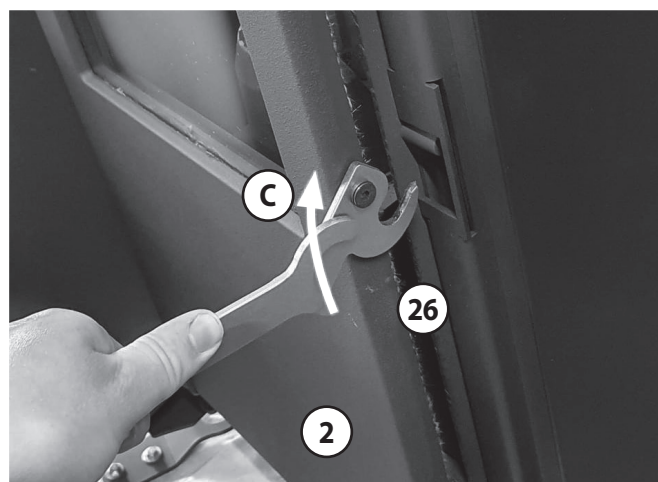
- Ouvrez la **porte de devant (1)** en tirant sur la poignée située sur sa droite (A).



- Insérez la **clé de verrouillage de la porte de la chambre de combustion (26)** sur le **crochet de verrouillage (28)** de la **porte de la chambre de combustion (2)** (B).



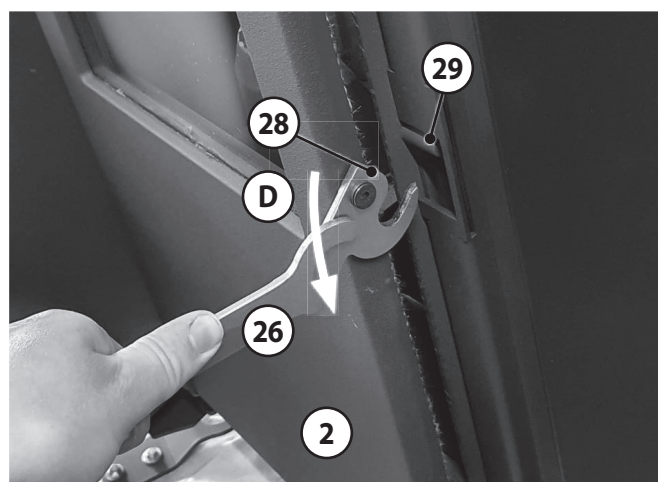
- Déverrouillez la **porte de la chambre combustion (2)** en déplaçant la **clé de verrouillage (26)** vers le haut (C).



Verrouillage de la porte de la chambre de combustion (2)

Lors du **verrouillage de la porte de la chambre de combustion (2)**, veillez à ce que le **crochet de verrouillage (28)** s'englisse bien derrière la **barre de verrouillage (29)** pour maintenir ainsi la **porte de la chambre combustion (2)** bien fermée.

- Pour verrouiller la **porte de la chambre combustion (2)**, insérez la **clé de verrouillage de la porte de la chambre de combustion (26)** sur le **crochet de verrouillage (28)**.
- Soulevez le **crochet de verrouillage (28)** en le déplaçant vers le haut (C).
- Fermez la **porte de la chambre de combustion (2)** en l'appuyant bien contre le corps de l'appareil; ce faisant, poussez le **crochet de verrouillage (28)** derrière la **barre de verrouillage (29)** en le déplaçant vers le bas (D).



Après le verrouillage, assurez-vous que la **porte de la chambre de combustion (2)** appuie étroitement sur le corps de chauffe.

- Pour finir, retirez la **clé de verrouillage de la porte de la chambre de combustion (26)** et refermez la **porte de devant (1)**.



RECOMMANDATION :

Les opérations (B) et (C) ne doivent être exécutées qu'avec la **clé de verrouillage de la porte de la chambre de combustion (26)** !

4. Description de l'appareil

4.1 Pièces fournies

- Veuillez vous assurer à la livraison que l'appareil est intact et au complet.
- Palette avec appareil
- Manuel d'utilisation, fiches conseils et carnet d'entretien dans une housse en plastique à l'intérieur de l'appareil



Si le carnet d'entretien est plein ou s'il a été égaré au fil du temps, vous pouvez télécharger sur notre site internet un nouveau carnet d'entretien au format PDF dans la section de téléchargement, puis l'imprimer vous-même.

- **Clé de verrouillage de la chambre de combustion (26)**
- Cordon d'alimentation
- Plaque de montage du module Wi-Fi avec 2 vis de fixation
- Adaptateur pour raccordement au conduit de fumées

4.2 Pièces non-fournies

Les accessoires ci-dessous ne font pas partie de la livraison mais sont disponibles chez votre revendeur ou sur notre site internet www.oranier-poeles.fr.

- **Module Wi-Fi (20)** avec bloc d'alimentation secteur dans une boîte en carton (Nr. de commande : 9216 55)
- Télécommande
- Conduits de raccordement
- Tuyaux flexibles et traversée de mur pour alimentation externe en air de combustion
- Plaque de sol en verre ou en acier
Étant donné la faible température qui se dégage au bas du poêle à granulés pendant le chauffage, l'installation d'une plaque de sol ignifuge, selon notre expérience, n'est pas indispensable. Elle pourrait cependant s'avérer nécessaire dans certaines conditions défavorables. Dans ce cas, il est impératif de respecter les consignes en vigueur.



Avant l'installation de l'appareil, veuillez consulter un professionnel qualifié pour savoir si la mise en place d'une plaque de sol ignifuge est nécessaire.

- Patins de feutre en cas de surface de sol fragile (ex. : plaque de verre)

4.3 Pièces de rechange d'origine

Veuillez pour cela vous adresser à votre revendeur.

Utilisez uniquement les pièces de rechange d'origine de notre marque.

Les pièces détachées d'autres fabricants n'ont pas été contrôlées par nos services et ne sont donc pas agréées par notre société. Les pièces de rechange non agréées peuvent éventuellement modi-

fier les propriétés de l'appareil et compromettre sa sécurité, ce qui entraînerait la perte de son autorisation de mise sur le marché. Ceci peut avoir des conséquences juridiques par rapport aux assurances en cas de sinistre éventuel.

Les références de nos pièces détachées d'origine peuvent être trouvées à l'adresse suivante:

www.oranier-kundendienst.com.

4.4 Description de l'appareil

Appareil :

L'appareil est constitué d'une construction en acier soudé. Au centre de l'appareil se trouve la chambre de combustion revêtue de plaques de protection. Sous le **pot brûleur (5)** se trouve le **cendrier (6)**.

Les appareils de ce type fonctionnent en mode convection ; cela signifie que l'air ambiant est aspiré par les conduits de convection du poêle, fortement chauffé, puis rediffusé dans la pièce.

L'appareil fonctionne avec l'air ambiant et peut être raccordé en option à un conduit d'alimentation en air de combustion externe.

Habillage de la chambre de combustion :

La chambre de combustion est habillée de plaques en acier. Leur fonction est de protéger de la chaleur et de diriger les fumées.

Les habillages de la chambre de combustion et les déflecteurs de fumée ne sont pas couverts par la garantie d'usine.



AVERTISSEMENT !

Risque d'incendie en cas d'utilisation de pièces de rechange non originales

L'utilisation d'habillages de la chambre de combustion dont les propriétés thermiques sont inadaptées peut entraîner une surchauffe des murs et meubles environnants !

Pour cette raison, utilisez uniquement des pièces de rechange d'origine !



RECOMMANDATION :

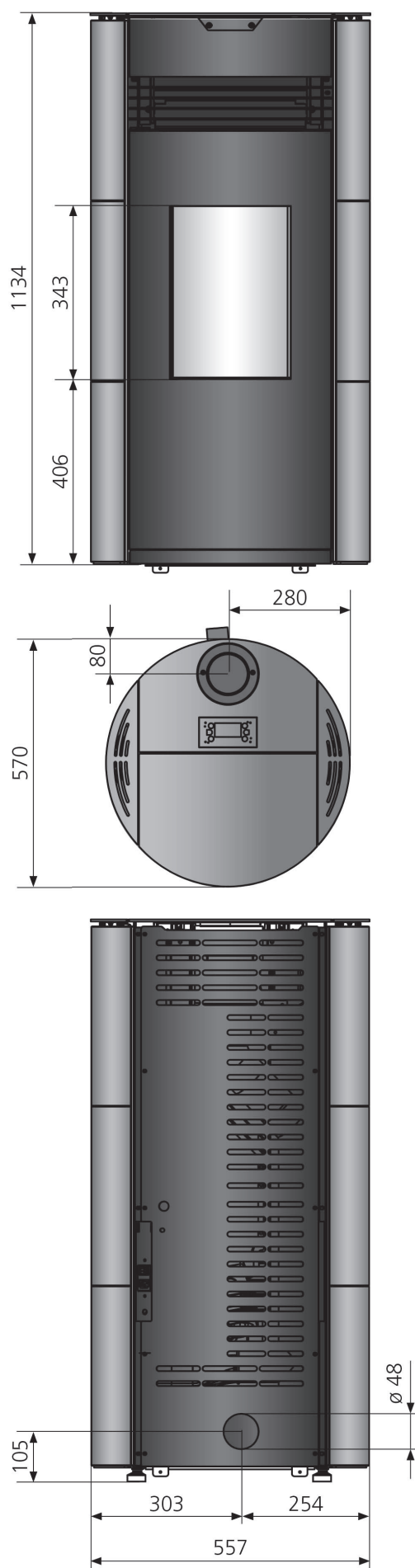
Une utilisation de l'appareil sans déflecteurs de fumée installés est interdite : son fonctionnement ne serait plus assuré et des dommages irréparables pourraient apparaître.

4.5 Caractéristiques techniques

Paramètres	Unité	Valeur
Type de poêle à granulés :		Norta
Puissance nominale :	kW	8,0
Puissance minimale :	kW	2,4
Contenance :	kg	21
Durée de la combustion à puissance nominale / minimale :	h	10 / 32
Classe énergétique :		A+
Indice d'efficacité énergétique EEI :		123
Volume de chauffe DIN 18893 max. :	m ³	200
Hauteur / largeur / profondeur :	mm	1134 / 560 / 570
Poids (sans emballage) :	kg	110
Apte à un fonctionnement en continu :		oui
Température des fumées sortie appareil Puissance nominale/minimale :	°C	142,0 / 73,0
Tirage nécessaire :	Pa	13
Pression de débit nécessaire pour le calcul de dimensionnement du conduit des fumées :	Pa	2,0
Débit massique des fumées Puissance nominale/minimale :	g/s	5,9 / 3,4
Combustible autorisé :		Granulés de bois
Conduit de raccordement :	mm	80*
Raccordement d'air frais :	mm	50
Tension électrique :	VAC	230 V / 50 Hz
Consommation d'électricité en fonctionnement (typique) :	W	50
Consommation d'électricité au démarrage (typ.):	W	347
Température ambiante de fonctionnement :	°C	10 - 35
Température ambiante d'entreposage :	°C	5 - 40

* Modèle spécial de raccordement par le haut pour le « Système Poujoulat PGI 80/130 mm »

4.6 Croquis/Dimensions Norta



La mention « nominale » se réfère à la puissance calorifique nominale (puissance maximale) et la mention « minimale » à la puissance minimale, c'est-à-dire à la charge partielle pendant un essai de type.

5. Conduit des fumées et apport d'air extérieur

Le conduit des fumées a pour fonction d'expulser vers l'extérieur les fumées produites par la combustion selon le principe de tirage thermique. Grâce à la dépression qui se crée dans la chambre de combustion, en conjonction avec le ventilateur d'extraction, l'air de combustion est fourni par l'arrivée d'air et a ainsi un effet considérable sur la puissance de combustion.

La dépression (« tirage ») est initialement déterminée par la hauteur effective du conduit de fumées (hauteur entre l'entrée et la sortie du conduit) et par la différence entre la température des fumées à la sortie du poêle et la température à la sortie de toit ; elle ne peut que partiellement compenser les problèmes de tirage de la cheminée.

Des pertes de charge dans le conduit de raccordement ainsi que dans l'alimentation en air de combustion peuvent contrebalancer ce phénomène.



Le **ventilateur d'extraction (30)** du poêle à granulés sert à surmonter les pertes de pression à l'intérieur du poêle. La dépression naturelle du conduit de fumées, le conduit d'apport d'air et le **ventilateur d'extraction (30)** forment une unité fonctionnelle.

Les conduits de fumée concentriques (dits LAS) dans lesquels l'air d'alimentation est fourni par le terminal vertical en toiture à travers un espace annulaire, sont souvent problématiques lors du chauffage de l'appareil, car l'ascendance thermique a également lieu dans l'espace annulaire de l'air d'alimentation. C'est également le cas lorsque l'air d'alimentation est amené du haut via un conduit séparé.

Un raccordement de l'appareil à un conduit de fumées concentrique doit donc être considéré d'un œil critique. Tenez compte de ce que le calcul de dimensionnement du conduit des fumées a lieu à charge nominale, soit lorsque l'appareil est chauffé au maximum. Lorsque l'appareil est froid, une dépression règne aussi bien côté fumées que côté alimentation d'air. Cela peut entraîner des difficultés de démarrage.



Si le poêle doit être raccordé à un conduit de fumées concentrique, un spécialiste agréé doit effectuer la mise en service et, si nécessaire, le réajustement des paramètres de combustion. Dans la pratique, des problèmes d'allumage ou de combustion peuvent apparaître.

5.1 Calcul de dimensionnement du conduit des fumées

Pour garantir le parfait fonctionnement de votre poêle à granulés, une preuve d'aptitude technique du conduit de fumée selon EN 13384-1, doit être obligatoirement fournie. Si une alimentation en air de combustion externe est raccordée, son conduit d'apport d'air doit être aussi pris en compte dans ce calcul !

Le calcul doit être effectué pour une pression de débit nécessaire de 2 Pa. La dépression calculée doit être comprise entre 2 et 20 Pa à puissance nominale.

Si la dépression est plus élevée (>20 Pa), un dispositif technique autorisé doit être ajouté afin de limiter le tirage de la cheminée.

Pour garantir un bon allumage, la dépression doit être >1 Pa.

Si la dépression est négative, un bon comportement de démarrage ne peut pas être garanti !

Le respect des réglementations locales est obligatoire !



Si le poêle est utilisé sur un conduit de fumées inadapté, JUSTUS ne garantit pas le fonctionnement de l'appareil.

5.2 Raccordement au conduit des fumées

L'appareil décrit dans le présent manuel est homologué uniquement pour une utilisation avec chambre de combustion fermée.

L'utilisation avec un conduit de fumées collectif et à affectations multiples est interdite !

La mise en oeuvre du système d'évacuation des produits de la combustion sera :

- **Traditionnelle** selon NF DTU 24.1 et arrêté du 22/10/69,
- **Non traditionnelle** (position du débouché des fumées ou utilisation d'un conduit concentrique).

En cas de raccordement concentrique étanche, non conforme à l'arrêté du 22/10/69, il faudra suivre les prescriptions des Avis Techniques ou DTA des différents systèmes.

Si raccordement à un conduit d'évacuation existant (Pas neuf ou a déjà été utilisé) :

- le faire ramoner par un moyen mécanique (hérissron),
- faire vérifier son état physique (stabilité, étanchéité, compatibilité des matériaux, section...) par un fumiste compétent.

Si le conduit n'est pas compatible (ancien, fissuré, fortement encrassé), le remettre en état conformément aux réglementations en vigueur.

Le raccordement au conduit doit être dans la pièce où est installé le poêle. Ménagez un accès pour le ramonage et le nettoyage du conduit de raccordement.

Le type et l'état du conduit de fumées utilisé jouent un rôle essentiel pour le bon fonctionnement du poêle à granulés.

L'appareil doit être raccordé par le haut. Utilisez pour cela un conduit de raccordement équipé d'un système d'étanchéité adapté, le **ventilateur d'extraction (30)** pouvant entraîner la formation d'une surpression dans le raccordement.

Tous les raccordements entre l'appareil et le conduit des fumées doivent être stables, solides, étanches et sans tension. Veillez à ce que le conduit de raccordement ne dépasse pas à l'intérieur du conduit des fumées.

Nous vous conseillons l'utilisation d'un manchon mural.

Conduit de raccordement horizontal

Les portions horizontales du conduit de raccordement ont un effet défavorable sur le tirage et peuvent donc provoquer des problèmes d'allumage. De plus, la formation éventuelle de dépôts de suie dans ces portions horizontales aurait pour conséquence de réduire le diamètre du conduit et donc d'affaiblir encore davantage le tirage, aggravant ainsi le problème.

Dans le pire des cas, cela pourrait aussi engendrer un feu de cheminée.

Nous n'assumons donc aucune garantie de fonctionnement dans le cas d'un conduit à parcours horizontal d'une longueur supérieure à 0,40 m !



- Prévoyez un accès pour le ramonage et le nettoyage du conduit de raccordement et des conduits de fumées.

Le conduit de raccordement entre le poêle à granulés et l'entrée de la cheminée doit être aménagé de manière à ce que les fumées puissent entrer dans le conduit de fumée avec une faible perte de

pression et un faible refroidissement (voir DIN 18160). Le contrôle et le nettoyage du conduit de raccordement doivent pouvoir être effectués à tout moment.

Pour assurer l'étanchéité des raccordements, veuillez utiliser des connexions enfichables à système d'étanchéité adapté. Utilisez pour cela des tuyaux de marque JUSTUS ou de type équivalent.



AVERTISSEMENT !

Risque d'intoxication dû à l'échappement de fumées toxiques

En cas d'installation incorrecte des conduits de raccordement, la fumée peut s'échapper et entraîner une intoxication au monoxyde de carbone !

5.3 Alimentation en air de combustion externe



À la livraison, l'appareil ne peut être alimenté en air de combustion externe que par un raccordement à un tuyau de raccordement concentrique (dit LAS). Un manchon de raccordement séparé pour une alimentation en air de combustion externe est fourni avec l'appareil et peut, si nécessaire, être monté dans la partie inférieure de l'appareil (→ chapitre 5.3.1).

L'alimentation en air de combustion externe a entre autres l'avantage d'utiliser pour la combustion l'air frais extérieur et non pas l'air ambiant chauffé.

Ainsi, l'apport d'air frais nécessaire qui doit être assuré sur le lieu d'installation est moins important.



Pour utiliser l'appareil en tant que *foyer indépendant de l'air ambiant*, une alimentation en air de combustion externe est indispensable.

En cas de besoin (pièces à vivre particulièrement étanches par ex.), il est possible d'équiper l'appareil d'un raccord d'alimentation en air de combustion externe.

Une amenée d'air frais de combustion est indispensable pour le bon fonctionnement du poêle à granulés.

Deux solutions sont possibles, à savoir :

- Prise d'air extérieur en raccordement « Non étanche »

Si pour des raisons d'installation l'appareil ne peut pas prélever l'air de combustion sur l'extérieur, l'air transitera par l'appareil au travers d'une **entrée d'air non obturable** dont la grille aura une **section minimum de 50 cm²**. Cette dernière devra être placée dans la mesure du possible face aux vents dominants et devra déboucher dans la pièce où se trouve le poêle (en amenée d'air directe).

- Prise d'air extérieur en raccordement « Étanche »

Le poêle est étanche et peut être raccordable sur l'extérieur. Il est compatible pour une installation dans des bâtiments de type BBC et conforme à la **RT 2012**.

La prise d'air raccordée directe pour un branchement à l'appareil, de diamètre 50mm, prélève l'air à l'extérieur de l'habitation indépendamment de tous systèmes de ventilation (hotte de cuisine aspirante, VMC, pompes à chaleur, etc.).

Le conduit d'amenée d'air doit déboucher de l'extérieur ou d'un espace ventilé dans la mesure du possible face aux vents dominants. Dans le cas d'un **vide sanitaire**, celui-ci doit comporter au moins d'une ou plusieurs grilles d'aération dont **la surface (en cm²) doit être égale à 5 fois la surface du vide sanitaire (en m²)**.

► Veillez à l'étanchéité du conduit d'alimentation en air de combustion externe !

- L'aptitude technique de l'alimentation en air de combustion externe (longueur de conduit, sections, coudes et filtre) doit être prouvée dans le calcul de dimensionnement du conduit de fumée selon EN 13384-1.

Les valeurs suivantes sont recommandées :

Tuyau de 70 mm de Ø intérieur :

Longueur maximale : 3 m ; max. 3 coudes de 90°

Tuyau de 100 mm de Ø intérieur :

Longueur maximale : 6 m ; max. 4 coudes de 90°

- Pour la conduite d'air, utiliser un tuyau lisse en métal ou en matière plastique résistant aux hautes températures. Il est recommandé d'utiliser un tuyau flexible en aluminium pour le raccordement entre le poêle et le conduit d'air.
- Une grille (maillage 3 mm) doit être installée à l'entrée de l'air de combustion pour empêcher l'intrusion de petits animaux, d'insectes ou d'impuretés qui pourraient entraver l'aspiration d'air. Les dimensions de la grille installée doivent permettre une alimentation suffisante en air de combustion ; la grille doit être contrôlée et, si nécessaire, nettoyée régulièrement.
- La section de l'entrée doit être sélectionnée de manière à garantir, malgré l'utilisation éventuelle de filtres ou autres éléments, une section libre suffisante qui doit être supérieure à la section de conduit nécessaire.
- Une grille de protection installée devant l'arrivée d'air extérieur ne doit pas rétrécir ni bloquer l'arrivée d'air.
- L'arrivée d'air extérieur doit être conçue de manière à être protégée contre l'infiltration d'humidité (ex. : pluie battante) et les variations de pression (ex. : rafales de vent). Il faut prévoir au minimum l'installation d'un coude de 90° vers le bas.
- Veillez dans tous les cas à ce que les besoins d'air de combustion d'environ 30 m³/h soient assurés à un tirage de 4 Pa.
- Le tirage de la cheminée, en conjonction avec le ventilateur d'extraction, doit être apte à surmonter les résistances supplémentaires d'un poêle ainsi équipé.
- Une installation dans des locaux humides (bâtiment neuf !) peut entraîner la formation d'eau de condensation sur le corps du poêle et la corrosion de celui-ci.
- Si l'appareil est raccordé à une prise d'air extérieur, nous vous recommandons de ne pas utiliser de l'air provenant de locaux très humides (par exemple d'une cave humide). L'humidité de l'air risquerait dans ce cas de se condenser dans l'appareil froid, ce qui pourrait entraîner la corrosion du corps de l'appareil.



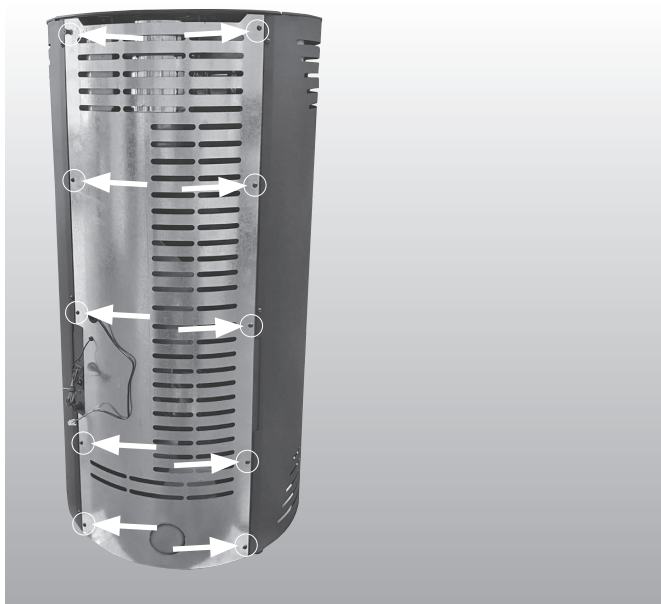
L'appareil répond aux exigences d'un fonctionnement indépendant de l'air ambiant. En cas de combinaison avec un système de ventilation, il incombera à un spécialiste qualifié de décider de la nécessité éventuelle d'installer un contrôleur de dépression.

5.3.1 Modification de l'appareil en vue d'un raccordement pour un apport d'air de combustion externe par l'arrière indépendant



Pour conserver la garantie, cette modification en vue d'un raccordement indépendant pour un apport d'air de combustion externe par l'arrière ne peut être effectuée que par un spécialiste formé et qualifié.

- Desserrez les 10 vis qui fixent le panneau arrière au corps de l'appareil (flèches).



- Retirez le panneau arrière.



DANGER !

Danger de mort par électrocution

Lorsqu'on retire des pièces d'habillage de l'appareil, des éléments conducteurs de courant sont mis à nus :

- Avant chaque ouverture de l'habillage de l'appareil, couper impérativement l'alimentation électrique de l'appareil.

Les opérations à effectuer sur des pièces conductrices de courant doivent être confiées uniquement à des spécialistes agréés.



RECOMMANDATION :

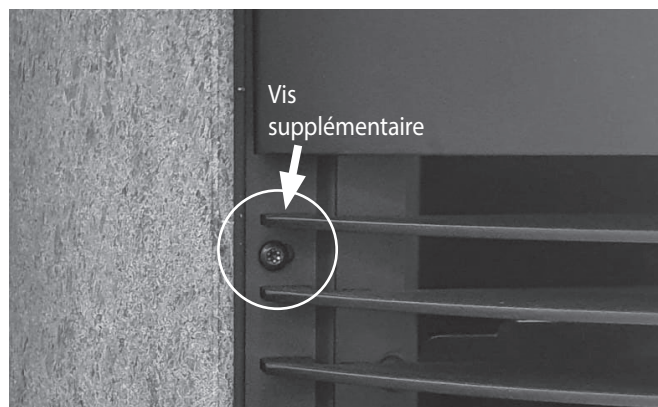
En retirant le panneau arrière, faites particulièrement attention à la sonde de température et au câble RS232.

Il peut s'avérer nécessaire de retirer le collier de serrage du câble de la sonde de température.

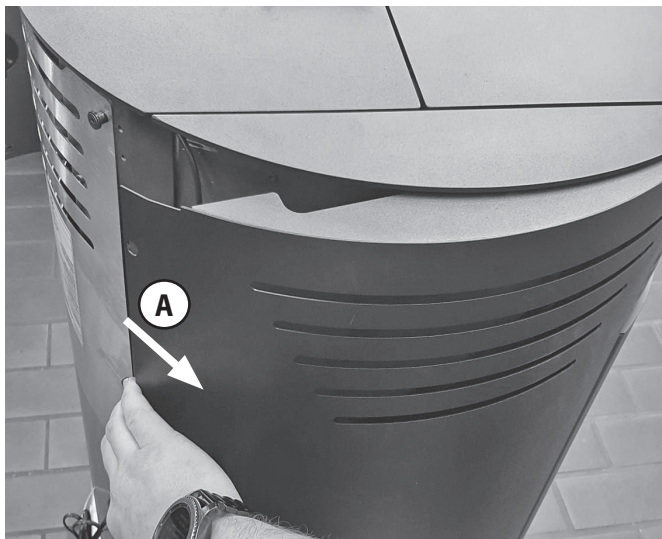
- Desserrez les 3 vis qui fixent le panneau latéral de gauche au corps de l'appareil (flèches). (Illustration servant d'exemple)



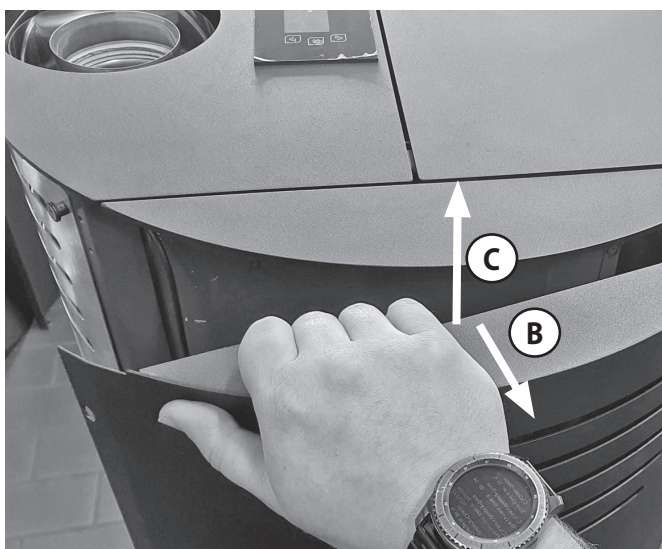
- Dans le modèle « Pierre ollaire », une **vis supplémentaire**, qui doit également être dévissée, se trouve sur la partie avant de l'appareil, à proximité de la grille d'aération.



- Saisissez le panneau latéral de gauche par l'arrière et tirez-le vers l'extérieur (A), pour pouvoir ainsi le saisir par le haut.

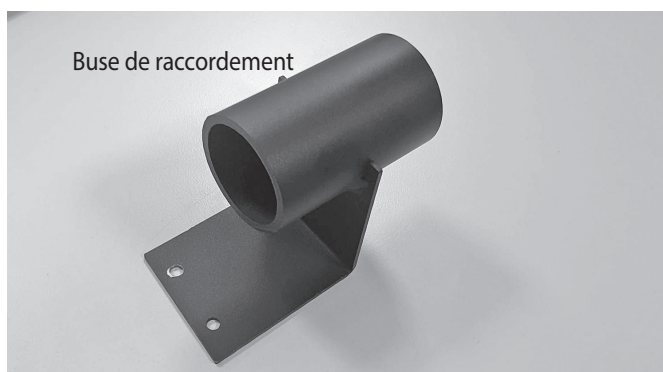


- Tirez légèrement le bord supérieur du panneau latéral de gauche vers l'extérieur (B).
- Retirez avec précaution le panneau latéral de gauche en le soulevant vers le haut (C) et déposez-le sur une surface souple pour éviter de le rayer ou de l'endommager.



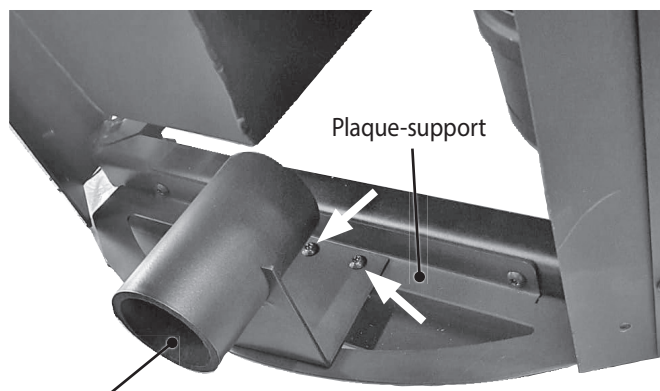
La buse de raccordement prévue pour une arrivée d'air de combustion externe par l'arrière se trouve à la livraison dans la chambre de combustion.

- Veuillez la retirer et la déballer.



À l'arrière de l'appareil aux alentours du socle se trouve une plaque-support qui sert au montage de la **buse de raccordement**. Les 2 vis nécessaires à l'installation de la **buse de raccordement** ont été utilisées à la livraison pour fixer l'appareil sur la palette.

- Retirez les deux vis de la plaque-support.
- Fixez la **buse de raccordement** à l'aide de ces vis (flèches) sur la plaque-support comme indiqué sur l'illustration ci-dessous.



Buse de raccordement

À la livraison, l'appareil se procure l'air nécessaire à la combustion par l'intermédiaire de l'**orifice d'aspiration d'air de combustion (12)** qui entoure la **buse du conduit des fumées (11)**.

La chambre de combustion est reliée à cet effet à l'**orifice d'aspiration d'air de combustion (12)** par un tuyau flexible en aluminium.

- Desserrez le collier de serrage situé sur l'arrière (flèche) et retirez le tuyau flexible en aluminium.



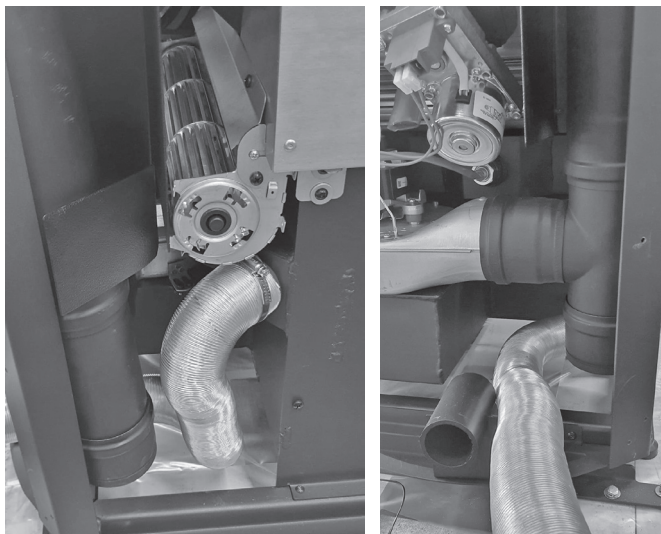
Le collier de serrage desserré sera par la suite utilisé pour fixer le tuyau flexible en aluminium à la buse de raccordement montée.

- Déplacez le tuyau flexible en aluminium vers le bas vers la buse de raccordement comme indiqué sur l'illustration ci-dessous.



RECOMMANDATION :

Lors du montage du tuyau flexible en aluminium, veillez à maintenir une distance suffisante par rapport aux conduits d'évacuation des fumées !



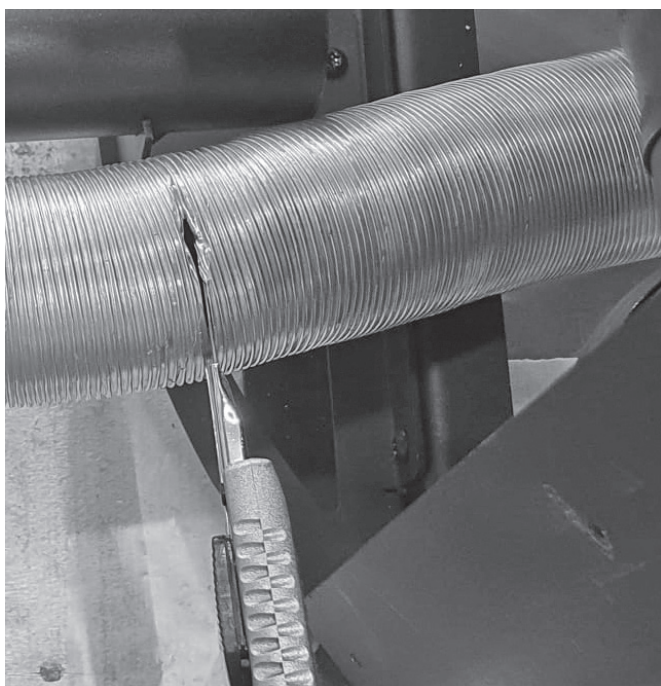
- Raccourcissez le tuyau flexible en aluminium à la longueur réellement nécessaire.



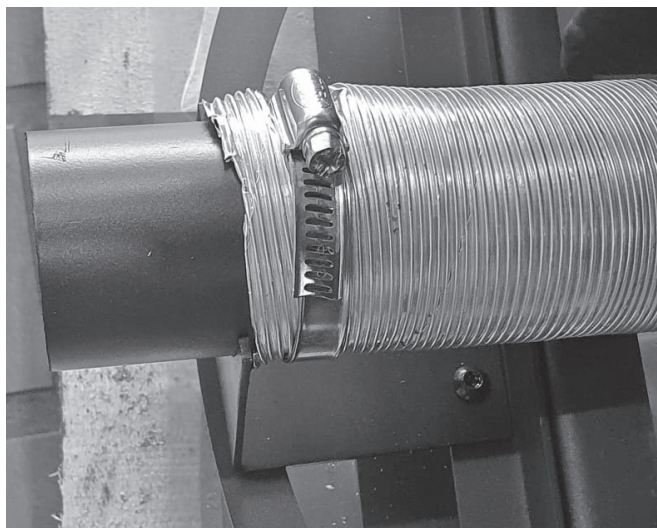
PRUDENCE !

Risque de blessure

Évitez le contact avec les bords éventuellement tranchants !



- Fixez le tuyau flexible en aluminium à la buse de raccordement montée à l'aide du collier de serrage (retiré lors de l'étape précédente) comme indiqué sur l'illustration ci-dessous.



- Défoncez l'ouverture pré-perforée prévue pour la buse de raccordement (flèche) située sur le panneau arrière de l'appareil.

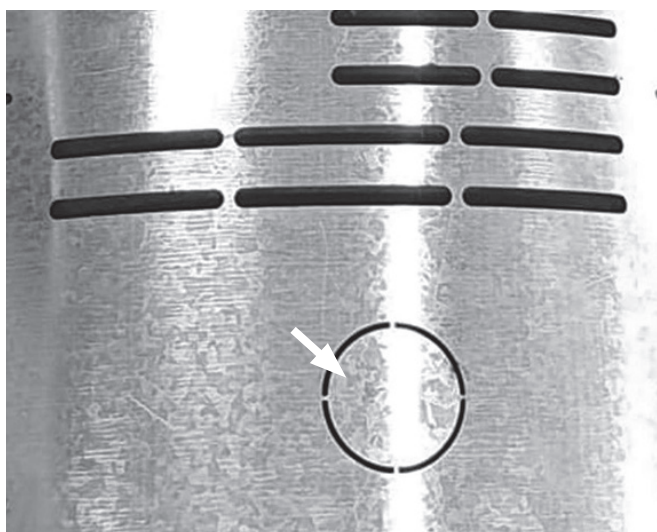


PRUDENCE !

Risque de blessure

Évitez le contact avec les bords éventuellement tranchants !

- Arrondissez les bords à l'aide d'une lime.



- Une fois l'opération terminée, vérifiez l'étanchéité de l'appareil. Il ne doit pas perdre plus de 2,5 m³/h à 50 Pa.
- Si nécessaire, rectifiez l'étanchéité.
- Remontez le panneau latéral et le panneau arrière sur l'appareil.

6. Préparation au fonctionnement de l'appareil

Pour permettre un fonctionnement sûr et irréprochable de l'appareil, il est nécessaire de positionner correctement certains de ses éléments et de les fixer dans cette position.

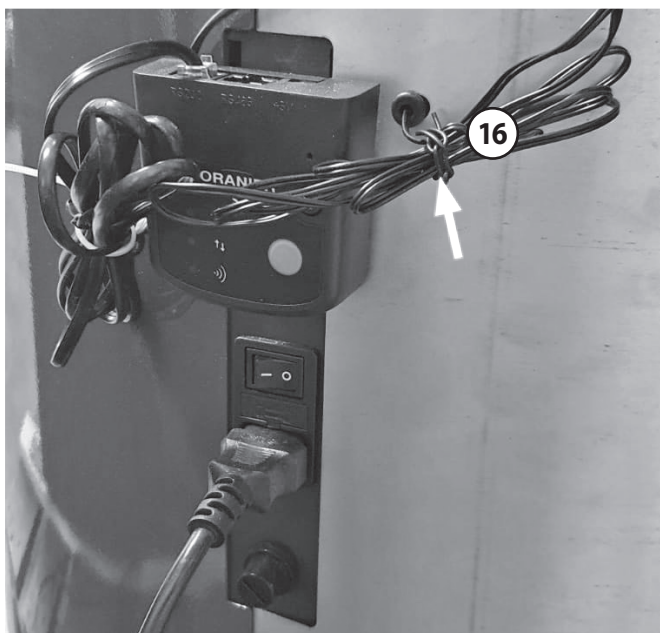
Ces travaux doivent être exécutés avant la première mise en service du poêle afin de garantir son parfait fonctionnement.

6.1 Sonde de température ambiante

Les températures mesurées **par la sonde de température ambiante (16)** sont très importantes pour une commande efficace de l'appareil en service.

Pour obtenir des mesures de température réalistes, il peut être important de placer la **sonde de température ambiante (16)** à une certaine distance de l'appareil.

Il est possible à cet effet de retirer le collier serre-câble (flèche) de façon à pouvoir ainsi positionner la **sonde de température ambiante (16)** à un endroit plus approprié.



i

La **sonde de température ambiante (16)** est placée à l'arrière de l'appareil, près du sol, qui est normalement l'endroit le plus froid de l'appareil.

À cause de conditions de flux particulières et de rayonnement thermique direct ou réfléchi du conduit de fumée, des températures nettement plus élevées que la température ambiante réelle peuvent se créer dans cette zone.

Il convient donc de mettre en place des mesures adaptées (ex. : installation d'une plaque de protection) pour permettre à la sonde de température ambiante de mesurer la température qui règne réellement dans la pièce.

6.2 Pieds réglables en hauteur

L'appareil est équipé de 4 **pieds réglables en hauteur (8)**. À la livraison de l'appareil, ses pieds sont entièrement enfoncés.

Pour permettre la circulation d'air nécessaire au fonctionnement de l'appareil, ces **pieds réglables en hauteur** doivent être sortis d'au moins **5 mm**.

Veillez au bon positionnement vertical (niveau à bulle !) et à la stabilité de l'appareil !

i

Lorsque l'appareil est en service, le ventilateur et la vis sans fin émettent uniquement des bruits très légers ; cependant, dans certaines conditions défavorables dépendant de la structure de la surface de pose, ces bruits peuvent être transmis à la surface de pose par l'intermédiaire des **pieds réglables en hauteur (8)** (bruits de structure).

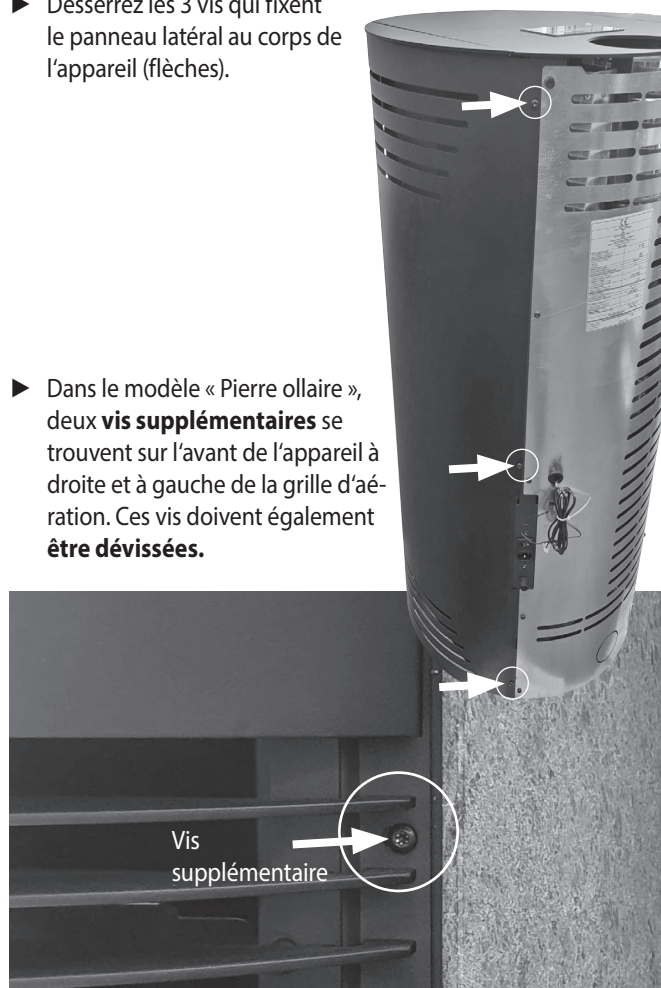
Pour réduire cette transmission de bruits, nous recommandons dans ces cas l'installation de plaques amortissant les bruits et les vibrations entre les **pieds réglables en hauteur (8)** et la surface de pose.

Les **pieds réglables avant (8)** sont directement accessibles. Pour atteindre les **pieds arrière (8)**, il faut retirer les **deux** panneaux latéraux de l'appareil.

Le retrait d'un panneau latéral est décrit ci-dessous. Le retrait du **deuxième** panneau se fait de la même manière.

- Desserrez les 3 vis qui fixent le panneau latéral au corps de l'appareil (flèches).

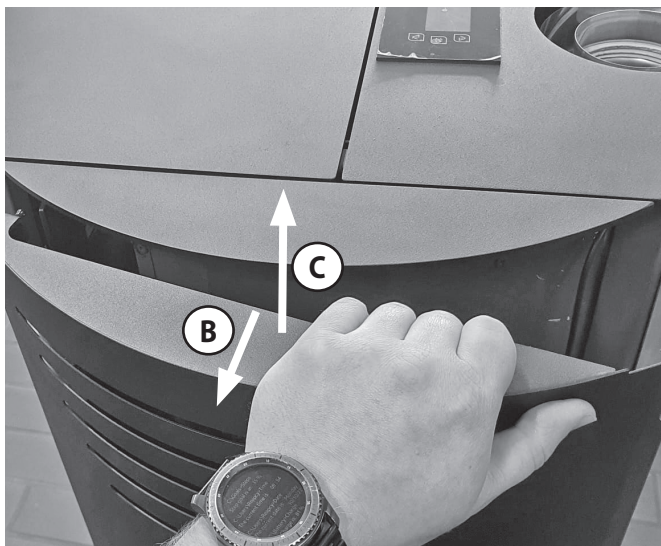
- Dans le modèle « Pierre ollaire », deux **vis supplémentaires** se trouvent sur l'avant de l'appareil à droite et à gauche de la grille d'aération. Ces vis doivent également **être dévissées**.



- Saisissez le panneau latéral par l'arrière et tirez-le vers l'extérieur (A), pour pouvoir ainsi le saisir par le haut.



- Tirez légèrement le haut du panneau latéral vers l'extérieur (B).
- Retirez avec précaution le panneau latéral par le haut (C) et déposez-le sur une surface souple pour éviter de le rayer ou de l'endommager.



6.3 Choix du lieu d'installation



AVERTISSEMENT !

Risque d'intoxication dû à l'échappement de fumées toxiques

La présence de dispositifs d'évacuation d'air (par ex. hottes aspirantes) dans la même pièce ou le même réseau d'air ambiant que l'appareil peut poser problème.

Veuillez consulter un spécialiste qualifié qui vous informera sur les mesures préventives adéquates à prendre.

Lors du choix du lieu d'installation de l'appareil et lors de son installation, veillez à ce que les distances de sécurité minimales exigées soient absolument respectées !

Attention : en raison de tolérances de fabrication inévitables, les dimensions réelles peuvent légèrement différer par rapport aux dimensions indiquées.

La plage de tolérance des cotes de raccordement du conduit de raccordement de fumée et de l'alimentation en air frais a tendance à être plus grande.

La surface sur laquelle l'appareil est installé doit être à même de supporter cette charge. Si la structure du sol ne remplit pas ces conditions, il sera nécessaire de prendre les mesures nécessaires adéquates (par ex. l'installation d'une plaque de répartition des charges).



Une liberté de mouvement suffisante doit être prévue autour de l'appareil pour permettre la réalisation des travaux réguliers de nettoyage et de maintenance (→ chapitre 6.3.1). Si la liberté de mouvement est limitée, le surcroît de travail qui peut en résulter sera à la charge du client.

6.3.1 Installation

Emplacement dans la pièce d'installation et distances de sécurité :



AVERTISSEMENT !
Risque d'incendie dû à la présence d'objets inflammables dans la zone de sécurité

► Ne posez aucun objet inflammable (par ex. tapis, meubles, plantes, etc.) dans la zone de sécurité.

L'installation doit être agréée par une autorité officielle compétente et qualifiée.

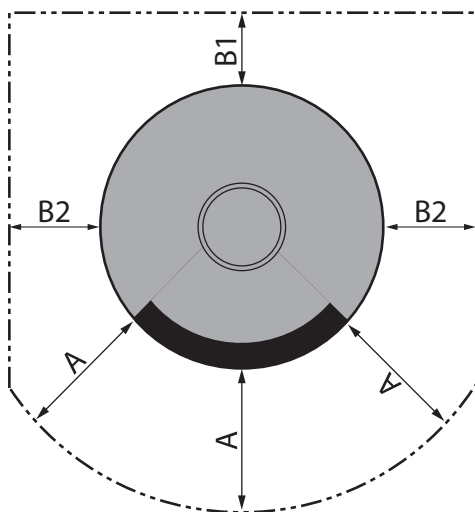


RECOMMANDATION :
Risque de dommages en cas d'installation et de montage incorrects

Le montage et l'installation doivent être effectués uniquement par une entreprise spécialisée et agréée !

Selon la norme NF DTU 24.1 (et EN 15287-1), les distances de sécurité du conduit de raccordement par rapport aux matériaux combustibles doivent être de :

- 3 x DN avec un mini de 375 mm,
- ou 1,5 x DN (avec mini 200 mm) si protection contre le rayonnement créant un vide d'air et réalisée dans un matériau non combustible,
- ou indications du fabricant du dispositif de protection (valeur qui peut être < 1,5 x DN).



Distances de sécurité minimales à respecter par rapport à tout matériau de construction inflammable :

A :	70 cm dans la zone de rayonnement de la vitre
B1 :	20 cm distance mur arrière
B2 :	20 cm distance mur latéral

Pour les éléments de construction en matériaux ininflammables / incombustibles, il est possible de réduire ces distances de sécurité. Dans le cas de murs hautement isolés (valeur $U < 0,4 \text{ W/m}^2\cdot\text{K}$) il faudra augmenter de 5 cm la distance de sécurité minimale nécessaire entre le mur et l'appareil en fonction de la norme DIN 18896.

Si le poêle est installé très près du mur, des traces de pyrolyse peuvent apparaître sur le mur.

Outre les distances de sécurité normalement imposées, il doit être possible d'effectuer les travaux normaux de nettoyage et de maintenance. → Chapitre 12 « Maintenance ».

Lors de l'installation du tuyau de raccordement, il est impératif de respecter une distance de sécurité d'au moins **40 cm** entre le tuyau de raccordement sur toute sa longueur et tout élément de construction en matériaux inflammables / combustibles.

Ceci peut nécessiter une distance de sécurité entre l'appareil et le mur plus importante que celle mentionnée ci-dessus.



Si l'appareil est installé sur un sol délicat et pour éviter des bruits indésirables, nous vous recommandons de coller des patins de feutre sous les **pieds réglables (8)** de l'appareil.

La position horizontale exacte de l'appareil s'obtient en jouant sur la hauteur des **4 pieds réglables en hauteur (8)**.

6.4 Première mise en service

Conditions préalables :

L'installation est conforme à la législation et aux règlements en vigueur et a été agréée par une autorité officielle compétente et qualifiée.

- Veuillez retirer tous les documents et accessoires de la chambre de combustion, du réservoir à granulés et du **cendrier (6)** avant le premier allumage du poêle.
- Décollez soigneusement tous les autocollants de la vitre sans y laisser de trace.

**RECOMMANDATION :**

La peinture du poêle n'atteint sa solidité finale qu'après plusieurs chauffés à puissance calorifique nominale.

Pour éviter d'endommager la peinture, ne nettoyez pas les surfaces avant d'avoir réalisé plusieurs processus de chauffe.

Veuillez noter les points suivants :

- Avant la première mise en service, veuillez vous assurer qu'aucun objet (petites pièces, matériaux d'emballage, etc.) ne se trouve plus dans le **cendrier (6)** ou dans les conduits de fumée de l'appareil.
- Il est fortement déconseillé de toucher ou de frôler le poêle durant la cuisson de la peinture.
- Pendant cette première chauffe, le poêle dégagera des odeurs et des fumées, phénomène normal dû à la cuisson de la peinture et à l'évaporation des graisses de montage. Ces odeurs disparaîtront rapidement.
- Veillez donc à bien ventiler la pièce où se trouve l'appareil.
- Ne déposez aucun objet sur le poêle pendant la cuisson de la peinture.

- Ce processus de cuisson de la peinture doit être effectué sous surveillance.



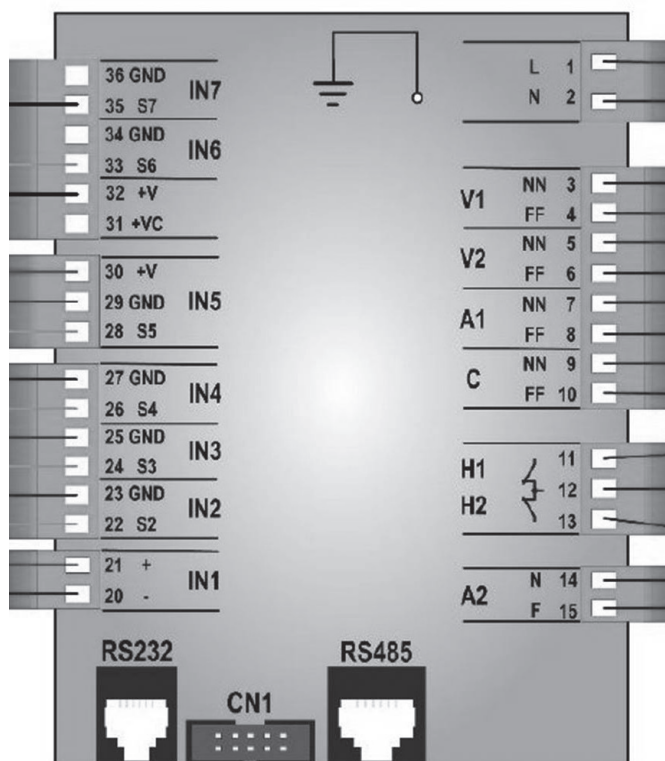
Souvent, les conduits de fumées en maçonnerie qui n'ont pas été utilisés pendant une longue période doivent dans un premier temps être « séchés ». Ce n'est qu'après plusieurs flambées intenses que vous obtiendrez un bon tirage. Étant donné le très haut rendement des appareils à granulés et la faible température des fumées qui en résulte, il est possible que les conduits de fumée maçonnés ne soient pas suffisamment chauffés. Une réfection du conduit est nécessaire.

6.5 Raccordements électriques

L'appareil doit être branché à une prise secteur correctement installée et alimenté en tension secteur à l'aide du câble d'alimentation fourni.

Le circuit imprimé de l'**électronique de commande** dispose à l'extérieur d'un bornier vert qui apparaît après l'ouverture de la trappe de maintenance.

Ce bornier permet de raccorder des appareils externes, par exemple l'option « Demande externe ».



6.5.1 Raccordement « Demande externe »

Il s'agit d'une **entrée de commutation sans potentiel** qui permet de démarrer l'appareil ou de le passer en phase d'extinction.

Cette **entrée de commutation sans potentiel** fait démarrer l'appareil quand le contact est mis. Si le contact est interrompu, l'appareil entre en phase d'extinction puis s'éteint. L'appareil peut être piloté normalement via l'**unité de commande (22)** (→ chapitre « 7.1 ») quel que soit l'état de l'entrée de commutation.

L'entrée de commutation ne bloque pas l'appareil.

- Pour permettre le raccordement électrique d'un **contact de commutation sans potentiel** à l'**entrée de commutation sans potentiel**, il faut retirer la plaque arrière de l'appareil.



DANGER !

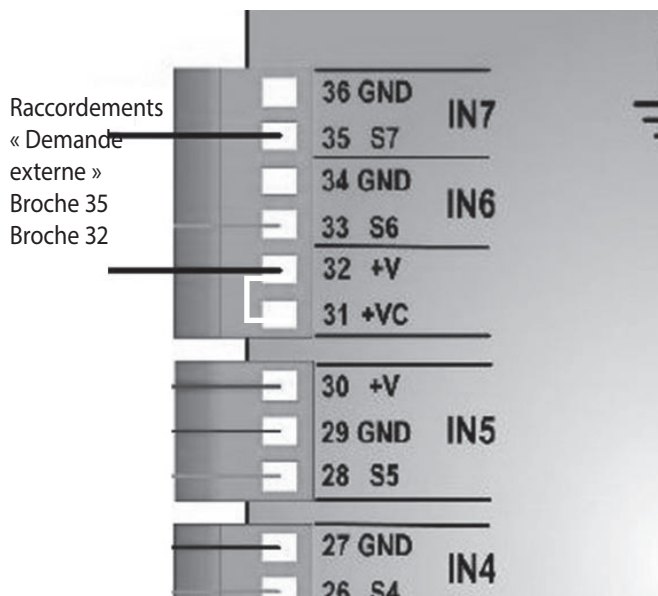
Danger de mort par électrocution

Lorsqu'on retire des pièces d'habillage de l'appareil, des éléments conducteurs de courant sont mis à nus :

- Avant chaque ouverture de l'habillage de l'appareil, couper impérativement l'alimentation électrique de l'appareil.

Les opérations à effectuer sur des pièces conductrices de courant doivent être confiées uniquement à des spécialistes agréés.

L'**électronique de commande** apparaît. La connexion se fait via le bornier vert à 5 pôles par les **broches 35 et 32** :



- S'il existe un pont entre les **broches 35 et 36**, il faudra le retirer.

6.6 Réalimentation en granulés

Si le **couvercle du réservoir à granulés (23)** reste trop longtemps ouvert, la combustion est interrompue.

La réalimentation en granulés doit s'effectuer dans un délai déterminé (norm. 2 min), sinon un message d'erreur est généré et l'appareil passe en **phase d'extinction**.

Veuillez d'abord remplir le réservoir à granulés (→ chapitre « **3.3 Réservoir à granulés** »).

- Saisissez sur l'avant l'encoche du **couvercle du réservoir (23)** et ouvrez le **couvercle (23)** en le rabattant vers l'arrière.

L'**orifice de remplissage (24)** devient ainsi accessible.

- Coupez un coin d'un sac de granulés.



- Versez des granulés dans le réservoir.



AVERTISSEMENT :

Risque d'incendie

Retirez immédiatement tous les granulés éventuellement tombés à côté de l'**orifice de remplissage (24)** !



Veuillez à ne pas trop remplir le réservoir à granulés, de manière à ce que le **couvercle du réservoir à granulés (23)** puisse refermer hermétiquement l'**orifice de remplissage (24)**.



Si le **couvercle du réservoir à granulés (23)** reste trop longtemps ouvert, la combustion est interrompue.



AVERTISSEMENT !

Risque d'asphyxie dû à l'échappement de fumées toxiques

Après réalimentation, veuillez refermer immédiatement le **couvercle du réservoir à granulés (23)**.

- Après avoir rajouté des granulés, rabattez le **couvercle du réservoir à granulés (23)** et refermez ainsi hermétiquement l'**orifice de remplissage (24)**.
- Rabattez le **couvercle du réservoir à granulés (23)** dans sa position initiale (D).

6.7 Adapter l'appareil aux conditions ambiantes

Afin de garantir son fonctionnement optimal, le poêle à granulés doit être adapté aux conditions ambiantes qui règnent sur son lieu d'installation. Certes, les appareils sont construits en usine de manière à bien fonctionner dans la plupart des conditions ambiantes, mais il est impossible de prendre exactement en compte toutes les sortes de conditions ambiantes possibles.

La puissance du **ventilateur d'extraction (30)**, le tirage du conduit de fumée et l'alimentation en air de combustion forment une unité fonctionnelle.

Il faut donc adapter la puissance du **ventilateur d'extraction (30)** au tirage du conduit de fumée raccordé. Il peut également être nécessaire d'adapter la quantité de granulés transportée.

Pour garantir la fiabilité du démarrage de l'appareil, il peut également s'avérer nécessaire de modifier et optimiser les paramètres de démarrage.

En cas de conditions particulièrement défavorables, il peut s'avérer nécessaire, notamment pour les phases d'allumage puis de stabilisation, de réajuster certains paramètres.

On ne peut non plus exclure que la réalisation de certaines mesures de construction soit éventuellement nécessaire pour garantir un fonctionnement optimal.

Ce réglage et cette adaptation demandent expérience et expertise et doivent impérativement être effectués par une entreprise spécialisée, un technicien, un partenaire de service ou par JUSTUS et doivent être consignés dans le carnet d'entretien.

Ceci est également une condition préalable en cas de recours à la garantie.



RECOMMANDATION :

La première mise en service doit être effectuée par une entreprise spécialisée formée à cet effet, un technicien, un partenaire de service ou par JUSTUS.

La première mise en service doit être consignée dans le carnet d'entretien !



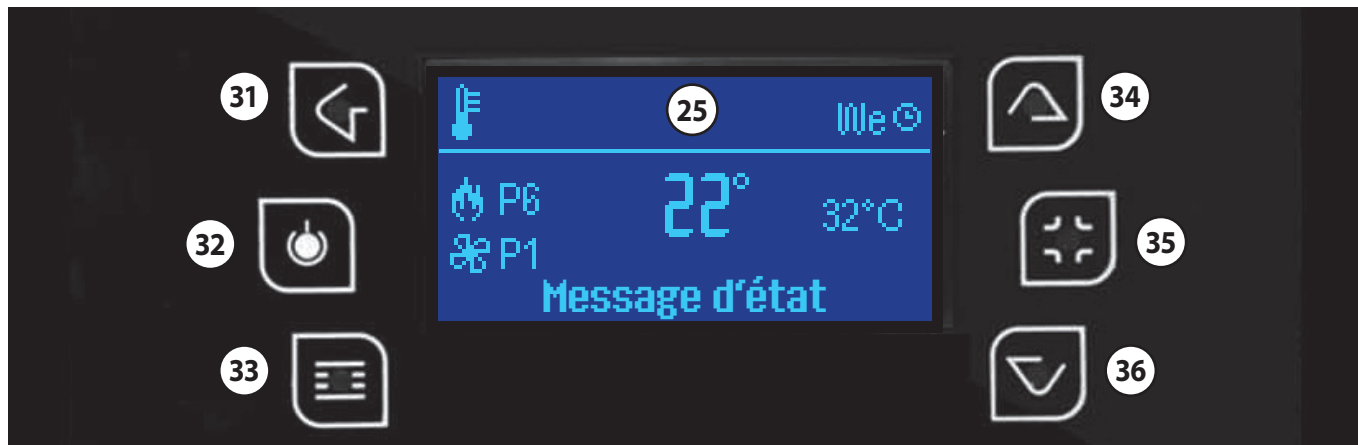
RECOMMANDATION :

Surtout à la mi-saison (quand les températures extérieures sont supérieures à 10°C ou en cas de vents descendants), la dépression dans un système d'évacuation des fumées inadapté peut être trop faible à cause de l'inconstance des conditions météorologiques. Cela peut entraîner des problèmes à l'allumage ou une mauvaise combustion.

Dans ce cas, nous vous recommandons de calibrer le **ventilateur d'extraction (28)** (→ chapitre **8.6.2.6 « Calibrage Ventilateur d'extraction »**) ainsi que de commuter l'appareil sur le niveau de réglage « 2 » (→ chapitre **8.6.1.4 « Recette »**).

7.1 Unité de commande

L'**unité de commande (22)** comprend, outre l'**afficheur (25)**, 6 touches permettant de mettre en marche, mettre en veille, commander et régler l'appareil par une légère pression. **Lorsqu'on appuie sur une touche, un voyant s'allume au centre de celle-ci.**



Touche « ESC » (31)

Actionnement court:

- Annulation d'une saisie **sans validation** de la valeur (modifiée)
- Naviguer sur un niveau de menu supérieur



Touche « HAUT » (34)

- **Actionnement court sur l'écran de démarrage:** Modification de **Recette**
- **Augmentation de la valeur;** un actionnement long entraîne une augmentation continue. Confirmation de la valeur (modifiée) avec la touche « **OK/MENU** » (33)
- Naviguer **vers le haut** dans les menus



Touche « ON/OFF » (32)

Actionnement long :

- démarrage/arrêt de l'appareil
- Réinitialiser en cas de messages d'erreur

Actionnement court dans le menu Set :

- activer/désactiver « Chrono »



Touche « SET » (35)

Actionnement court dans le menu choisi :

- Activer « Chrono » (plages horaires)

Actionnement court dans le menu principal :

- Activer « Menu d'information »

Actionnement court dans le sous-menu « Chrono » :

- Activer la programmation horaire choisie



Touche « OK/MENU » (33)

Actionnement court sur l'écran de démarrage:

- Ouverture « Menu »

Actionnement long sur l'écran de démarrage:

- Ouverture « Menu principal »

Actionnement court:

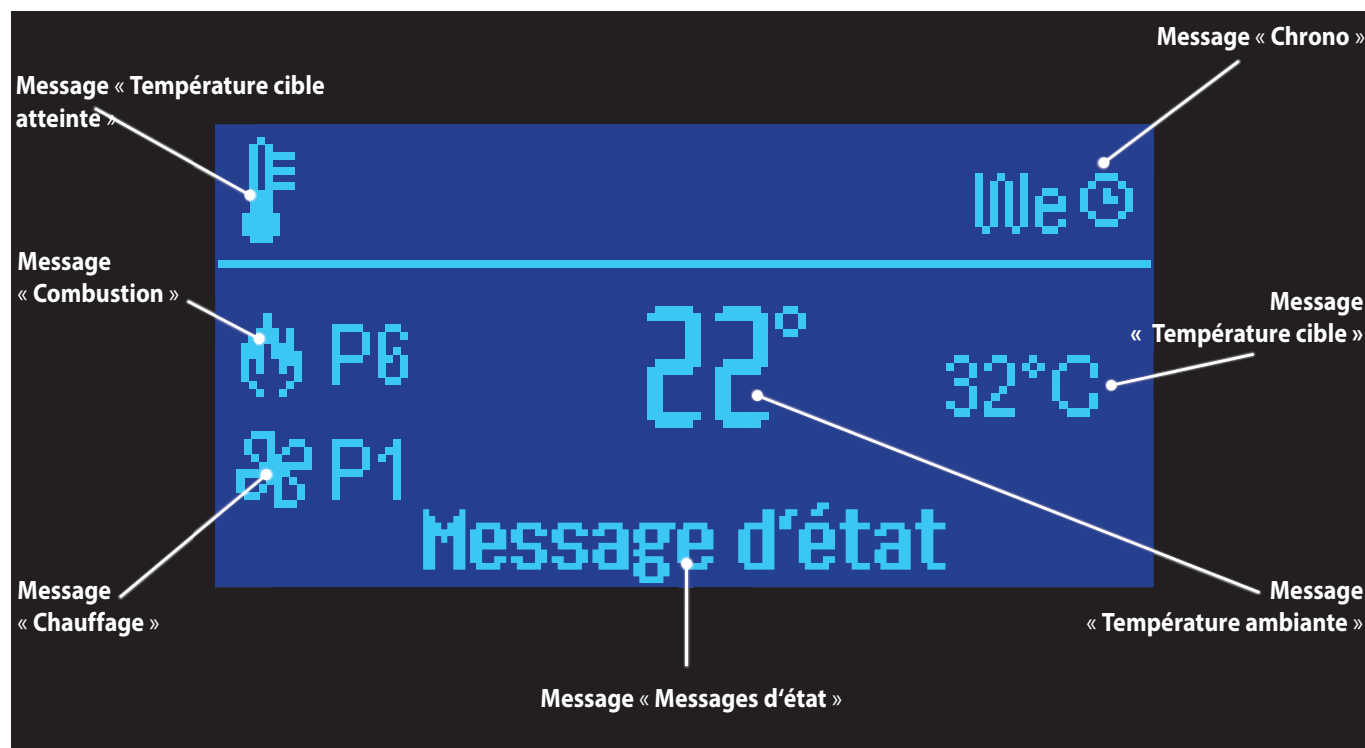
- Confirmation d'une saisie **avec validation** de la valeur (modifiée)
- Naviguer dans le niveau de menu inférieur



Touche « BAS » (36)

- **Actionnement court sur l'écran de démarrage:** Modification de la **température de consigne de la chaudière**
- **Réduction de la valeur ;** un actionnement long entraîne une réduction continue. Confirmation de la valeur (modifiée) avec la touche « **OK/MENU** » (33)
- Naviguer **vers le bas** dans les menus

7.2 Afficheur



L'afficheur se divise en 3 zones d'affichage :

- **Zone d'affichage « Commandes »**
 - Programmation horaire active
 - Contrôle thermostat
- **Zone d'affichage « Affichage principal »**
 - Combustion
 - Chauffage
 - Température cible (°C)
 - Température ambiante (°C)
- **Zone d'affichage « Messages d'état »**
(→ chapitre 8.7 « Messages d'état »)
 - Nettoyage
 - Défaut
 - En chauffe
 - Extinction
 - Check up (Contrôle)
 - Allumage
 - Stabilisation
 - Porte
 - Modulation
 - Arrêt
 - Veille (Standby)
 - Autonettoyage
 - En chauffe M
 - Récupération allumage

7.3 Menu d'information

Activez le menu d'information en appuyant brièvement sur la touche « Set » (35).

Le menu d'information apparaît :

T. Fumée [°C]	280
T. ambiante [°C]	22
Recette	1
Service [h]	480
Nettoyage [h]	0

« **Service** » indique les heures de fonctionnement jusqu'au prochain service nécessaire à effectuer par un technicien de service qualifié (→ chapitre 12).

« **Nettoyage** » indique les heures de fonctionnement après lesquelles le prochain nettoyage sera **au plus tard** requis (→ chapitre 11).

8. Utilisation et commande

L'appareil est équipé d'une **unité de commande (22)** qui permet de sélectionner facilement et rapidement les fonctions de commande de l'appareil, mais aussi de l'adapter à ses conditions d'installation et d'utilisation.

L'**afficheur (25)** affiche également des informations claires sur l'état de fonctionnement, les messages d'état et les éventuels messages d'erreurs.

8.1 Mise en marche de l'appareil

Une fois que l'appareil a été correctement installé, que tous les raccordements ont été effectués et qu'il a été vérifié qu'il ne contenait plus de corps étrangers, on peut mettre l'appareil en service :

1. Versez des granulés dans le réservoir.



La vis sans fin n'est pas encore remplie de granulés.

2. Branchez la prise secteur et activez l'**interrupteur d'alimentation (19)**.

3. Actionnez longuement la **touche « ON/OFF » (32)**.

8.2 Mode de commande

L'appareil est commandé en « **mode température ambiante** » (=en fonction de la température ambiante) .

De plus, il est également possible de faire fonctionner l'appareil en « **mode Puissance** » (= selon une puissance prescrite) pour un réchauffement ou un refroidissement rapides.

8.2.1 Fonctionnement en mode température ambiante (=en fonction de la température ambiante)

La **température ambiante présélectionnée est considérée comme température cible** et l'appareil règle automatiquement la **puissance de combustion nécessaire à l'obtention ou au maintien de cette température ambiante**. Pour un contrôle automatique de la combustion, la **puissance** doit être réglée sur « **AUTO** » (→ chapitre 8.2.2).

Si la température ambiante actuelle est supérieure ou égale à la température cible, l'appareil se met d'abord en mode **Modulation**, jusqu'à ce que la température cible soit dépassée, puis il passe par une phase d'**Extinction** avant de passer au mode **Veille**.

En mode **Veille**, l'appareil redémarre automatiquement dès que la température ambiante tombe en dessous de la température cible.

Vous avez également le choix dans le sous-menu « Chrono » entre les modes de fonctionnement Journalier, hebdomadaire et Fin de la semaine.

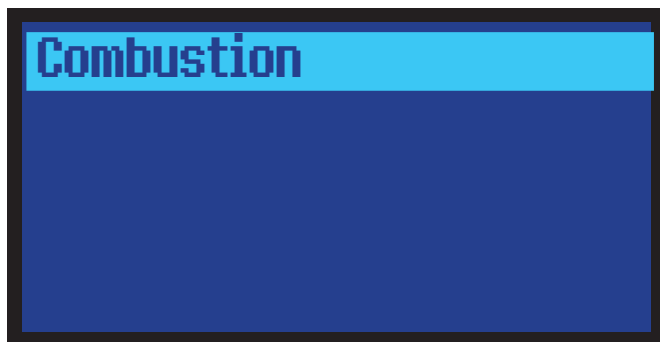
8.2.2 Fonctionnement en mode Puissance

Pour sélectionner le fonctionnement en **mode Puissance**, veuillez procéder de la façon suivante :

- Actionnement court de la touche « **OK/Menu** » (33) pour ouvrir le menu.
- Actionnement court (répété) de la touche « **HAUT** » (34) ou « **BAS** » (36) pour sélectionner le **sous-menu « Puissance »**.



- Actionnement court de la touche « **OK/Menu** » (33) pour confirmer la sélection.
- Actionnement court (répété) de la touche « **HAUT** » (34) ou « **BAS** » (36) pour sélectionner le **sous-menu « Combustion »**.



- Actionnement court de la touche « **OK/Menu** » (33) pour confirmer la sélection.
- Utilisez les touches « **HAUT** » (34) ou « **BAS** » (36) pour sélectionner le niveau de puissance souhaité :



Réglages possibles :

AUTO, 1 (niveau le plus bas) - 6 (niveau le plus haut)

Réglage d'usine : AUTO

- Actionnement court de la touche « **OK/Menu** » (33) pour confirmer la sélection.
- Quitter le menu des réglages avec la touche « **ESC** » (31).



Un fonctionnement prolongé à faible puissance peut entraîner un encrassement accru de la vitre et de la chambre de combustion. Veuillez donc utiliser l'appareil autant que possible au niveau de puissance « Auto » ou « 6 ».



Si le réglage du **niveau de puissance de combustion** s'avère impossible, cela provient du fait que la fonction « **Puissance automatique** » (→ chapitre 8.6.2.7) est activée.

- Dans ce cas, désactivez la fonction « **Puissance automatique** ».

Le **niveau de puissance de combustion** peut alors être à nouveau réglé comme vous le souhaitez.

8.3 Réglage de la température cible

Ce niveau de menu permet de régler la température cible souhaitée.

- Actionnement court de la touche « **OK/Menu** » (33) pour accéder au menu.
- Actionnement court (répété) de la touche « **HAUT** » (34) ou « **BAS** » (36) pour sélectionner le sous-menu « **Thermostats** ».



- Actionnement court de la touche « **OK/Menu** » (33) pour confirmer la sélection.
- Régler la température cible souhaitée dans la pièce où se trouve l'appareil à l'aide des touches « **HAUT** » (34) ou « **BAS** » (36) :



Valeurs possibles :

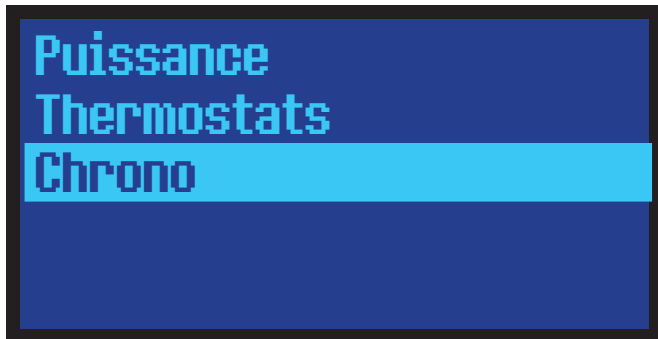
10°C - 40°C

- Actionnement court de la touche « **OK/Menu** » (33) pour confirmer la sélection.
- Quitter le menu des réglages avec la touche « **ESC** » (31).

8.4 Programmation horaire

Pour activer une programmation horaire de l'appareil, veuillez procéder comme suit :

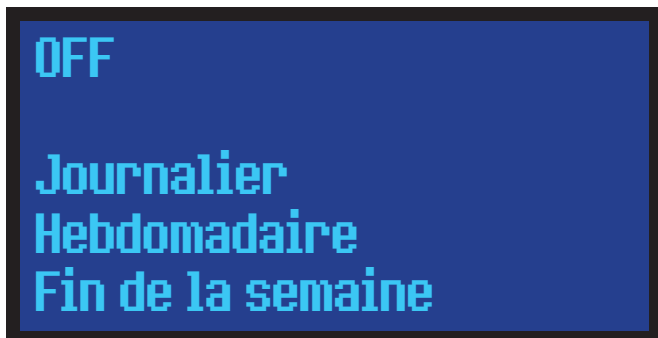
- Actionnement court de la touche « **OK/Menu** » (33) pour accéder au menu.
- Actionnement court (répété) de la touche « **HAUT** » (34) ou « **BAS** » (36) pour sélectionner le sous-menu « **Chrono** ».



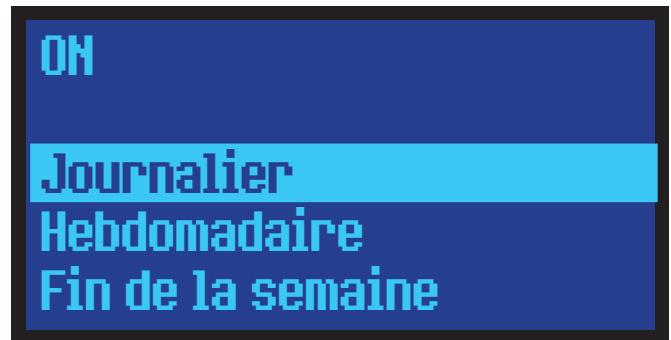
- Actionnement court de la touche « **OK/Menu** » (33) pour confirmer la sélection.
- Actionnement court (répété) de la touche « **HAUT** » (34) ou « **BAS** » (36) pour sélectionner le sous-menu « **Modalité** ».



- Actionnement court de la touche « **OK/Menu** » (33) pour confirmer la sélection.



- Actionnement court (répété) de la touche « **HAUT** » (34) ou « **BAS** » (36) pour sélectionner le **Programme**.



- Actionnement court de la touche « **ON/OFF** » (32) pour activer l'option choisie.

Sur la ligne du haut, l'affichage passe de « **OFF** » à « **ON** » pour indiquer qu'une programmation horaire a été activée.

- Quitter le menu des réglages avec la touche « **ESC** » (31).



Même si l'appareil a été éteint manuellement via l'**unité de commande (22)**, il se rallumera automatiquement dès qu'une heure de commutation aura été atteinte.

Pour éviter cela, il faut désactiver la programmation horaire !

8.5 Chrono

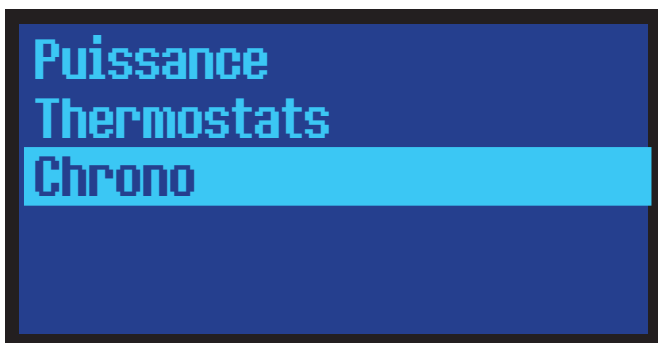
Ce niveau de menu permet de configurer et d'activer une utilisation de l'appareil programmée en fonction de l'heure.

Par l'intermédiaire des horaires de commutation, l'appareil se met en marche ou s'arrête, il est commuté entre les modes « **ON** » et « **OFF** ».

Cependant il reste quand-même possible d'allumer ou d'éteindre l'appareil manuellement, même si l'option Chrono est activée. L'appareil conserve ce mode de fonctionnement jusqu'à ce qu'il entre dans un autre mode fonctionnement en fonction de l'heure de commutation prééglée.

L'appareil ne se met en **Veille** que quand il a atteint la température cible et qu'il attend que la pièce refroidisse. Si après commutation et passage en mode « **ON** » selon Chrono, la température souhaitée règne déjà dans la pièce, l'appareil passe directement à l'état de **Veille**.

- ▶ Actionnement court de la touche « **OK/Menu** » (33) pour accéder au menu.
- ▶ Actionnement court (répété) de la touche « **HAUT** » (34) ou « **BAS** » (36) pour sélectionner le **sous-menu** « **Chrono** ».



- ▶ Actionnement court de la touche « **OK/Menu** » (33) pour confirmer la sélection.

8.5.1 Programmation Chrono

Ce niveau de menu permet de **configurer** une programmation horaire de l'appareil.

- ▶ Actionnement court (répété) de la touche « **HAUT** » (34) ou « **BAS** » (36) pour sélectionner le **sous-menu** « **Programme** ».



- ▶ Actionnement court de la touche « **OK/Menu** » (33) pour confirmer la sélection.

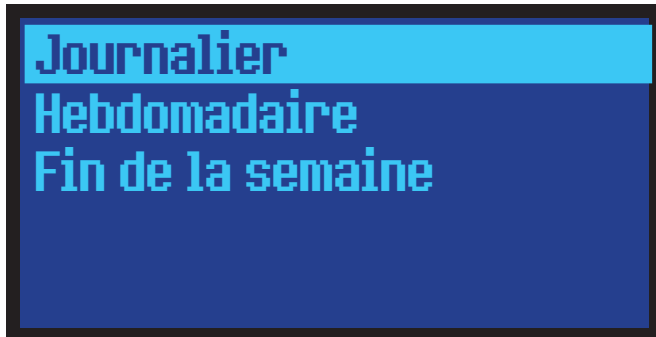
Vous avez maintenant le choix entre :

- **Journalier**
Ici, il est possible de programmer jusqu'à 3 plages horaires individuelles pour **chaque jour de la semaine**.
- **Hebdomadaire**
Ici, il est possible de programmer jusqu'à 3 plages horaires communes à **tous les jours** du **Lundi au Dimanche**.
- **Fin de la semaine** (week-end)
Ici, il est possible de programmer jusqu'à 3 plages horaires pour 2 groupes de jours (**Lundi à Vendredi** et **Samedi/Dimanche**).

8.5.2 Journalier

Ici, il est possible de programmer pour **chaque jour de la semaine** jusqu'à 3 plages horaires individuelles de fonctionnement (« ON ») et d'arrêt (« OFF »).

- Actionnement court (répété) de la touche « **HAUT** » (34) ou « **BAS** » (36) pour sélectionner le **sous-menu « Journalier »**.

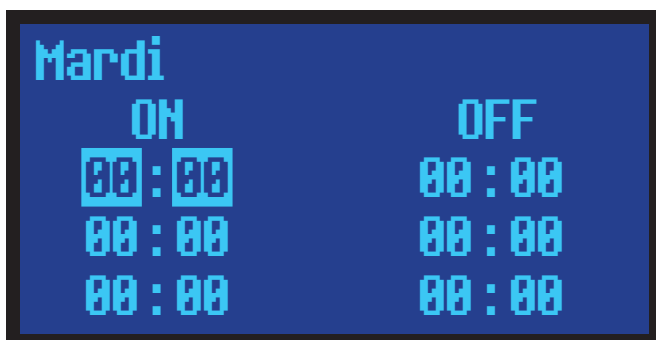


- Actionnement court de la touche « **OK/Menu** » (33) pour confirmer la sélection.
- Actionnement court (répété) de la touche « **HAUT** » (34) ou « **BAS** » (36) pour sélectionner le **jour de la semaine**.

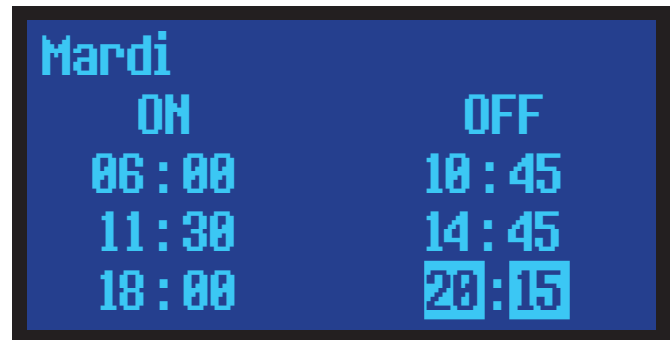


- Actionnement court de la touche « **OK/Menu** » (33) pour confirmer la sélection.

Il est possible de programmer individuellement jusqu'à 3 plages horaires de fonctionnement (« ON ») et d'arrêt (« OFF ») pour chaque jour de la semaine.



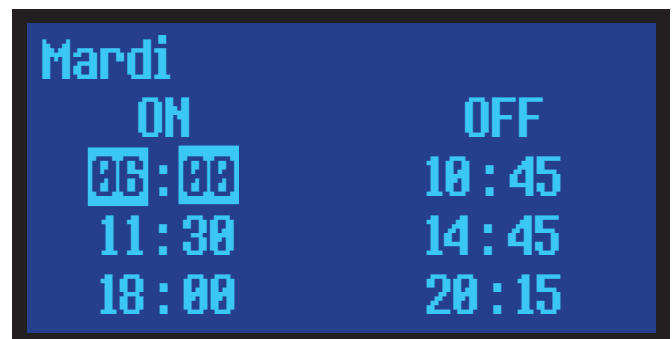
- Actionnement court (répété) de la touche « **HAUT** » (34) ou « **BAS** » (36) pour sélectionner une plage horaire.
- Actionnement court de la touche « **Set** » (35) pour confirmer la sélection.
- Actionnement court (répété) de la touche « **HAUT** » (34) ou « **BAS** » (36) pour sélectionner la programmation horaire. Une pression plus longue provoque un changement continu.



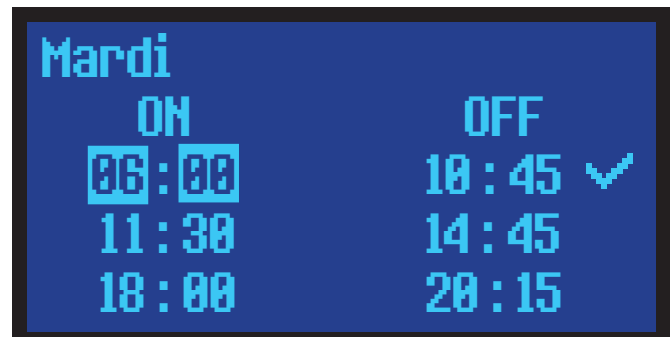
- Actionnement court de la touche « **OK/Menu** » (33) pour confirmer la sélection.

Pour qu'une heure de mise en marche/d'arrêt soit effective, elle doit être activée séparément :

- Actionnement court (répété) de la touche « **HAUT** » (34) ou « **BAS** » (36) pour sélectionner une **heure de mise en marche/heure d'arrêt**.



- Actionnement court de la touche « **Set** » (35) pour activer/désactiver l'heure de mise en marche/d'arrêt choisie.



Une coche apparaît à droite de l'heure de mise en marche/d'arrêt sélectionnée pour indiquer que cette heure de mise en marche/d'arrêt est maintenant active.

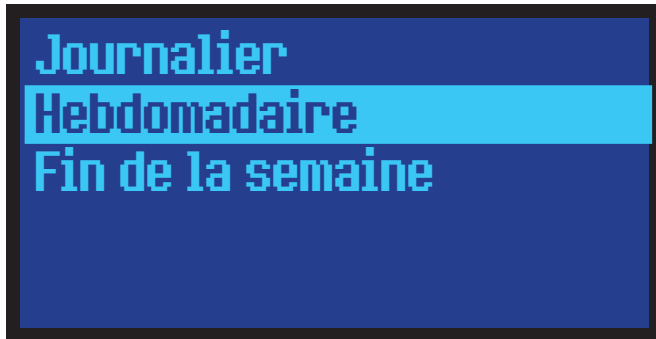
Si une heure de mise en marche/d'arrêt est désactivée, cette coche disparaît.

- Quitter le menu des réglages avec la touche « **ESC** » (31).

8.5.3 Hebdomadaire

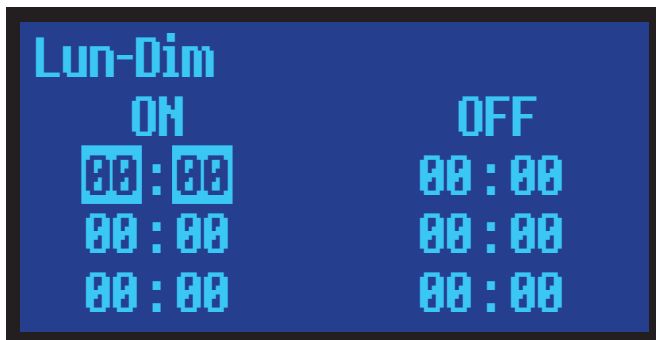
Ici, il est possible de programmer pour tous les jours de la semaine jusqu'à 3 plages horaires communes.

- Actionnement court (répété) de la touche « **HAUT** » (34) ou « **BAS** » (36) pour sélectionner le sous-menu « **Hebdomadaire** ».

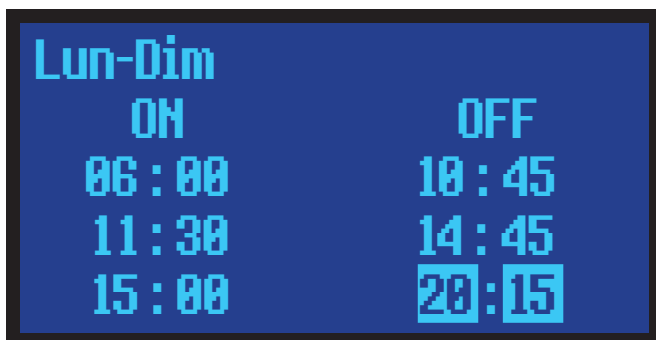


- Actionnement court de la touche « **OK/Menu** » (33) pour confirmer la sélection.

Il est possible de programmer individuellement jusqu'à 3 plages horaires de fonctionnement (« ON ») et d'arrêt (« OFF »).



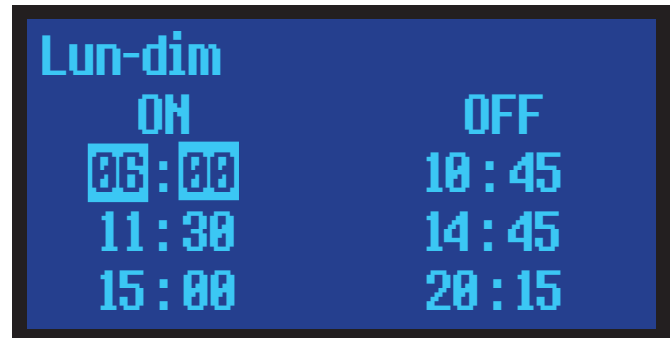
- Actionnement court (répété) de la touche « **HAUT** » (34) ou « **BAS** » (36) pour sélectionner une plage horaire.
- Actionnement court de la touche « **Set** » (35) pour confirmer la sélection.
- Actionnement court (répété) de la touche « **HAUT** » (34) ou « **BAS** » (36) pour sélectionner la programmation horaire. Une pression plus longue provoque un changement continu.



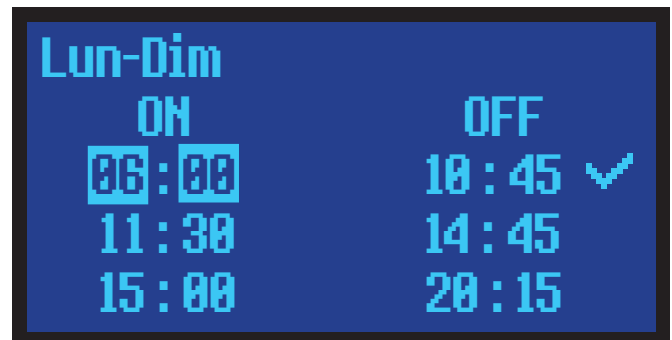
- Actionnement court de la touche « **OK/Menu** » (33) pour confirmer la sélection.

Pour qu'une heure de mise en marche/d'arrêt soit effective, elle doit être activée séparément :

- Actionnement court (répété) de la touche « **HAUT** » (34) ou « **BAS** » (36) pour sélectionner une **heure de mise en marche/heure d'arrêt**.



- Actionnement court de la touche « **Set** » (35) pour activer/désactiver l'heure de mise en marche/d'arrêt choisie.



Une coche apparaît à droite de l'heure de mise en marche/d'arrêt sélectionnée pour indiquer que cette heure de mise en marche/d'arrêt est maintenant active.

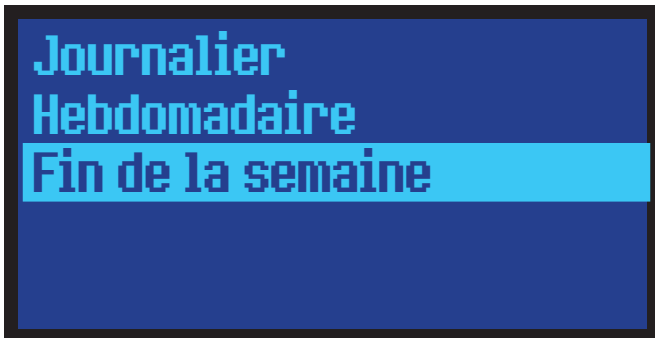
Si une heure de mise en marche/d'arrêt est désactivée, cette coche disparaît.

- Quitter le menu des réglages avec la touche « **ESC** » (31).

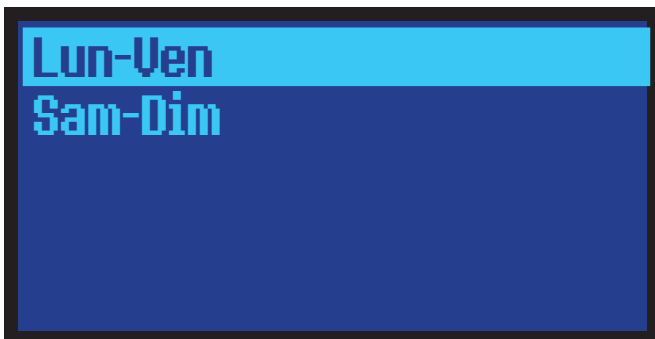
8.5.4 Fin de la semaine (Week-end)

Ici, il est possible de programmer pour **les jours du groupe** « **Lundi- Vendredi** » jusqu'à 3 plages horaires communes. De plus, il est possible de programmer pour les samedis et dimanches 3 autres plages horaires communes à ces 2 jours.

- Actionnement court (répété) de la touche « **HAUT** » (34) ou « **BAS** » (36) pour sélectionner le **sous-menu** « **Fin de la semaine** ».

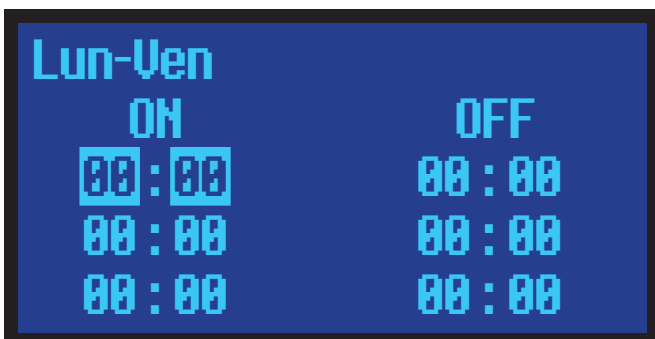


- Actionnement court de la touche « **OK/Menu** » (33) pour confirmer la sélection.
- Actionnement court (répété) de la touche « **HAUT** » (34) ou « **BAS** » (36) pour sélectionner le **groupe de jours** souhaité.



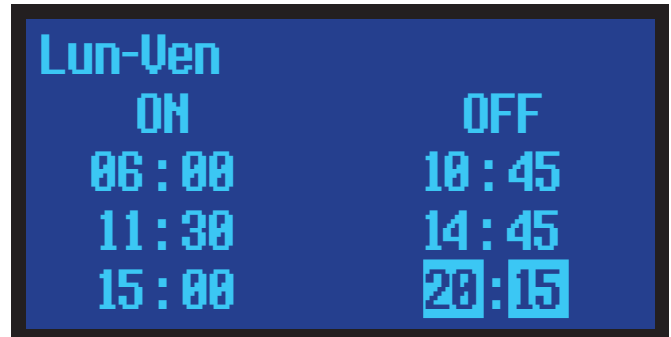
- Actionnement court de la touche « **OK/Menu** » (33) pour confirmer la sélection.

Il est possible de programmer individuellement jusqu'à 3 plages horaires de fonctionnement (« **ON** ») et d'arrêt (« **OFF** ») pour ces 2 groupes de jours.



- Actionnement court (répété) de la touche « **HAUT** » (34) ou « **BAS** » (36) pour sélectionner la plage horaire.
- Actionnement court de la touche « **Set** » (35) pour confirmer la sélection.

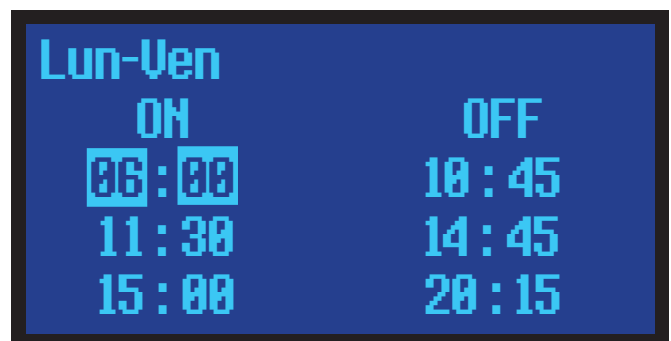
- Actionnement court (répété) de la touche « **HAUT** » (34) ou « **BAS** » (36) pour sélectionner une programmation horaire.. Une pression plus longue provoque un changement continu.



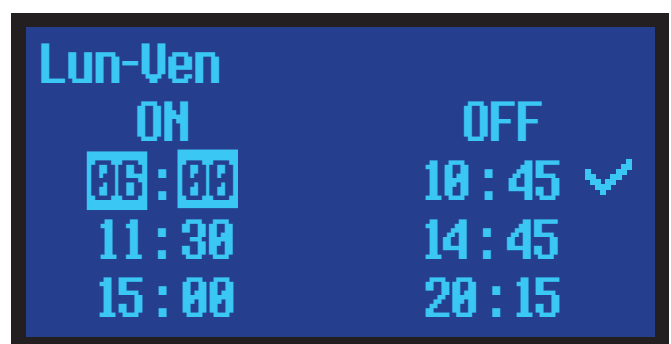
- Actionnement court de la touche « **OK/Menu** » (33) pour confirmer la sélection.

Pour qu'une heure de mise en marche/d'arrêt soit effective, elle doit être activée séparément :

- Actionnement court (répété) de la touche « **HAUT** » (34) ou « **BAS** » (36) pour sélectionner une **heure de mise en marche/d'arrêt**.



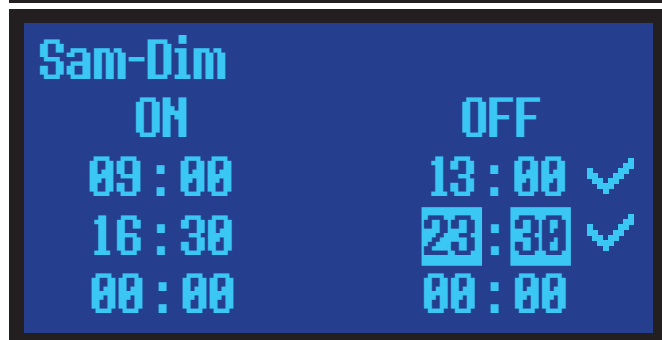
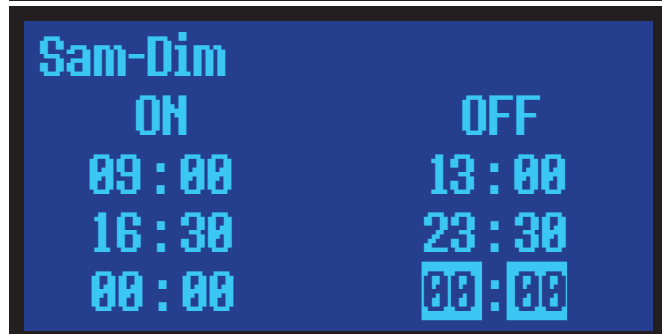
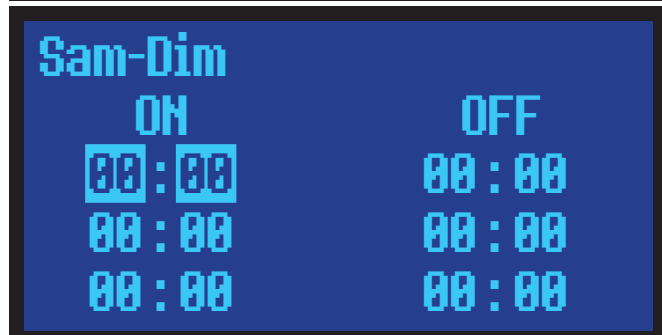
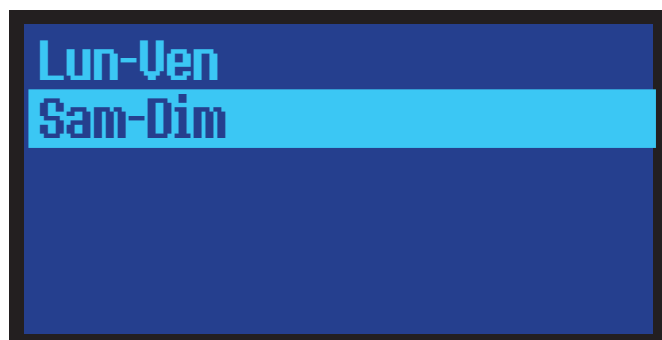
- Actionnement court de la touche « **Set** » (35) pour activer/désactiver l'heure de mise en marche/d'arrêt sélectionnée.



Une coche apparaît à droite de l'heure de mise en marche/d'arrêt sélectionnée pour indiquer que cette heure de mise en marche/d'arrêt est maintenant active.

Si une heure de mise en marche/d'arrêt est désactivée, cette coche disparaît.

La programmation du groupe de jours **Samedi/Dimanche** se fait de la même façon :

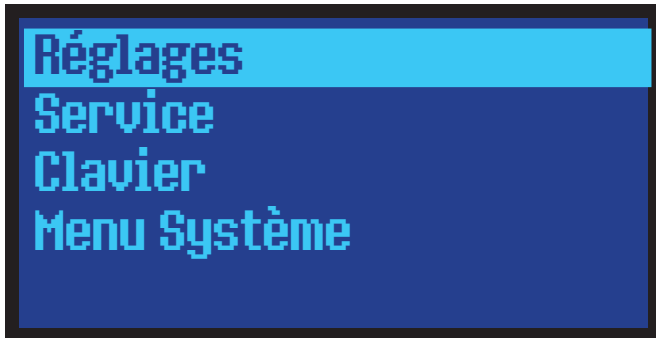


► Quitter le menu des réglages avec la touche « **ESC** » (31).

8.6 Menu principal avancé

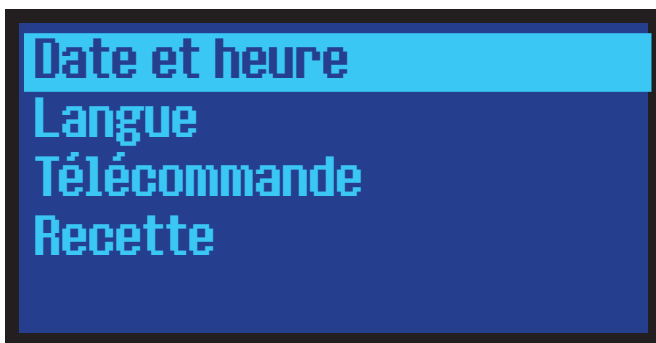
Pour activer le menu principal avancé, veuillez procéder comme suit :

- Appuyer sur la touche « **OK/Menu** » (33) pendant environ 3 secondes pour accéder au menu.



- Actionnement court (répété) de la touche « **HAUT** » (34) ou « **BAS** » (36) pour sélectionner un **sous-menu**.
- Actionnement court de la touche « **OK/Menu** » (33) pour confirmer la sélection.

8.6.1 Sous-menu « Réglages » (paramètres)



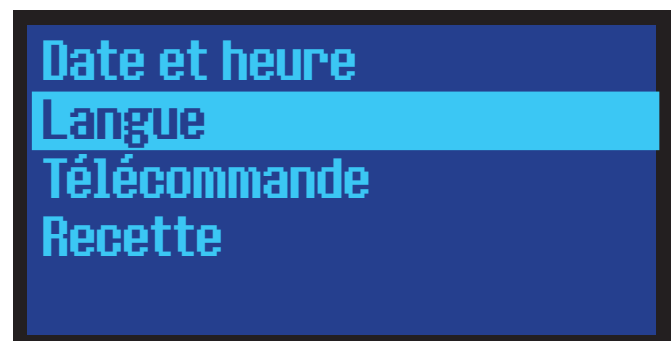
- Actionnement court (répété) de la touche « **HAUT** » (34) ou « **BAS** » (36) pour sélectionner un **sous-menu**.
- Actionnement court de la touche « **OK/Menu** » (33) pour confirmer la sélection.

8.6.1.1 Sous-menu « Date et heure »



- Actionnement court (répété) de la touche « **HAUT** » (34) ou « **BAS** » (36) pour entrer une valeur. Une pression plus longue provoque un changement continu.
- Actionnement court de la touche « **OK/Menu** » (33) pour confirmer la sélection. La valeur qui suit peut être maintenant réglée.
- Quitter le menu avec la touche « **ESC** » (31).

8.6.1.2 Sous-menu « Langue »

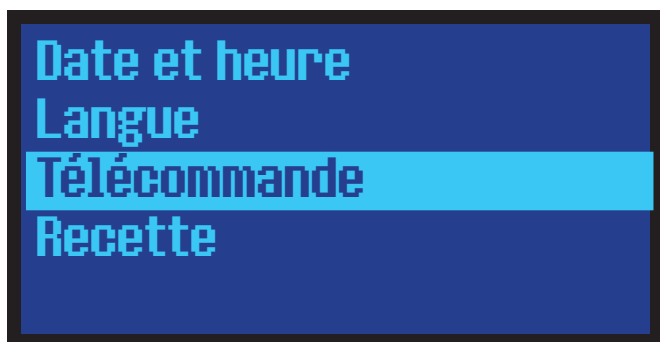


- Actionnement court (répété) de la touche « **HAUT** » (34) ou « **BAS** » (36) pour sélectionner la **langue du menu**.



- Actionnement court de la touche « **OK/Menu** » (33) pour confirmer la sélection.
- Quitter le menu avec la touche « **ESC** » (31).

8.6.1.3 Sous-menu « Télécommande »



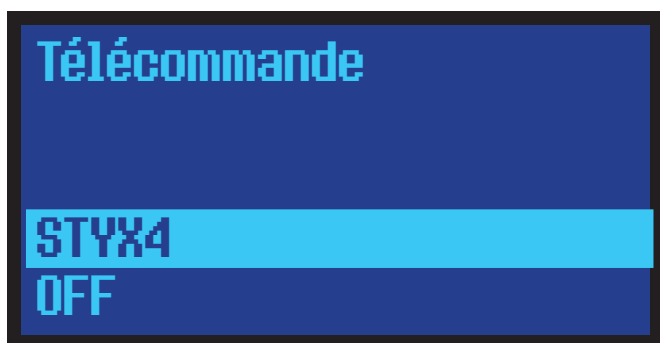
L'appareil peut être commandé à distance à l'aide de la télécommande fournie (→ chapitre 8.9).

Le récepteur est déjà intégré à l'appareil et peut être activé ou désactivé dans le menu principal.

- Actionnement court (répété) de la touche « **HAUT** » (34) ou « **BAS** » (36) pour activer/désactiver la **télécommande**.

Choix « **STYX4** » = télécommande activée

Choix « **OFF** » = télécommande désactivée



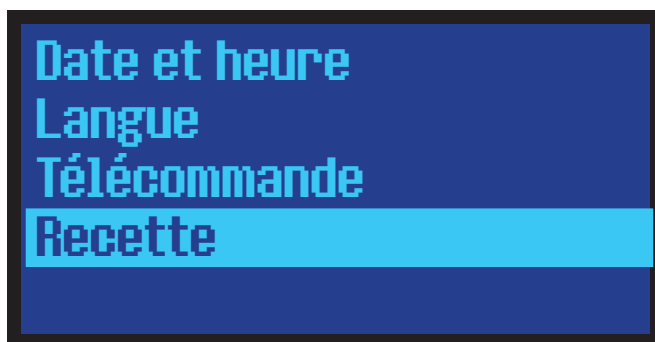
- Actionnement court de la touche « **OK/Menu** » (33) pour confirmer la sélection.
- Quitter le menu avec la touche « **ESC** » (31).

**RECOMMANDATION :**

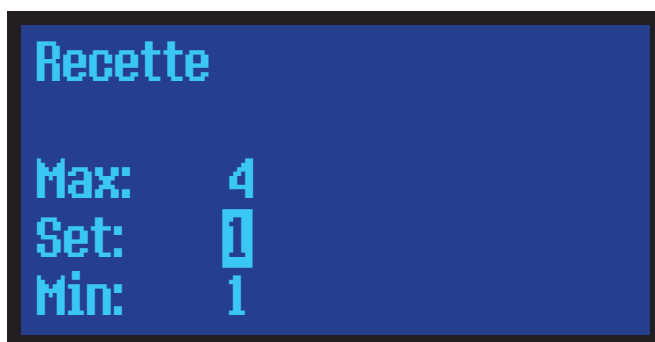
Il n'est pas impossible que les fréquences d'émission de la télécommande JUSTUS et celles d'autres télécommandes (par exemple de téléviseurs ou d'appareils audio) se chevauchent ; l'utilisation de la télécommande du poêle peut alors entraîner des réactions indésirables des autres appareils à télécommande qui se trouvent dans la pièce.

Cela n'est pas un motif de réclamation.

8.6.1.4 Sous-menu « Recette »



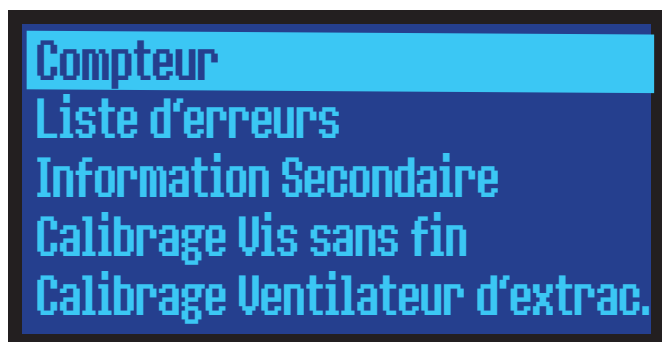
Pour une adaptation optimale de l'appareil au conduit prévu pour le raccordement, il est ici possible de régler la combustion sur 4 niveaux et d'enregistrer cette donnée.



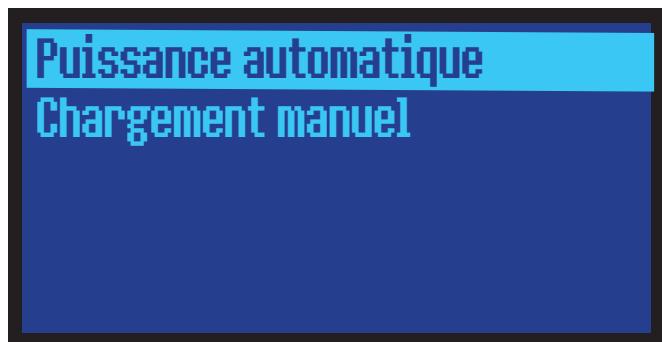
- Actionnement court (répété) de la touche « **HAUT** » (34) ou « **BAS** » (36) pour sélectionner une valeur. Une pression plus longue provoque un changement continu.
- Actionnement court de la touche « **OK/Menu** » (33) pour confirmer la sélection.
- Quitter le menu des réglages avec la touche « **ESC** » (31).

Recette	Utilisation
1	Réglage standard
2	En cas d'allumages ratés fréquents à cause d'un tirage faible (par ex. cheminée courte, cheminée à section transversale trop grande). Ce réglage peut causer des problèmes d'allumage dans le cas d'un bon tirage du système d'évacuation des fumées.
3	Flamme réduite au lieu de Marche/Arrêt Dans son fonctionnement en mode de température ambiante, l'appareil s'approche de la température cible avec une toute petite flamme. Cela signifie que l'appareil reste plus longtemps en fonctionnement avec flamme. L'inconvénient ici est un encrassement accru de la vitre.
4	Réglage pour contrôle norme EN 14785.

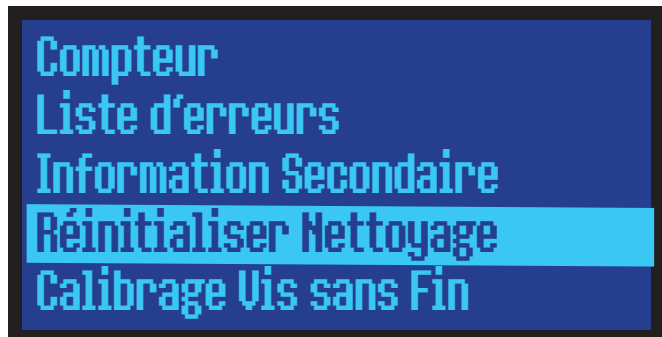
8.6.2 Sous-menu « Service »



Si on continue à faire défiler l'écran, le message suivant apparaît :



Lorsque le message d'état « Nettoyage » est actif, le niveau de menu « Réinitialiser Nettoyage » apparaît après le niveau « Information secondaire » :



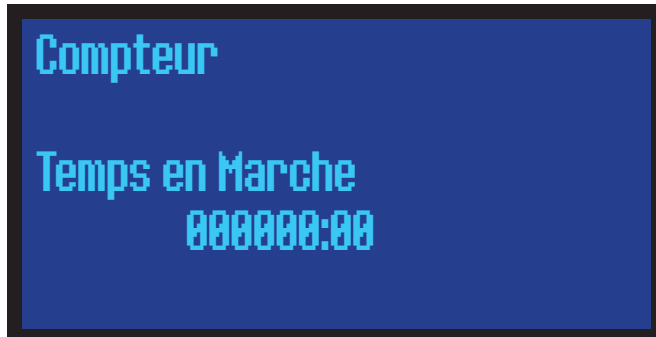
- Actionnement court (répété) de la touche « HAUT » (34) ou « BAS » (36) pour sélectionner un sous-menu.
- Actionnement court de la touche « OK/Menu » (33) pour confirmer la sélection.

8.6.2.1 Sous-menu « Compteur »



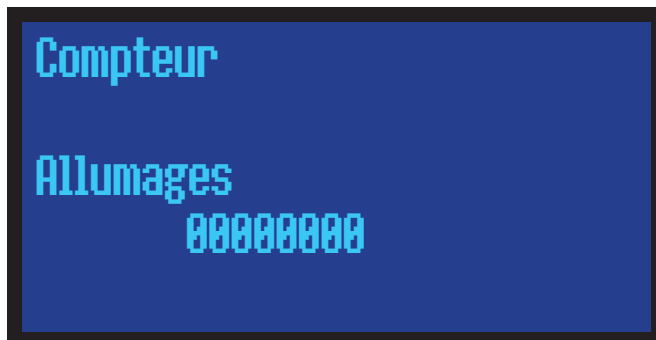
- Actionnement court (répété) de la touche « HAUT » (34) ou « BAS » (36) pour sélectionner un sous-menu.
- Actionnement court de la touche « OK/Menu » (33) pour confirmer la sélection.

8.6.2.1.1 « Temps en marche »



Affichage du temps de fonctionnement en format heures : minutes.

8.6.2.1.2 « Allumages »



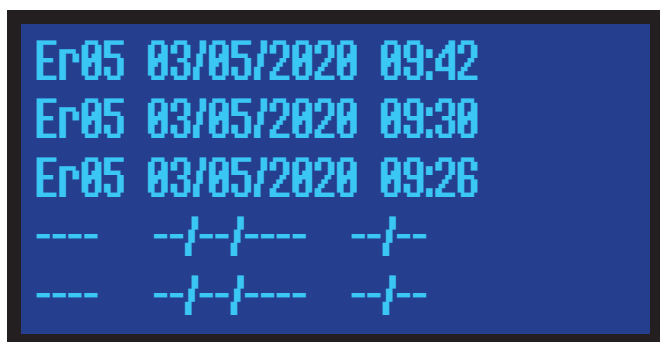
Affichage du nombre d'allumages effectués.

8.6.2.1.3 « Allumages ratés »



Affichage du nombre d'allumages ratés.

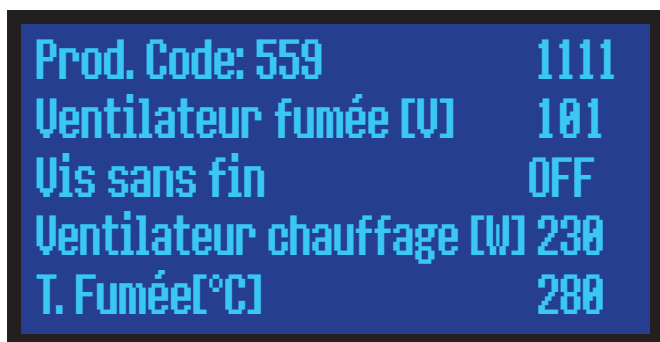
8.6.2.2 « Liste d'erreurs »



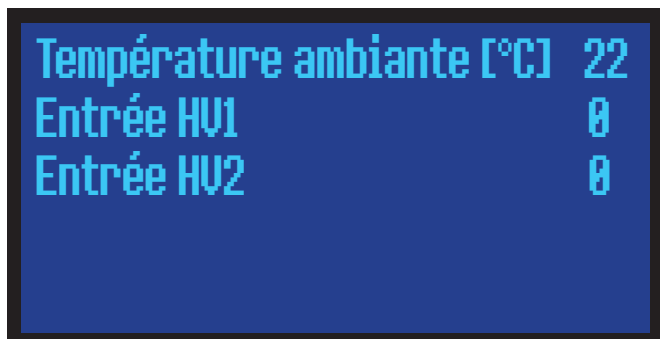
Affichage des évènements en format Code d'erreur - Date - Heure.

8.6.2.3 « Informations secondaires »

Affichage d'informations supplémentaires sur l'état de l'appareil pour le technicien de maintenance :



Si on continue à faire défiler l'écran, apparaît :



8.6.2.4 « Réinitialiser Nettoyage »

(Seulement en cas de message d'état « Nettoyage » activé)

Quand le compteur d'heures de fonctionnement détecte qu'un nettoyage est nécessaire, l'information « Nettoyage » apparaît comme message d'état. Une fois le nettoyage effectué, (→ chapitre 11) ce message d'état peut être supprimé.



Le nettoyage ne peut être réinitialisé que si l'appareil se trouve en mode « **OFF** ».



- Actionnement court (répété) de la touche « **HAUT** » (34) ou « **BAS** » (36) pour sélectionner « ON » (suppression du message message d'état) ou « OFF » (message d'état reste activé).
- Actionnement court de la touche « **OK/Menu** » (33) pour confirmer la sélection.

8.6.2.5 Sous-menu « Calibrage vis sans fin »

**AVERTISSEMENT !****Risque de déflagration**

Une vis sans fin mal calibrée peut provoquer une dégradation sensible de la combustion et augmenter ainsi massivement le risque de déflagration !

Cette opération doit être donc exécutée avec le plus grand soin.



Avant de modifier le calibrage de la vis sans fin, nous vous recommandons de calibrer d'abord le ventilateur d'extraction (→ chapitre 8.6.2.6).

L'expérience a montré que cette méthode permet d'obtenir de meilleurs résultats.

Cette fonction permet d'ajuster opportunément le débit de distribution des granulés en fonction de leur type et de leur qualité par ex. en cas de changement de marque. Des granulés émettés à faible pouvoir calorifique nécessitent généralement une augmentation du débit de distribution de granulés (0..+7), alors que des granulés bien lisses ou à haut pouvoir calorifique peuvent nécessiter une réduction du débit de distribution (0..-7).

Il est possible d'augmenter ou de diminuer le débit de distribution de granulés sur 7 niveaux par rapport à la configuration faite en usine « 0 ».

Le débit de distribution change d'environ 1% selon le niveau (valeur dépendant de la version du logiciel utilisé).

Un ajustement du débit de distribution des granulés affecte tous les niveaux de puissance et tous les réglages de combustion « Recette » (→ chapitre 8.6.1.4).



- Actionnement court (répété) de la touche « **HAUT** » (34) ou « **BAS** » (36) pour saisir une valeur. Une pression plus longue provoque un changement continu.
- Actionnement court de la touche « **OK/Menu** » (33) pour confirmer la sélection.
- Quitter le menu avec la touche « **ESC** » (31).

8.6.2.6 Sous- menu « Calibrage du ventilateur d'extraction »

Cette fonction permet de régler la vitesse de rotation du **ventilateur d'extraction (30)** pour l'adapter au système d'évacuation existant.

Les longues cheminées en acier inoxydable nécessitent généralement une vitesse de rotation moindre (0..-7), alors que les courtes cheminées en maçonnerie nécessitent une vitesse de rotation plus élevée (0..+7).

Il est possible d'augmenter ou de diminuer la vitesse de rotation **du ventilateur d'extraction (30)** sur 7 niveaux par rapport à la configuration faite en usine « 0 ». La vitesse de rotation change d'environ 1% à 3% par niveau (valeur dépendant de la version du logiciel utilisé).

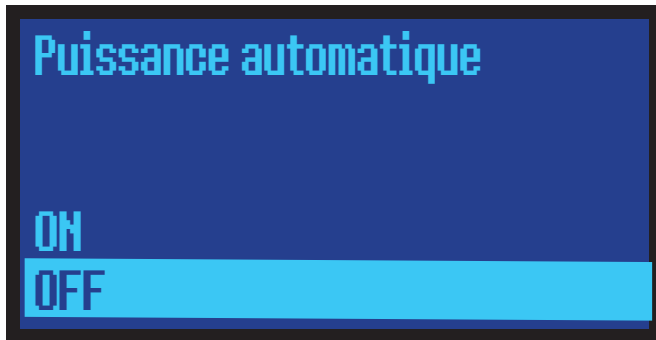
Un ajustement de la vitesse de rotation du ventilateur affecte tous les niveaux de puissance et tous les réglages de combustion « Recette » (→ chapitre 8.6.1.4).



- Actionnement court (répété) de la touche « **HAUT** » (34) ou « **BAS** » (36) pour saisir une valeur. Une pression plus longue provoque un changement continu.
- Actionnement court de la touche « **OK/Menu** » (33) pour confirmer la sélection.
- Quitter le menu avec la touche « **ESC** » (31).

8.6.2.7 « Puissance automatique »

Cette fonction permet de remettre l'appareil en permanence sur un mode de réglage automatique de la puissance de combustion.



- Actionnement court (répété) de la touche « **HAUT** » (34) ou « **BAS** » (36) pour sélectionner « ON » (fonction activée) ou « OFF » (fonction désactivée).

Si cette fonction est activée, une modification manuelle de la puissance de combustion n'est plus possible (→ chapitre 8.2.2).

La puissance de combustion est réglée en permanence sur « Auto ».

La puissance de combustion ne pourra être réglée à nouveau manuellement qu'après avoir désactivé la fonction « **Puissance automatique** ».

8.6.2.8 « Chargement manuel » / Amorçage des granulés

Lors de la **première utilisation** ou après avoir **complètement vidé le réservoir à granulés**, il est recommandé de remplir manuellement la vis sans fin pour accélérer le processus de démarrage.



- Actionnement court (répété) de la touche « **HAUT** » (34) ou « **BAS** » (36) pour sélectionner « ON » (fonction activée) ou « OFF » (fonction désactivée).
- Actionnement court de la touche « **OK/Menu** » (33) pour confirmer la sélection.

La vis sans fin fonctionne maintenant en continu pendant 5 minutes.



RECOMMANDATION :

Risque d'allumage raté si le pot brûleur (5) est trop plein

Il est impératif de vider le pot brûleur (5) après le processus de remplissage manuel !

Ceci est important car l'appareil sera ensuite normalement démarré manuellement et le **pot brûleur (5)** sera rempli à nouveau dans le cadre de la phase de démarrage.

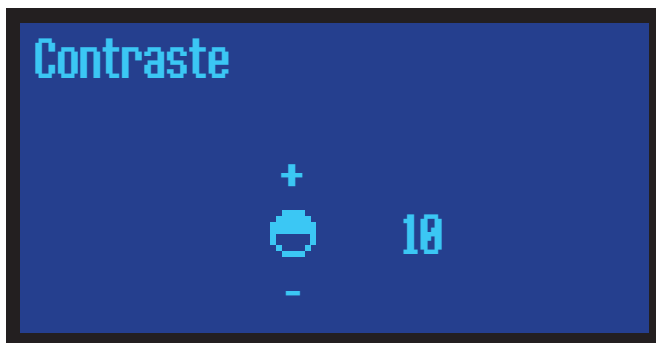
8.6.3 Sous-menu « Clavier »



- Actionnement court (répété) de la touche « **HAUT** » (34) ou « **BAS** » (36) pour sélectionner un **sous-menu**.
- Actionnement court de la touche « **OK/Menu** » (33) pour confirmer la sélection.

8.6.3.1 « Contraste »

Il est possible de régler le contraste de l'**afficheur** sur une échelle de « 1 » à « 30 ». Le réglage d'usine est « 10 ».



- Actionnement court (répété) de la touche « **HAUT** » (34) ou « **BAS** » (36) pour saisir une valeur. Une pression plus longue provoque un changement continu.
- Actionnement court de la touche « **OK/Menu** » (33) pour confirmer la sélection.

8.6.3.2 « Luminosité »

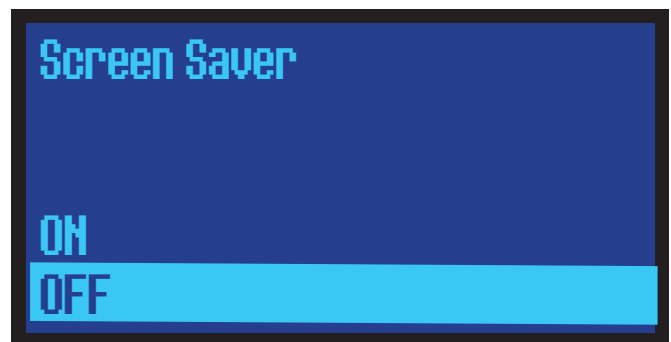
La luminosité de l'**afficheur** diminue quelques minutes après le dernier actionnement d'une touche (« Luminosité minimale »). Le degré de luminosité « Luminosité minimale » peut être sélectionné sur une échelle de « 1 » à « 20 ». Le réglage d'usine est « 6 ».



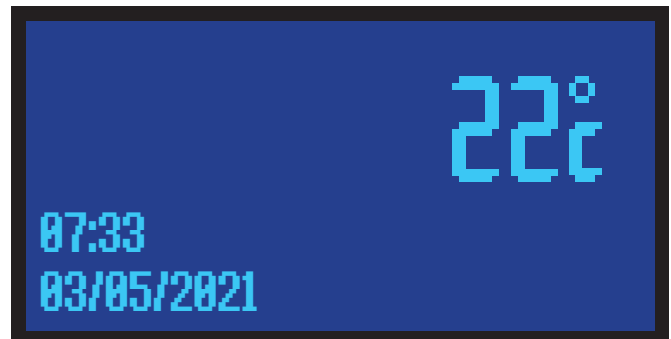
- Actionnement court (répété) de la touche « **HAUT** » (34) ou « **BAS** » (36) pour saisir une valeur. Une pression plus longue provoque un changement continu.
- Actionnement court de la touche « **OK/Menu** » (33) pour confirmer l'option.

8.6.3.3 « Screen Saver »

Si la fonction « **Screen Saver** » est activée, l'économiseur d'écran s'affiche et indique la température ambiante actuelle, la date et l'heure. La luminosité de l'**afficheur** s'assombrit sur « **Luminosité minimale** ».

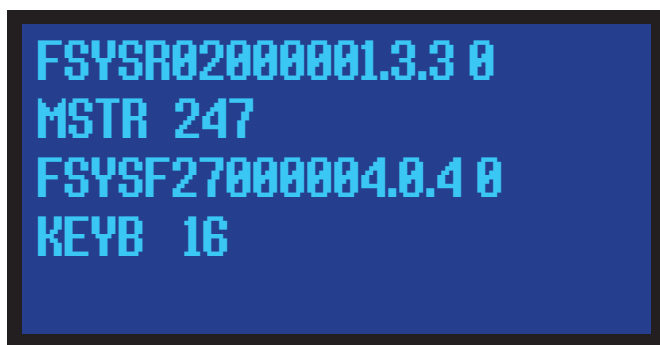


- Actionnement court (répété) de la touche « **HAUT** » (34) ou « **BAS** » (36) pour sélectionner « ON » (fonction activée) ou « OFF » (fonction désactivée).
- Actionnement court de la touche « **OK/Menu** » (33) pour confirmer la sélection.



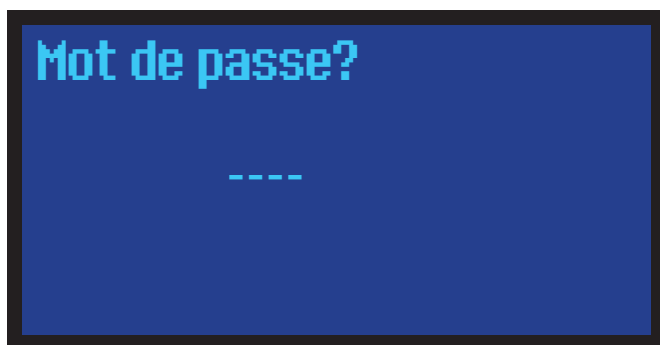
La luminosité de l'**afficheur** peut être augmentée si souhaité (→ chapitre 8.6.3.2).

8.6.3.4 Affichage « Codes Firmware »



(Illustration servant d'exemple)

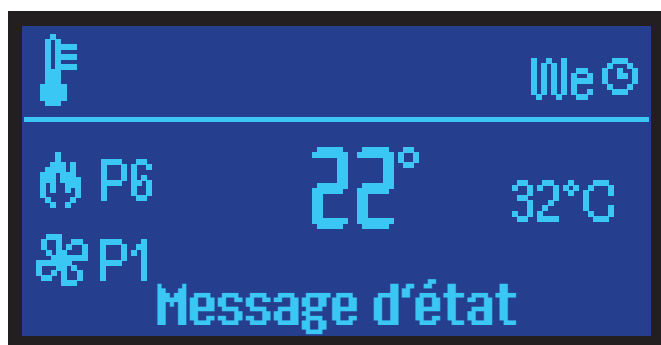
8.6.4 Sous-menu « Menu Système » (réservé au technicien)



- Pour entrer le mot de passe (Password), actionnez brièvement la touche « **OK/Menu** » (33) pour activer le premier tiret. Le tiret activé clignote.
- Actionnement court (répété) de la touche « **HAUT** » (34) ou « **BAS** » (36) pour choisir une valeur. Une pression plus longue provoque un changement continu.
- Actionnement court de la touche « **OK/Menu** » (33) pour confirmer l'entrée. Le prochain tiret clignote.

Une fois les 4 tirets saisis et confirmés et si le mot de passe est reconnu correct, l'accès au menu Système est accordé.

8.7 Plage d'affichage « Messages d'état »



Les messages d'état suivants peuvent s'afficher :

Nettoyage

Signification :

Le compteur d'heures de fonctionnement a détecté qu'un nettoyage est nécessaire, (→ chapitre 11). Une fois le nettoyage terminé, cet affichage peut être effacé (→ chapitre 8.6.2.4)

Défaut (Interruption)

Signification :

Un dysfonctionnement est survenu; la phase d'extinction est enclenchée. Pour reprendre le fonctionnement, il faut éliminer la cause du défaut.

Après avoir remédié à la cause du défaut, le message de défaut doit être réinitialisé en appuyant pendant environ 3 sec. sur la touche « ON/OFF » (32) (→ chapitre 7.1).

En chauffe

Signification :

Fonctionnement normal.

Extinction

Signification :

La phase d'extinction est active.

Check Up

Signification :

Court test autonome de fonctionnement avant le lancement du processus d'allumage.

Allumage

Signification :

Phase d'allumage.

Stabilisation

Signification :

Stabilisation de la flamme après la phase d'allumage.

Porte

Signification :

La porte de la chambre de combustion (2) est ouverte.

Modulation

Signification :

La température du thermostat de la pièce est atteinte. Le poêle continue à fonctionner à puissance réduite, jusqu'à ce que la température du thermostat soit dépassée.

Off

Signification :

Appareil éteint manuellement.

Veille (Standby)

Signification :

La température du thermostat de la pièce est dépassée. L'appareil se remettra en marche après un refroidissement suffisant.

Autonettoyage

Signification :

Un nettoyage régulier s'effectue sans besoin d'intervention. L'appareil continue ensuite à fonctionner en mode normal.

En Chauffe M

Signification :

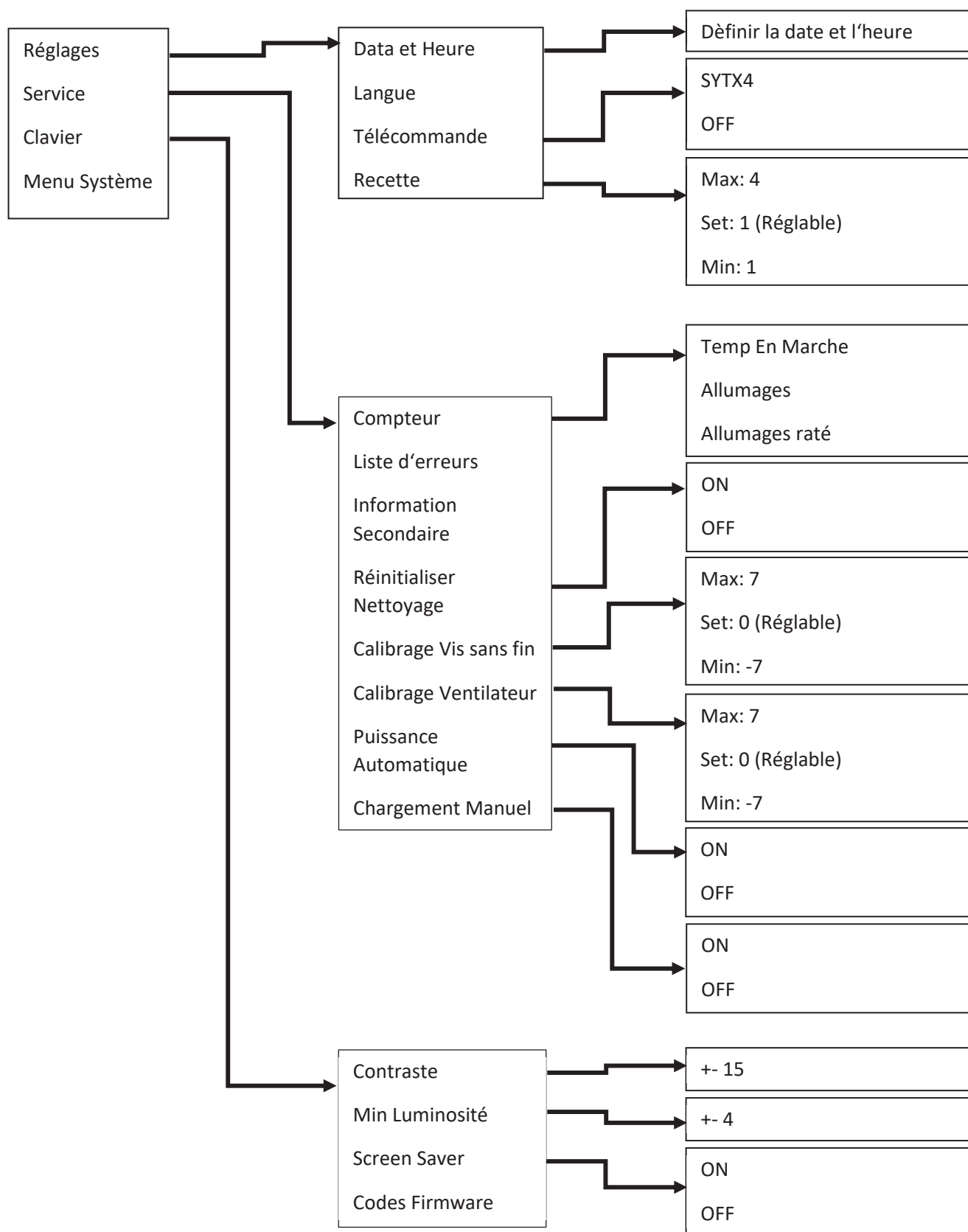
La température dans la chambre de combustion est momentanément élevée, l'appareil se refroidit automatiquement.

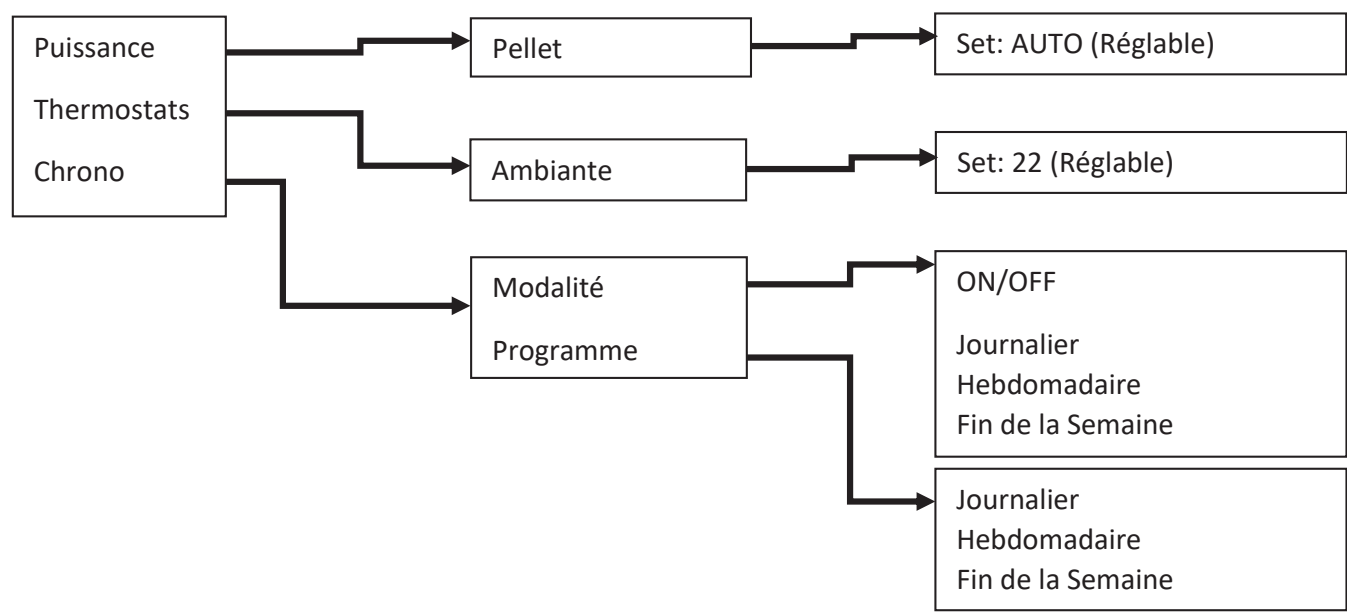
Récupération Allumage

Signification :

L'appareil est en mode extinction et redémarre automatiquement après la réussite de l'opération.

8.8 Structure Menu principal





8.9 Télécommande (disponible en option)

L'appareil peut être commandé à distance à l'aide d'une télécommande d'usage simple. La fonction de télécommande doit être activée dans le « **Menu principal avancé** » :

- Pour activer la fonction de télécommande, veuillez vous référer au paragraphe **8.6.1.3 « Télécommande »**.

Fonctionnement de la télécommande



- Actionnement long (3 sec.) de la touche « **On** » : démarrage de l'appareil.
- Actionnement court (répété) de la touche « **+** » : augmentation du niveau de puissance de combustion (de P1 à P6).
- Actionnement court (répété) de la touche « **-** » : diminution du niveau de puissance de combustion (de P6 à P1).



Si l'appareil a été configuré sur le **niveau de puissance de combustion « AUTO »**, les touches « **+** » et « **-** » de la télécommande restent sans effet.

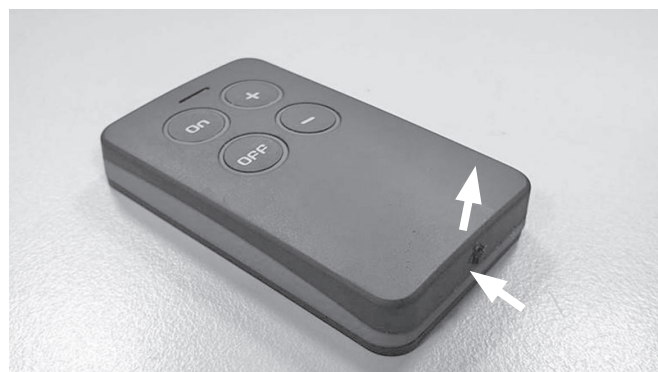
- Actionnement long (3 secondes) de la touche « **OFF** » : l'appareil entre en phase d'extinction.

Caractéristiques techniques de la télécommande :

Bande de fréquence :	433 MHz
Puissance d'émission :	<25 mW
Alimentation :	2 piles bouton CR2016

Remplacement des piles bouton

- Pour remplacer les piles bouton, veuillez soulever avec précaution le dessus du boîtier de la télécommande.



Veuillez bien mémoriser la position de montage des piles bouton usagées. Pour que la télécommande puisse fonctionner, les piles neuves doivent être montées dans la même position.

- Remettez ensuite le couvercle du boîtier de la télécommande à sa place.
- Pressez les deux moitiés du boîtier de la télécommande l'une contre l'autre jusqu'à entendre un déclic qui indique qu'elles se sont bien enclanchées l'une dans l'autre.

9. Module Wi-Fi (disponible en option)

9.1 Montage et raccordement

Grâce au **module Wi-Fi (20)**, l'appareil peut être connecté à un réseau Wi-Fi local et piloté confortablement à distance à partir de votre smartphone ou tablette via l'application « **Oranier smartCon App** ».

Le **module Wi-Fi (20)** est disponible en option (Ref.: 921655).



AVERTISSEMENT !

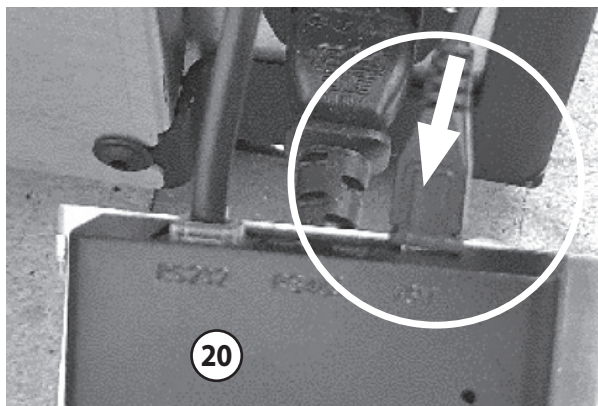
Risque de dysfonctionnement de l'appareil en cas d'utilisation du module Wi-Fi (20) sans son bloc secteur

Si l'on utilise le **module Wi-Fi (20)** sans son bloc d'alimentation secteur fourni, le **module Wi-Fi (20)** se procure la tension d'alimentation nécessaire à son fonctionnement à partir de la carte de circuit imprimé principale du poêle à granulés via le câble RS232.

Cela peut entraîner des dysfonctionnements dans le réglage du poêle !

Ne faites donc jamais fonctionner le module Wi-Fi (20) sans son bloc secteur fourni correctement connecté !

- Connectez le bloc d'alimentation à une prise de courant et introduisez la fiche du câble du bloc d'alimentation dans la prise de connexion du **module Wi-Fi (20)** marquée « 5 V ».



(Illustration servant d'exemple)

Le **module Wi-Fi (20)** peut alors être configuré.

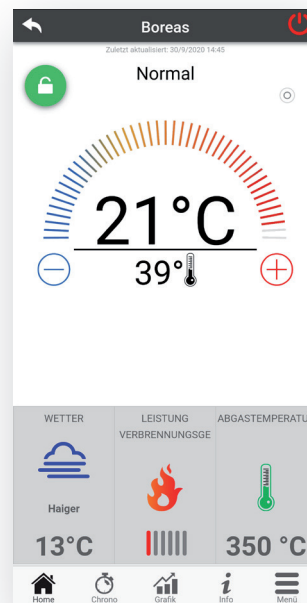
- Configurez le **module Wi-Fi (20)** (→ chapitre 9.2).



À des fins de maintenance, le **module Wi-Fi (20)** peut être à tout moment retiré et le câble de raccordement extrait de l'appareil.

9.2 « Oranier smartCon App »

Cette application permet de piloter le poêle à distance à partir de votre smartphone ou de votre tablette.



Veuillez trouver ci-dessous les liens vers le « Google Playstore » et l'« Apple App Store » :



Veuillez trouver ci-dessous les instructions pour l'utilisation et la configuration de l'application :



10. Fonctionnement de l'appareil

Cet appareil est équipé d'une électronique de commande performante qui commande et surveille toutes les fonctions de l'appareil.

Le fonctionnement comporte plusieurs phases :

- **Allumage**
- **Stabilisation**
- **Fonctionnement (en chauffe)**
- **Extinction**

10.1 Allumage

Déroulement du programme

Avant l'allumage, le poêle effectue automatiquement un test de fonctionnement « **Check up** ».

L'électrode d'allumage est activée et le **ventilateur d'extraction (30)** tourne pendant une courte durée à vitesse maximale afin d'éliminer les résidus de combustion qui se trouvent dans la chambre de combustion et sur le parcours des fumées.



AVERTISSEMENT !

Risque de déflagration

Les restes de granulés ou autres résidus dans le pot-brûleur (5) rendent l'allumage plus difficile et peuvent même, dans les cas extrêmes, causer une déflagration !

Il est donc impératif de débarrasser le **pot-brûleur (5)** de tout reste de granulés ou autres résidus de combustion avant l'allumage !

Le **pot brûleur (5)** est ensuite alimenté en granulés par la vis sans fin à travers l'**orifice d'alimentation en granulés (4)**.

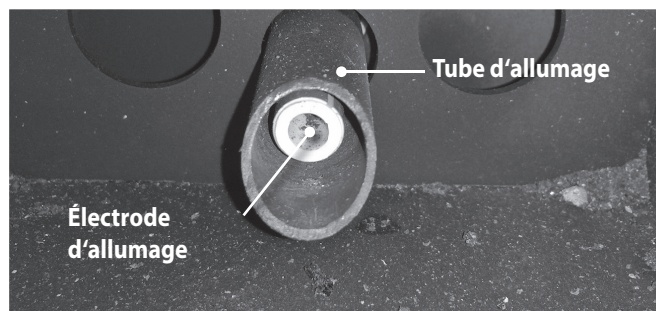
Après un remplissage initial du **pot brûleur (5)**, la vis sans fin continue lentement l'alimentation en granulés jusqu'à ce que l'allumage se produise.

C'est l'augmentation de la température dans la chambre de combustion qui permet à l'électronique de commande de détecter la formation d'une flamme. Lorsque la température de la chambre de combustion atteint une température donnée, le processus d'allumage est considéré comme réussi et achevé : l'électrode d'allumage est désactivée et l'appareil passe en phase de stabilisation.

10.2 Allumage des granulés

Le **pot brûleur (5)** dispose d'orifices qui permettent à l'air de combustion nécessaire d'accéder au **pot brûleur (5)** et aux granulés qui s'y trouvent.

Le tube d'allumage est situé sur l'arrière du **pot brûleur (5)**. Pendant le processus d'allumage, l'air pénètre par l'arrière du tube d'allumage et chemine le long d'une électrode d'allumage située à l'intérieur du tube d'allumage.



(Illustration servant d'exemple)

L'air qui entre dans le tube d'allumage se réchauffe ainsi fortement. Cet air très chaud sort du tube d'allumage et enflamme les granulés qui se trouvent dans le **pot brûleur (5)**.

Pour que l'air puisse circuler à travers le tube d'allumage et le long de l'électrode d'allumage, le **pot brûleur (5)** doit contenir une quantité de granulés suffisant à couvrir les orifices d'alimentation d'air ; de plus, « un granulé » doit couvrir la fente d'allumage du pot brûleur située au niveau de l'électrode d'allumage.

Si des problèmes surviennent pendant la procédure d'allumage, il se peut que l'air de combustion entrant ne soit pas suffisamment chauffé.

Causes possibles : l'électrode d'allumage ne rougeoit pas, la quantité d'air entrant est excessive ou insuffisante, la distance entre le **pot brûleur (5)** et l'électrode d'allumage est trop grande (veillez à ce que le **pot brûleur (5)** soit correctement placé dans la chambre de combustion) ou la quantité de granulés dans le **pot brûleur (5)** ne convient pas.



Si la température définie n'est pas atteinte dans la chambre de combustion après une durée déterminée, l'électronique de commande détecte une erreur et émet un message d'erreur correspondant.

10.3 Phase de stabilisation

Quand la température de la chambre de combustion a atteint une température suffisante, l'appareil passe en « **phase de stabilisation** ».

C'est pendant la phase de stabilisation qu'a lieu l'optimisation de la combustion pour le fonctionnement normal de l'appareil. Pour cela, les flammes doivent se stabiliser et la chambre de combustion doit être suffisamment chauffée.

Pour parvenir à cet état aussi vite que possible, l'appareil passe pendant la phase de stabilisation par 6 niveaux de puissance selon un déroulement défini et les paramètres de combustion correspondants.

Lorsque la chambre de combustion est suffisamment préchauffée, l'appareil passe en phase de « fonctionnement ».



Il s'écoule une durée d'environ une demi-heure entre la procédure d'allumage et le fonctionnement normal de l'appareil.

10.4 Fonctionnement (En chauffe)

Pendant la phase de fonctionnement, les quantités entrantes d'air et de granulés sont réglées en fonction de la température ambiante sélectionnée ou du degré de puissance de combustion choisi.

10.5 Phase de nettoyage automatique

L'appareil effectue un nettoyage automatiquement toutes les demi-heures.

Pour cela, l'alimentation en granulés est freinée et le **ventilateur d'extraction (30)** se met en route..

Après un délai dépendant de la puissance, le **ventilateur d'extraction (30)** et l'alimentation en granulés sont ramenés à leur réglage antérieur et la combustion normale se remet en marche.



À cause de la réduction de l'alimentation en granulés et de l'augmentation de la vitesse du ventilateur d'extraction, il se peut que la flamme s'éteigne et qu'il ne reste plus que des braises. Il est possible que le réalumage de la flamme prenne un certain temps.



RECOMMANDATION :

Encrassement prématuré du pot brûleur (5)

En fonction des conditions ambiantes qui règnent sur le lieu d'installation et selon la qualité des granulés utilisés, il peut s'avérer nécessaire de réajuster les intervalles de nettoyage.

Possible uniquement dans le menu Système (mot de passe requis) !

10.6 Phase d'extinction

Arrêt de l'alimentation en granulés pour une combustion complète du combustible présent dans le **pot brûleur (5)**.

Pour obtenir le moins de résidus possible, l'alimentation en air de combustion est augmentée dans cette phase de fonctionnement par l'intermédiaire du **ventilateur d'extraction (30)**.



Pour que l'appareil puisse redémarrer après une phase d'extinction, il faut que la température dans la chambre de combustion soit tombée en dessous de 80°C.

11. Nettoyage et entretien

	Chaque jour	tous les 2-3 jours / toutes les 40 heures de service*	Une fois par an / toutes les 1500 heures de service*
Nettoyer le pot brûleur	X	X	X
Vider le cendrier		X	X
Aspirer la chambre de combustion		X	X
Contrôler visuel de la chambre de combustion		X	X
Aspirer le tube d'allumage		X	X
Aspirer l'orifice d'alimentation en granulés		X	X
Nettoyer la vitre	X	X	X
Maintenance professionnelle**			X

*) En fonction de ce qui est atteint en premier.

**) Se référer aux instructions du chapitre 12 « Maintenance ».

**AVERTISSEMENT !****Risque d'incendie**

Les résidus de braises peuvent conserver leur chaleur dans les cendres pendant des jours !

Ne jetez donc jamais les cendres directement dans une poubelle. Laissez-les d'abord complètement refroidir dans un récipient résistant à la chaleur.

**PRUDENCE :****Risque de brûlures**

N'effectuer le nettoyage qu'une fois que l'appareil a entièrement refroidi et que la chambre de combustion ne contient plus de braises.

**AVERTISSEMENT !****Risque d'incendie**

Pour assurer son bon fonctionnement, l'appareil doit être soumis à des procédures de nettoyage et de maintenance régulières.

Si les intervalles de nettoyage et de maintenance prescrits ne sont pas respectés, le bon fonctionnement de l'appareil ne peut pas être garanti.



Pour conserver la garantie, il est nécessaire d'effectuer le nettoyage et la maintenance professionnelle dans les intervalles prescrits.



Les intervalles de nettoyage dépendent du nombre d'heures de service de l'appareil et de la qualité des granulés utilisés.

Pour éliminer les résidus de cendres, veuillez utiliser de préférence un aspirateur à cendres disponible dans le commerce.

Si vous utilisez un aspirateur traditionnel :

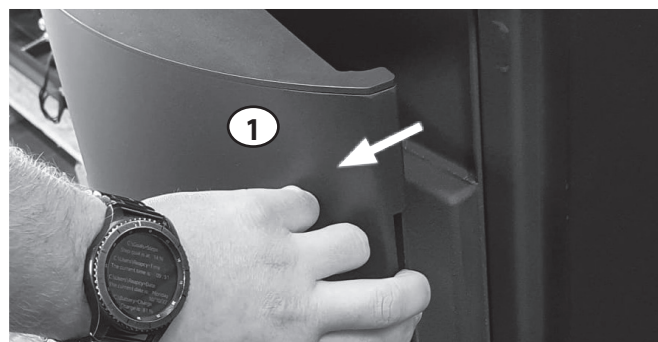
aspirez les restes de cendres en utilisant impérativement une boîte à cendres spéciale à raccorder devant l'aspirateur !

Pour le nettoyage, il faut ouvrir la **porte de la chambre de combustion (2)**, ce qui fait que des restes de cendres vont tomber inévitablement sur le sol.

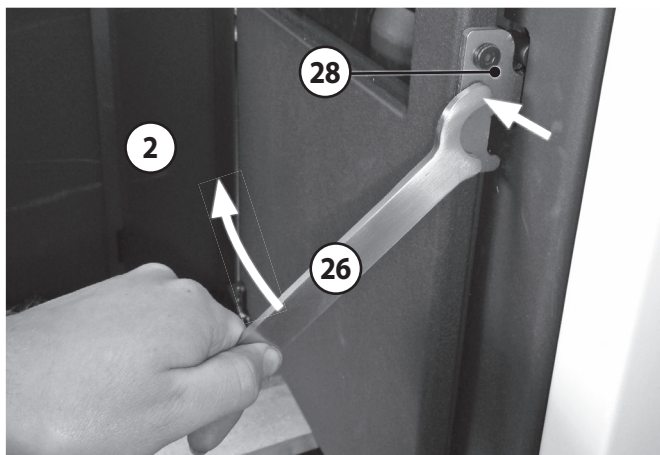
C'est pourquoi, avant d'ouvrir la **porte de la chambre de combustion (2)**, nous vous recommandons de déposer par exemple un vieux journal sur le sol pour le protéger contre les chutes de restes de cendres et éviter de salir les alentours de l'appareil.

11.1 Préparation au nettoyage :

- Désactivez l'appareil en service en actionnant la touche « ON/OFF » (32) (enclencher la phase de refroidissement).
- Attendez que la phase de refroidissement soit achevée et que l'appareil soit passé à l'état de fonctionnement « Off ». Vous pouvez également consulter la rubrique « Info » pour connaître la température qui règne dans la chambre de combustion. **Pour effectuer un nettoyage, cette température doit être nettement inférieure à 100 °C !**
- Ouvrez la **porte de devant (1)** en tirant sur la poignée à droite.



- Saisissez le **crochet de verrouillage (28)** de la **porte de la chambre de combustion (2)** avec la **clé de verrouillage (26)**.
- Déverrouillez la **porte de la chambre de combustion (2)** en déplaçant la **clé de verrouillage (26)** vers le haut.



11.2 Vider et nettoyer le cendrier

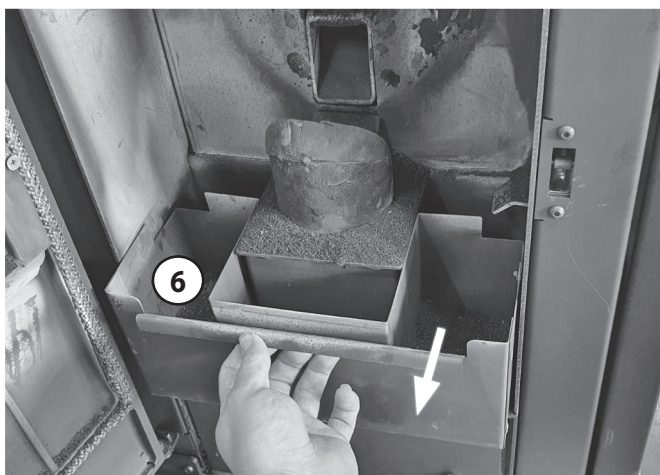
Le **cendrier (6)** doit être contrôlé au moins tous les deux à trois jours de fonctionnement et vidé le cas échéant !



RECOMMANDATION :
Détérioration du système en cas de cendrier (6) trop plein !

Un **cendrier (6)** trop plein peut obstruer les sondes et affecter la combustion à cause d'un apport de combustion insuffisant !

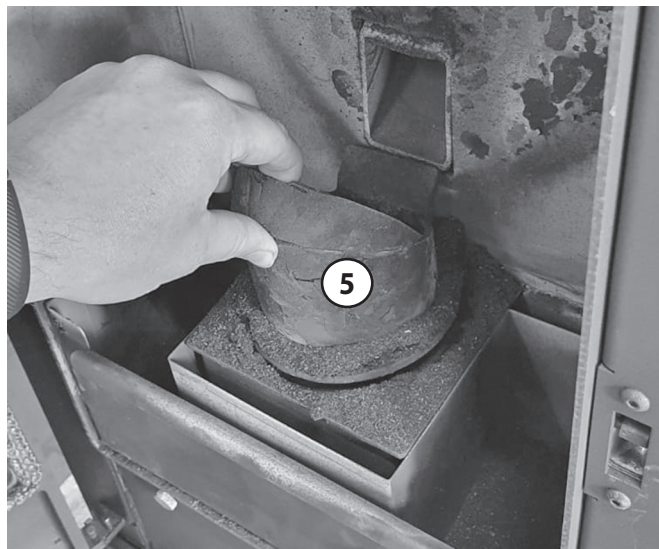
- Retirez le **cendrier (6)** et videz-le.



(Illustration servant d'exemple)

11.3 Nettoyage du pot brûleur

- Retirez le **pot brûleur (5)**, videz-le et nettoyez-le minutieusement.



Après nettoyage, il ne doit plus rester de résidus de cendres dans le pot brûleur. Les résidus brûlés et incrustés doivent être également éliminés le mieux possible. Les trous du pot brûleur ne doivent pas être obturés ou bouchés.

Pot brûleur avant...



(Illustration servant d'exemple)

...et après un nettoyage minutieux.

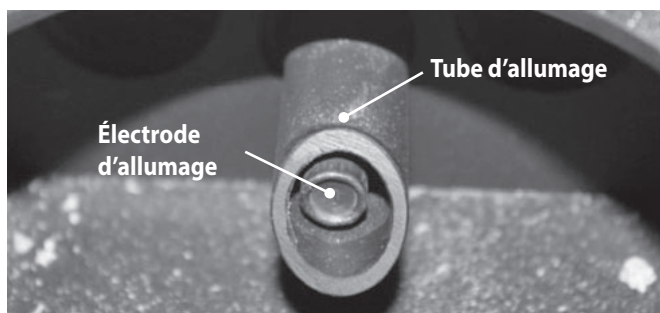


11.4 Nettoyage de la chambre de combustion

- Enlevez les résidus de cendres de la chambre de combustion et les restes de poussières de granulés de l'orifice d'alimentation en granulés (tuyau de descente) avec un aspirateur à cendres disponible dans le commerce.



- Nettoyez avec soin l'intérieur du tube d'allumage et son électrode d'allumage. Si l'électrode d'allumage est encrassée, le démarrage risque de durer plus longtemps.



(Illustration servant d'exemple)

11.5 Nettoyage de la vitre

- Nettoyez la vitre de la **porte de la chambre de combustion (2)**. En général, il suffit pour cela de la frotter légèrement avec un chiffon humide.



RECOMMANDATION :

Détérioration des joints due aux produits de nettoyage

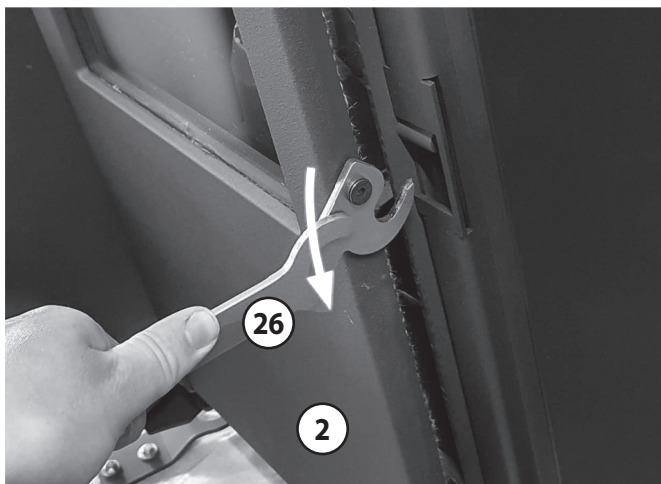
Évitez soigneusement tout contact des joints de porte et de vitre avec des produits de nettoyage !

11.6 Terminer le nettoyage

- ▶ Exécutez un contrôle visuel de la chambre de combustion, de la porte de la **chambre de combustion (2)** et du **joint de la porte (3)** afin de détecter d'éventuels dommages.
- ▶ Remettez le **cendrier (6)** vidé à sa place.
- ▶ Remettez le **pot brûleur (5)** nettoyé à sa place.

Lorsque vous remettez en place le **pot brûleur (5)**, veillez à ce qu'il soit correctement installé dans sa cavité !

- ▶ Positionner le **pot brûleur (5)** de manière à ce que l'orifice destiné à l'électrode d'allumage se trouve sur l'arrière et que le pot se trouve le plus près possible de l'électrode.
- ▶ Fermez la **porte de la chambre de combustion (2)** et appuyez dessus pour la verrouiller à l'aide la **clé de verrouillage de la porte de la chambre de combustion (26)**.



Après verrouillage, assurez- vous que la **porte de la chambre de combustion (2)** est bien hermétiquement fermée !

- ▶ Pour finir, retirez la **clé de verrouillage de la porte de la chambre de combustion (26)** et refermez la **porte de devant (1)**.
- ▶ Réinitialisez le message d'état « Nettoyage », voir (→ chapitre 8.6.2.4).
- ▶ Remettez l'appareil en marche en actionnant la touche « **ON/OFF** » (32).

12. Maintenance

**DANGER ! Risque d'électrocution**

Pour la réalisation des travaux de maintenance, l'appareil doit être mis hors tension.

Pour cela, il **ne suffit pas** d'éteindre l'appareil avec l'**interrupteur d'alimentation (19) !**

DÉBRANCHER LA FICHE SECTEUR ET COUPER AINSI L'ALIMENTATION DE L'APPAREIL !

**AVERTISSEMENT !****Risque d'incendie**

N'effectuez la maintenance qu'une fois que l'appareil est entièrement refroidi et que la chambre de combustion ne contient plus de braises.

**RECOMMANDATION :****Risque de dommages en cas de maintenance non appropriée**

Pour conserver la garantie, la maintenance doit être effectuée exclusivement par un **professionnel spécialisé et dûment qualifié**.

**RECOMMANDATION :****Risque de dommages en cas de maintenance non appropriée**

- ▶ Effectuer la maintenance au plus tard après 12 mois ou après 1500 heures de fonctionnement.
- ▶ Faire effectuer la maintenance par une entreprise spécialisée, un technicien, un partenaire de service spécialement formé ou par JUSTUS.
- ▶ Consigner la maintenance dans le carnet d'entretien. Ceci est également indispensable pour conserver la garantie.

**RECOMMANDATION :****Dysfonctionnement pour cause de joints défectueux**

Le corps de chauffe est traité avec une peinture à haute température de grande qualité qui n'atteint sa dureté finale qu'après la première chauffe et le premier refroidissement. Il n'est donc pas impossible que les joints installés adhèrent aux surfaces peintes. Nous vous recommandons vivement de procéder avec beaucoup de précaution lorsque vous retirez des pièces équipées d'un joint. Malgré ces précautions, les joints sont susceptibles d'être endommagés pendant le démontage.

Nous vous recommandons de remplacer tous les joints lors du montage afin de garantir le parfait fonctionnement de l'appareil.

Outre les nettoyages à effectuer régulièrement, une maintenance professionnelle de l'appareil est nécessaire au plus tard après 12 mois ou 1500 heures de service.

Pour cela, les travaux mentionnés dans ce chapitre doivent être exécutés et consignés dans le carnet d'entretien.

Sur l'**afficheur (21)** apparaît alors le message **Service** signalant une maintenance en attente.

En fonction de la qualité des granulés utilisés et des conditions générales de fonctionnement qui règnent sur le lieu d'installation, il est possible que des intervalles de maintenance plus courts soient nécessaires : si l'allumage fonctionne mal et si des messages d'erreurs apparaissent à des intervalles de plus en plus courts, ceci signifie certainement qu'une opération de maintenance doit être effectuée, même si aucun message correspondant n'est encore apparu sur l'**afficheur (21) !**

La maintenance comprend, outre les travaux de nettoyage normaux, des mesures supplémentaires qui sont indispensables au fonctionnement sûr et durable de l'appareil.

L'élimination des dépôts à l'intérieur de l'appareil, par exemple sur les conduits d'air de convection, le couvercle de la chambre de combustion et dans l'ensemble du parcours des fumées, fait partie des travaux de maintenance.

Les dépôts de résidus de combustion ont un effet thermo-isolant, ce qui entraîne une diminution de l'émission de chaleur et donc une réduction du rendement de l'appareil.

Dans le parcours des fumées, les dépôts de résidus de combustion réduisent considérablement le diamètre des conduits, ce qui entraîne un affaiblissement du tirage et nuit aux performances de combustion.

L'étanchéité de tous les joints et surfaces d'étanchéité doit être contrôlée. Tous les joints endommagés doivent être remplacés. Pour le nettoyage du système d'alimentation en granulés, le réservoir à granulés doit être entièrement vidé.

Pour les travaux de maintenance, certaines parties de l'habillage doivent être démontées. Pour cela, l'utilisation d'outils appropriés est nécessaire.

12.1 Opérations générales de nettoyage

Avant d'effectuer la maintenance, veuillez faire un nettoyage général de l'appareil comme indiqué dans le chapitre 11 « Nettoyage et entretien », sans tenir compte du paragraphe 11.6 « Terminer le nettoyage ».

12.2 Nettoyage de la conduite d'air de convection

La conduite d'air de convection se trouve derrière le panneau arrière de la chambre de combustion. Pour la nettoyer, il est nécessaire de retirer le panneau arrière de la chambre de combustion. Pour cela, veuillez procéder de la façon suivante :

- Retirez le **pot brûleur (5)** et le **cendrier (6)** de la chambre de combustion.
- Soulevez légèrement le **panneau arrière de la chambre de combustion (9)** et tirez-le avec précaution vers l'avant par son bord inférieur.
- Retirez **panneau arrière de la chambre de combustion (9)** par le bas.

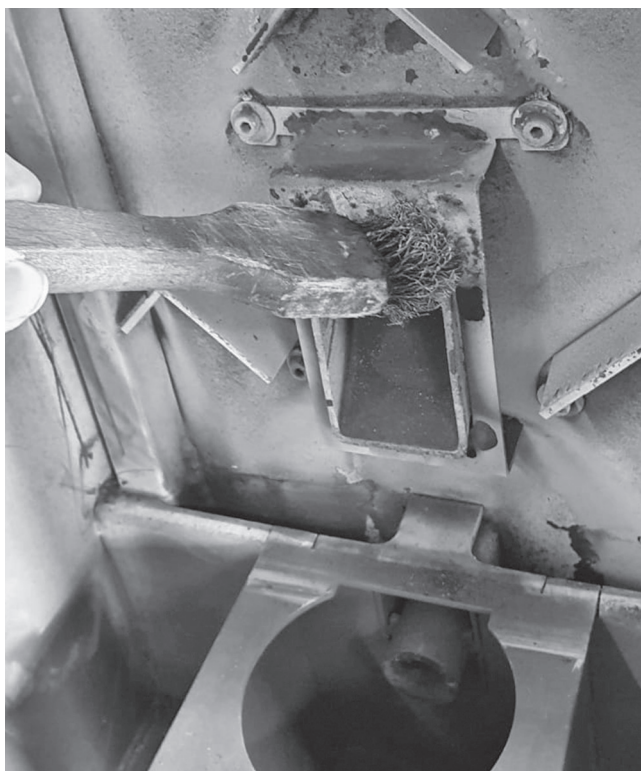


(Illustration servant d'exemple)

- Nettoyez le **panneau arrière de la chambre de combustion (9)** de tous les côtés.

Lorsque le **panneau arrière de la chambre de combustion (9)** est retiré, la conduite d'air de convection est visible et accessible.

- Nettoyez soigneusement la conduite d'air de convection avec une brosse appropriée pour le débarrasser des saouilles et de la suie.

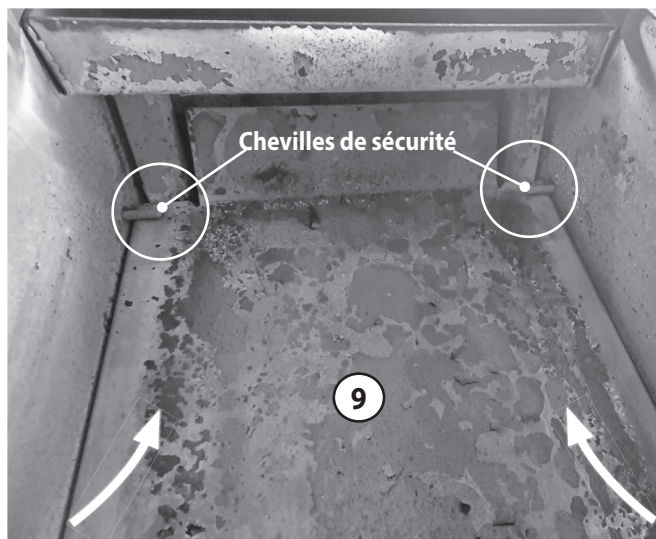


- Nettoyez également le plafond de la chambre de combustion avec un aspirateur spécial cendres disponible dans le commerce.

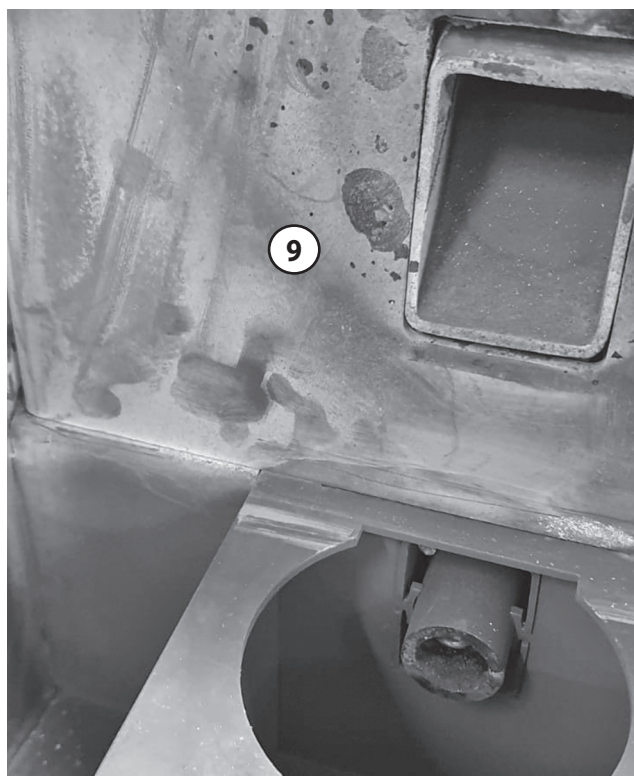
Une fois le nettoyage terminé, le **panneau arrière de la chambre de combustion (9)** peut être remonté. Pour cela, veuillez procéder comme suit :

- Soulevez par le bas le **panneau arrière de la chambre de combustion (9)** préalablement nettoyé pour l'introduire ainsi dans la chambre de combustion; remontez-le en direction du plafond de la chambre de combustion.

Pour un montage correct, le bord supérieur du **panneau arrière de la chambre de combustion (9)** doit être positionné derrière les deux chevilles de sécurité situées sur la droite et sur la gauche sous le plafond de la chambre de combustion.



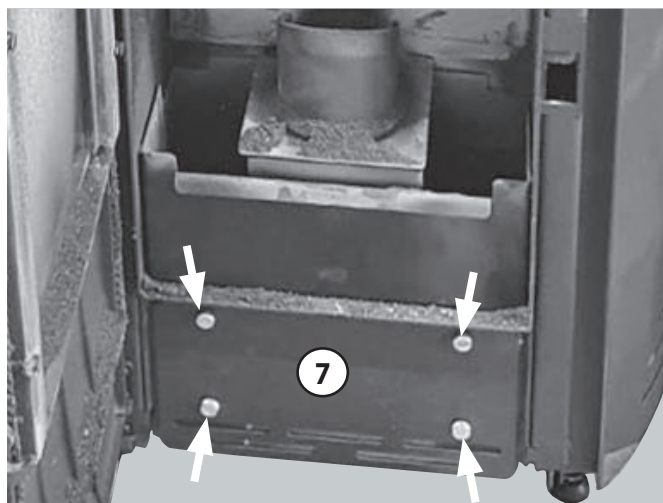
- Poussez ensuite le bord inférieur du **panneau arrière de la chambre de combustion (9)** vers l'arrière jusqu'à l'encastrer dans une position correcte par rapport aux autres éléments de la chambre de combustion.



12.3 Nettoyage des conduits d'évacuation des fumées

Pour pouvoir nettoyer les conduits d'évacuation des fumées, il faut retirer le **cache de nettoyage (7)** :

- Desserrez les 4 vis du **cache de nettoyage (7)** (flèches) et retirez le **cache de nettoyage (7)** avec précaution afin de ne pas endommager le joint du **cache de nettoyage (7)**.



(Illustration servant d'exemple)

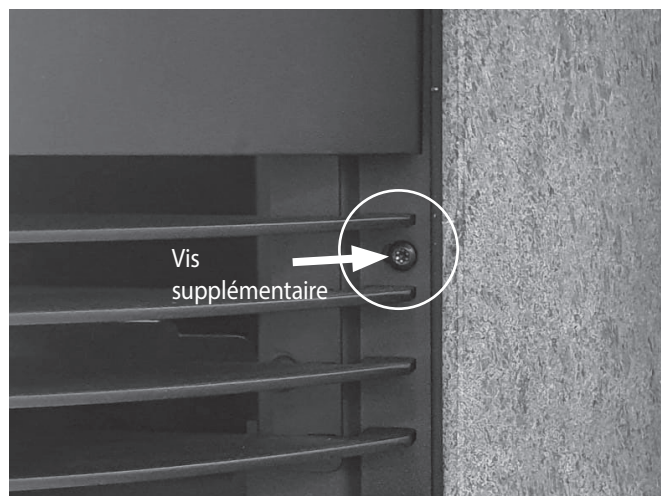
- Pour éliminer les dépôts tombés, veuillez utiliser un aspirateur spécial cendres disponible dans le commerce.
- Vérifiez que le joint du **cache de nettoyage (7)** n'est pas endommagé et remplacez-le si nécessaire.
- Après élimination des dépôts tombés, le **cache de nettoyage (7)** peut être remis en place et refermé hermétiquement à l'aide des 4 vis.

12.4 Nettoyage du ventilateur d'extraction

Pour avoir accès au **ventilateur d'extraction (30)**, il faut retirer de l'appareil le panneau latéral de droite.

Pour cela, veuillez procéder comme suit :

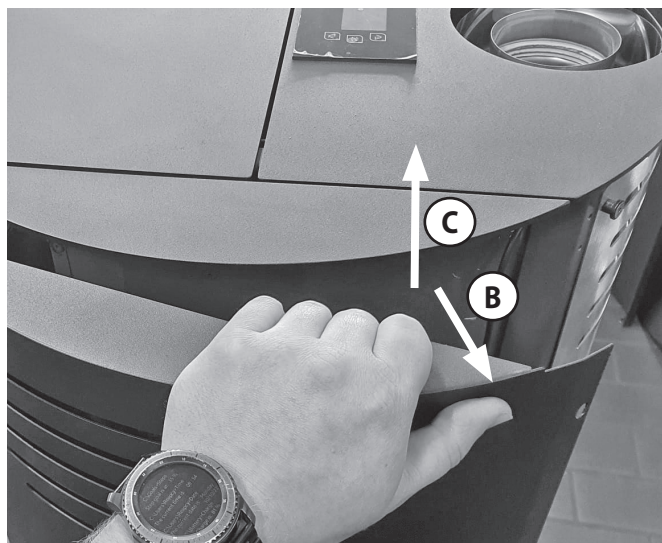
- Dévissez les 3 vis qui fixent le panneau latéral de droite au corps de l'appareil (flèches).
- Dans le modèle « Pierre ollaire », une **vis supplémentaire**, qui doit également être dévissée, se trouve sur la partie avant de l'appareil, à proximité de la grille d'aération.



- Saisissez le panneau latéral de droite par l'arrière et tirez-le vers l'extérieur (A), pour pouvoir ainsi le saisir par le haut.



- Tirez légèrement vers vous le bord supérieur du panneau latéral de droite (B).
- Retirez avec précaution le panneau latéral de droite en le hissant vers le haut (C) et posez-le sur une surface souple pour éviter de le rayer ou de l'endommager.

**DANGER !****Danger de mort par électrocution**

Lorsqu'on retire des pièces d'habillage de l'appareil, des éléments conducteurs de courant sont mis à nus :

- Avant chaque ouverture de l'habillage de l'appareil, couper impérativement l'alimentation électrique de l'appareil.

Les opérations à effectuer sur des pièces conductrices de courant doivent être confiées uniquement à des spécialistes agréés.

Après avoir retiré le panneau latéral de droite, il est possible de retirer le **ventilateur d'extraction (30)** pour le nettoyer.

Pour cela, veuillez procéder comme suit :

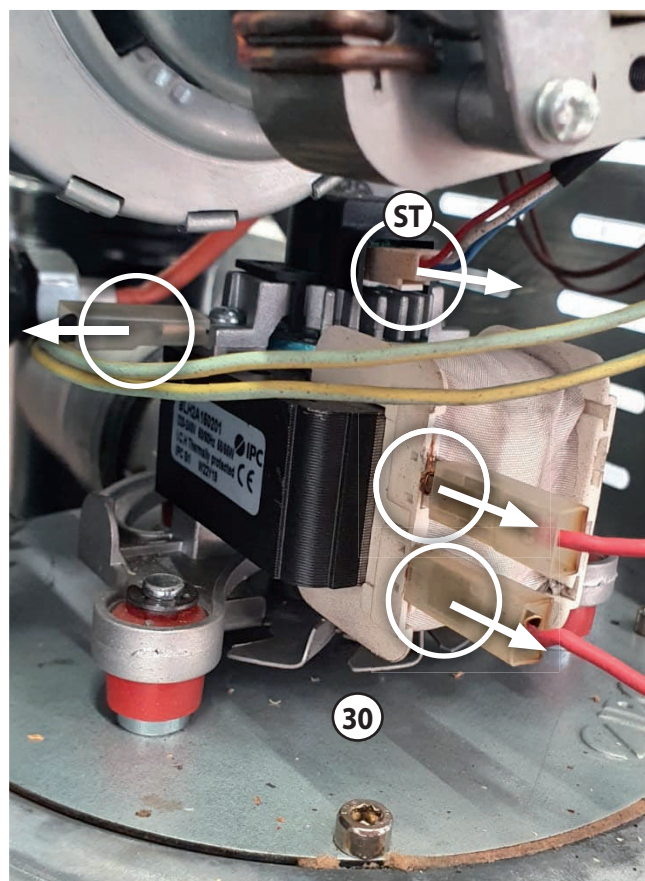
**RECOMMANDATION :**

- **Avant de débrancher les câbles de connexion, prenez soin de bien noter la position correcte des contacts !**

Il est essentiel de rebrancher **correctement** les câbles après le nettoyage et la réinsertion du **ventilateur d'extraction (30)** dans son logement !

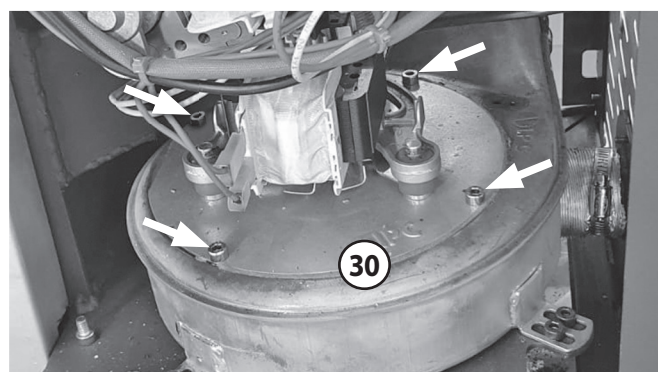
Des connexions incorrectes entraînent des dysfonctionnements et des dégâts !

- Débranchez avec précaution les fiches des 4 câbles de connexion marqués sur la figure ci-dessous :



La connexion (**ST**) située en haut à droite sur l'image résiste à être déconnectée : il faut exercer une légère pression sur le mécanisme de verrouillage situé en-dessous pour déverrouiller et pouvoir retirer la fiche.

- Desserrez les 4 vis (flèches) qui relient le **ventilateur d'extraction (30)** à son logement et soulevez avec précaution le **ventilateur d'extraction (30)** pour le sortir.



(Illustration servant d'exemple)

Veiller à ne pas endommager le câble de connexion du **ventilateur d'extraction (30)** ni la roue à ailettes.

**AVERTISSEMENT !**

Risque d'asphyxie dû à l'échappement de fumées toxiques

Tous les joints endommagés doivent être remplacés.

**RECOMMANDATION :**

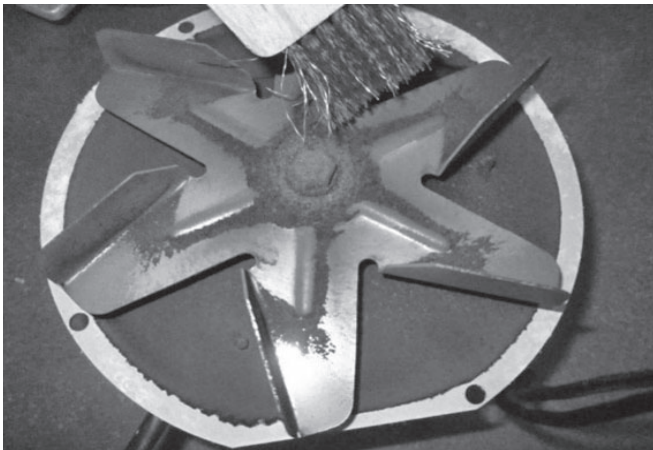
Risque de dysfonctionnements en cas de roue à ailettes endommagée

La roue à ailettes du **ventilateur d'extraction (30)** tourne à grande vitesse pendant le fonctionnement. Veuillez donc effectuer le démontage, le nettoyage puis le remontage du **ventilateur d'extraction (30)** avec grande précaution, afin d'éviter absolument toute dégradation ou déformation de la roue à ailettes.

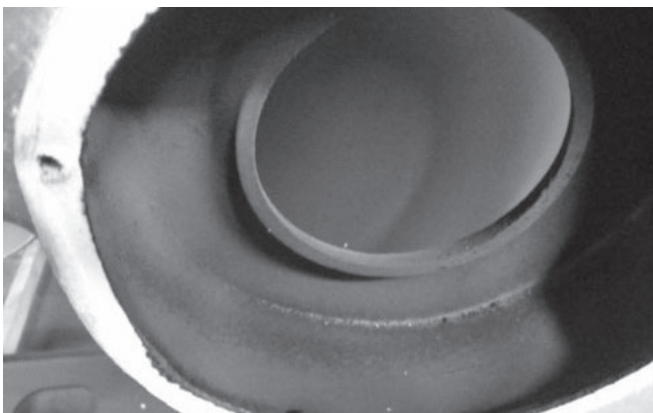
Ne démontez en aucun cas la roue à ailettes !

Si elle est endommagée, la roue à ailettes tourne de façon très déséquilibrée. Cela entraîne au moins une augmentation des bruits de fonctionnement, mais occasionne aussi le plus souvent des dysfonctionnements, voire une défaillance complète de l'appareil !

- Nettoyez la roue à ailettes avec précaution.



- Nettoyez le logement du **ventilateur d'extraction (30)**.



- Nettoyez ensuite la zone de connexion entre le logement du ventilateur d'extraction et le conduit de raccordement pour en retirer les dépôts.



Le nettoyage de la connexion entre appareil et cheminée incombe à l'exploitant de l'appareil.

- Après un nettoyage complet, remettez le **ventilateur d'extraction (30)** à sa place dans son logement et revissez-le à l'aide des 4 vis.
- Rebranchez les 4 connexions à fiches des câbles de connexion.

**RECOMMANDATION :**

Les câbles de connexion doivent être impérativement rebranchés aux contacts électriques corrects !



Enfoncez la fiche **(ST)** dans sa prise en haut à droite jusqu'à enclencher le mécanisme de verrouillage qui empêche que la fiche puisse être délogée facilement.

12.5 Nettoyage du réservoir à granulés et de la vis sans fin

- Videz complètement le réservoir à granulés et enlevez toute poussière de granulés du réservoir et de la vis sans fin au moyen d'un aspirateur.



Si le réservoir à granulés ou la vis sans fin sont très poussiéreux, il faudra retirer la vis sans fin pour la nettoyer séparément et vérifier qu'elle n'est pas endommagée ou usée.

- Vérifiez l'étanchéité du réservoir à granulés. Si besoin est, il faut le ré-étanchéifier avec du silicone approprié.
- Une fois les travaux de maintenance terminés, toutes les pièces démontées doivent être remontées.
- Ce faisant, il est particulièrement important de veiller à la parfaite étanchéité de toutes les connexions.

**AVERTISSEMENT !**

Risque d'asphyxie dû à l'échappement de fumées toxiques

Tous les joints endommagés doivent être remplacés. Nous recommandons de façon générale le renouvellement de tous les joints à chaque maintenance.

12.6 Contrôles et opérations de nettoyage supplémentaires

- Vérifiez l'étanchéité de la connexion entre le réservoir à granulés et le tube de descente menant au **pot brûleur (5)**. En cas de besoin, cette connexion doit être à nouveau étanchéifiée avec un produit d'étanchéité résistant aux températures.
- Pour contrôler et nettoyer les tuyaux flexibles de dépression, il est nécessaire de les retirer des capsules de dépression ; assurez-vous qu'ils sont étanches et ne sont pas bouchés. Pour les contrôles, une surpression doit être établie dans les tuyaux flexibles de dépression en direction de la chambre de combustion. Remplacer si nécessaire les tuyaux flexibles de dépression.

Une fois les travaux de maintenance terminés, toutes les pièces démontées doivent être remontées. Veillez à la parfaite étanchéité de toutes les connexions.

**RECOMMANDATION :**

Tous les joints endommagés doivent être remplacés. Nous recommandons de façon générale le renouvellement de tous les joints à chaque maintenance.

Le Règlement Sanitaire Départemental Type impose :

- Un ramonage du conduit de fumée 2 fois par an, dont 1 fois pendant la saison de chauffe effectués avec un moyen mécanique (hérisson)
- Le nettoyage et vérification de l'appareil et de son conduit de raccordement 1 fois par an et plus souvent si nécessaire
- De conserver le certificat de ramonage, le certificat d'entretien de l'appareil et son conduit de raccordement et la/les facture(s).

12.7 Nettoyage du tuyau qui relie le poêle à granulés au conduit des fumées

Lors du fonctionnement de l'appareil, des quantités considérables de résidus de combustion s'accumulent, en particulier dans les raccords horizontaux du tuyau de raccordement.

Ces résidus de combustion affectent négativement le fonctionnement correct de l'appareil.

- Les tuyaux qui relient le poêle à granulés au conduit d'évacuation des fumées doivent donc être nettoyés au plus tard lors de la maintenance.



La responsabilité du nettoyage de la connexion entre l'appareil et le conduit de fumée incombe à l'exploitant de l'appareil.

13. Messages d'erreur et de dysfonctionnement

Message d'erreur ou de dysfonctionnement	Signification	Solution
Er01	Limiteur de température de sécurité (STB) déclenché, température trop haute dans l'appareil.	Réinitialisez le STB comme décrit dans le chapitre 13.1. Déterminez et éliminez la cause du déclenchement.
Er02	(Seulement pour appareils avec interrupteur) Dépression dans la chambre de combustion trop faible (Surveillance de la porte de la chambre de combustion).	Fermez la porte de la chambre de combustion. Nettoyez l'appareil et les conduits d'évacuation des fumées.
Er03	Température de combustion trop basse (éventuellement, quantité de granulés insuffisante).	Réalimentez le poêle. Contrôlez la quantité de granulés transportée. Contrôlez le système d'évacuation des fumées.
Er05	Température de combustion autorisée est trop élevée.	Contrôlez le réglage du débit d'alimentation en granulés.
Er07	Ventilateur d'extraction, pas de signal de la part du contrôle de la vitesse de rotation.	Contrôlez la connexion de la sonde.
Er08	Ventilateur d'extraction erreur vitesse de rotation ventilateur d'extraction.	Effectuez une maintenance de l'appareil.
Er11	Heure et date incorrectes (après une longue déconnexion du réseau électrique).	Régalez à nouveau la date et l'heure.
Er12	Allumage raté.	En cas d'allumages ratés répétés, faites procéder à un réglage de l'appareil par une entreprise qualifiée.
Er15	Coupure de courant.	Branchez l'appareil à l'alimentation électrique et redémarrez-le.
Er16	Erreur de communication au niveau de l'interface RS485.	Vérifiez le branchement.
Er17	Erreur surveillance d'apport d'air (uniquement pour les types d'appareils munis d'un système de surveillance d'apport d'air).	Vérifiez que le système de surveillance d'apport d'air n'est pas encrassé.
Er39	Interruption sonde de contrôle d'apport d'air (uniquement pour les types d'appareils munis d'un système de surveillance d'apport d'air).	Contrôlez le câble de la sonde.
Er41	Apport d'air minim. système de surveillance d'apport d'air insuffisant (uniquement pour les types d'appareils munis d'un système de surveillance d'apport d'air).	Fermez soigneusement la porte de la chambre de combustion. Vérifiez que le trajet air-gaz de combustion n'est pas obstrué. Faites effectuer une maintenance de l'appareil.
Er42	Apport d'air maxim. système de surveillance d'apport d'air excessif (uniquement pour les types d'appareils munis d'un système de surveillance d'apport d'air).	Contrôlez les conditions du tirage du système d'évacuation des gaz de combustion.

Message d'erreur ou de dysfonctionnement	Signification	Solution
Er44	Porte chambre de combustion ouverte ou couvercle réservoir granulés ouvert (uniquement pour les types d'appareils munis d'un interrupteur de contact porte et/ou d'un contact de commutation de couvercle du réservoir à granulés).	Fermez la porte de la chambre de combustion / le couvercle du réservoir à granulés.
Service	L'intervalle de temps pour la maintenance a expiré.	Faites réviser l'appareil par une entreprise qualifiée.
Link Error	Le module Wi-Fi est mal connecté.	Connectez le câble de connexion au module Wi-Fi avec la connexion RS 232 du module Wi-Fi.

Après avoir éliminé la cause du dysfonctionnement, veuillez réinitialiser le message d'erreur en appuyant sur la **touche « ON/OFF » (32)** pendant environ 3 sec. (→ chapitre 7.1).

**RECOMMANDATION :**

Après chaque dysfonctionnement, le **pot brûleur (5)** doit être entièrement vidé et nettoyé avant de remettre l'appareil en marche.

13.1 Réinitialiser le limiteur de température de sécurité (« STB ») en cas de message d'erreur « Er01 »

Le **limiteur de température de sécurité (10)** est un dispositif électromécanique de protection qui empêche une dangereuse surchauffe de l'appareil.

Si le **limiteur de sécurité (10)** se déclenche, le **message d'erreur « Er01 »** s'affiche et l'appareil passe directement en mode « Extinction ».

Avant le prochain allumage, ce message d'erreur doit disparaître de l'**afficheur** et le **limiteur de température de sécurité (9)** doit être « réinitialisé ».



AVERTISSEMENT !

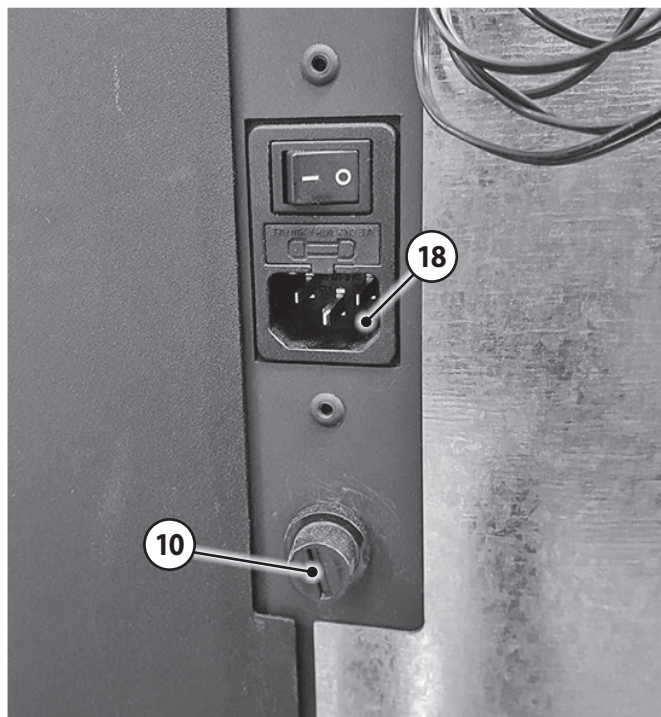
Risque d'incendie dû à une surchauffe

Avant de réinitialiser le **limiteur de sécurité (10)**, l'appareil doit être contrôlé par un professionnel spécialisé et dûment qualifié afin de détecter d'éventuels dommages dus à la surchauffe !

Le **limiteur de sécurité (10)** ne peut être réinitialisé que par un professionnel spécialisé et dûment qualifié !

Veuillez procéder comme suit :

Le **limiteur de température de sécurité (10)** se trouve à gauche sur l'arrière de l'appareil au-dessous du raccordement du câble de connexion (**18**) :



- Dévissez le capuchon de protection du **limiteur de température de sécurité (10)**.



- Pour réinitialiser le **limiteur de température de sécurité (10)**, veuillez appuyer sur la touche de réinitialisation du **limiteur de température de sécurité (10)**.



On entend alors un « Clic » qui confirme que la réinitialisation du **limiteur de température de sécurité (10)** a bien été effectuée.

- Revissez le capuchon sur le **limiteur de température de sécurité (10)**.

13.2 Remédier aux dysfonctionnements

Description du problème	Causes possibles	Test	Solution
La phase d'allumage dure trop longtemps; difficultés d'allumage de l'appareil	Lors de la dernière utilisation de l'appareil, le réservoir à granulés et la vis sans fin se sont complètement vidés. De ce fait, il y a trop peu /pas de granulés dans la vis sans fin et dans le pot brûleur.	► L'appareil a-t-il affiché dernièrement le message d'erreur « Er03 » ? ► Effectuer un « Remplissage manuel » : si peu ou pas de granulés tombent dans le pot brûleur, cela signifie que la vis sans fin s'est complètement vidée.	Si le réservoir à granulés et la vis sans fin se sont complètement vidés, le message d'erreur « Er03 » apparaît. ► Effectuer un « Remplissage manuel » de la vis sans fin et revider ensuite complètement le pot brûleur !
	Le tirage est trop fort. Les granulés rougeoient sans se mettre à brûler. Petite flamme agressive après l'allumage.	► Faire l'essai d'ouvrir la trappe de révision du conduit (se trouve généralement dans la cave ou au rez-de chaussée) pour réduire ainsi le tirage. ► Faire mesurer le tirage.	► Si le tirage est trop important, il faudra faire installer un régulateur de tirage (= dispositif d'air secondaire).
	Le tirage est trop faible. La chambre de combustion se remplit de fumées avant l'allumage. L'allumage se fait de manière brusque.	► Faire un essai avec le réglage de combustion « 2 » (« Recette » dans le menu). ► Faire mesurer le tirage. Sur un appareil froid, un tirage d'au moins 2 Pa est nécessaire.	► Sélectionner le réglage de combustion « 2 » (« Recette » dans le menu). ► Si le tirage est trop faible, faire modifier le conduit des fumées en conséquence.
	Le pot brûleur est encrassé ou rempli de résidus de combustion.	► Nettoyer le pot brûleur et renouveler la tentative d'allumage.	► Nettoyer le pot brûleur régulièrement et avec soin. ► Utiliser des granulés d'une autre marque.
Le pot brûleur s'encrasse trop vite	La qualité des granulés utilisés n'est pas optimale.	► Faire l'essai d'utiliser des granulés d'une autre marque.	► Utiliser une qualité de granulés qui produit moins de résidus de combustion.
	Le pot brûleur n'est pas nettoyé assez régulièrement.	► Nettoyer le pot brûleur plus souvent que toutes les 40 heures.	► Adapter en conséquence les intervalles de nettoyage. ► Nettoyer le pot brûleur avant chaque allumage.
La température ambiante affichée sur l'appareil ne correspond pas à la température ambiante réelle	La sonde de température ambiante n'est pas assez sortie à l'extérieur de l'appareil.	► Vérifier la position de la sonde de température ambiante.	► Sortir encore plus la sonde de température ambiante à l'extérieur de l'appareil.
	La position de la sonde de température ambiante n'est pas bonne.	► Sortir encore plus la sonde de température ambiante et changez-la de position.	► Fixer la sonde de température ambiante sur sa nouvelle position.
	La position de l'appareil n'est pas bonne (par ex. coin ou niche).	► Vérifier les distances de sécurité. ► Positionner la sonde de température le plus loin possible de l'appareil.	► Éloigner l'appareil des murs. ► Fixer la sonde de température ambiante sur sa nouvelle position.

Suite page suivante >

Description du problème	Causes possibles	Test	Solution
La vitre de la porte de la chambre de combustion noircit	L'appareil brûle trop souvent en mode de puissance trop basse/modulation.	► Vérifier le niveau de puissance sélectionné.	► Augmenter manuellement le niveau de puissance (P4 - P6). ► Augmenter la température cible de la pièce.
	L'apport d'air de combustion est trop faible.	► L'orifice d'aspiration d'air frais est-il bloqué? ► Faire l'essai de débrancher (le cas échéant) l'apport d'air extérieur. ► Faire un essai en réglant le « Ventilateur d'extraction » sur « +5 ».	► Débloquer l'orifice d'aspiration d'air frais. ► Ajuster l'apport d'air extérieur aux exigences requises. ► Ajuster le réglage du ventilateur d'extraction.
	La pièce d'installation est trop petite; la chaleur qui se diffuse dans la pièce n'est pas suffisante.	► Ouvrir à titre d'essai les portes de pièces adjacentes, pour que la chaleur puisse se diffuser dans un espace plus « grand ».	► Prendre les mesures nécessaires pour « agrandir » le volume de la pièce à chauffer (par ex. laisser les portes ouvertes).
	Le niveau de réglage de la combustion (« Recette » dans le menu) est sur « 3 » ou « 4 ».	► Vérifier le niveau de réglage de la combustion (« Recette » dans le menu). ► Faire un essai sur les réglages « 1 » ou « 2 ».	► Régler l'appareil sur le niveau « 1 » ou « 2 » (« Recette » dans le menu).
La vitre de la porte de la chambre de combustion noircit (uniquement pour les appareils Aqua)	La chaleur de l'eau qui est produite ne peut être transmise en quantité suffisante à l'installation de chauffage. L'appareil fonctionne de façon intermittente ou à trop bas régime/modulation. Ceci se produit souvent en combinaison avec une installation solaire thermique.	► Faire l'essai d'augmenter le dégagement de chaleur (ouvrir en grand les radiateurs) et éteindre tout autre appareil générateur de chaleur.	► Régler manuellement l'appareil sur un niveau de puissance plus élevé (P4 - P6). ► Ne faire fonctionner l'appareil qu'en cas de besoin.

14. Normes, homologations et certificats

Le poêle à granulés est conforme aux normes et directives suivantes :

- EN 14785- « Appareils de chauffage domestique à convection à granulés de bois »
- 2014/30/EU- « EMCD »
- 2014/35/EU- « LVD »
- 2014/53/EU- « RED »
- 2011/65/EU- « RoHS »
- 2011/6EC- « Ecodesign »

15. Service après-vente

Cher Client !

Nous tenons à vous féliciter pour l'achat de votre poêle JUSTUS !
Les poêles JUSTUS vous offrent une technologie de pointe mûrie et fiable et allient une parfaite fonctionnalité à un design attrayant.

Pour un parfait fonctionnement et de manière à ce que vous obteniez toute satisfaction, faites appel à un installateur spécialiste de la marque. Il vous assurera une installation dans les règles de l'art et assumera l'entière responsabilité de l'installation finale, ainsi que le service après-vente s'il y a lieu.

Service après-vente / Pièces de rechange

Votre poêle comporte un certain nombre de pièces d'usure. Veuillez en contrôler l'état régulièrement et lors de l'entretien annuel.

Votre revendeur est à même de vous fournir les pièces de rechanges adéquates.

Pour toute demande de renseignements ou de pièces détachées, consultez votre revendeur et indiquez-lui la référence et le numéro de série qui se trouve sur la **plaque signalétique (13)** de l'appareil.

France :

ORANIER Heiztechnik GmbH

Filiale France

57 rue d'Amsterdam

F- 75008 Paris

Sur notre site web www.justus.de / www.oranier.com, vous trouverez les coordonnées de notre partenaire service après-vente pour la France.

Suisse :

ORANIER Heiz-und Kochtechnik GmbH

Hartbertstrasse 1

7000 Chur

E-Mail : export@oranier.com

Garantie d'usine JUSTUS

1. Justus GmbH garantit au titulaire de la garantie le bon fonctionnement et la qualité de ses appareils en remédiant gratuitement pendant la période de garantie à tout défaut dont il est prouvé qu'il résulte de vices de fabrication et de matériaux. La preuve du défaut incombe au titulaire de la garantie.

La garantie d'usine Justus s'étend à 24 mois et court à partir de la date de livraison de l'appareil, qui doit être attestée par une facture ou un bon de livraison.

Les prestations de la garantie d'usine sont fournies indépendamment des obligations légales du distributeur vis-à-vis de l'acheteur final.

2. Conditions nécessaires pour les droits à la garantie

a) Installation, réglage et mise en service des appareils par une entreprise spécialisée, conformément aux réglementations techniques en vigueur et aux directives de Justus ;

b) Exécution de tous les travaux de maintenance nécessaires conformément aux instructions de Justus, par un technicien formé à cet effet, une entreprise spécialisée, un technicien, un partenaire de service ou par Justus ;

c) Inspection, maintenance et remplacement des pièces d'usure depuis la mise en service, conformément aux consignes et exigences de Justus ;

d) Pour les poêles à granulés, respect de l'intervalle d'entretien maximal de 12 mois ou de 1500 heures de fonctionnement ne doit pas être dépassé ;

e) Pour les poêles à granulés, protocole de maintenance, les travaux exécutés devant être correctement consignés dans le carnet d'entretien ;

f) Utilisation exclusive de pièces de rechange et d'accessoires d'origine Justus ou de pièces de rechange / accessoires de qualité équivalente.

La preuve de la qualité requise des pièces provenant d'autres fabricants incombe au titulaire de la garantie ;

g) Installation et utilisation de l'appareil uniquement en France ou en Suisse. Pour tout autre pays seront à appliquer les conditions particulières des autorités nationales compétentes de chaque pays.

3. Sont exclus de la garantie les vices et dommages dus

a) à une installation incorrecte, à un tirage trop important et au non-respect des instructions de montage, d'utilisation et de maintenance ;

b) au non-respect des intervalles de maintenance / du programme de maintenance ;

c) à l'utilisation de matériaux et de combustibles inappropriés ;

d) à des modifications inappropriées et à l'utilisation de pièces qui ne seraient pas d'origine ;

e) à toute influence extérieure sans rapport avec le fonctionnement de l'appareil, notamment lors du transport, du stockage, de l'installation et de l'utilisation de l'appareil ;

f) sont également exclus de la garantie :

Les pièces d'usure (par exemple électrodes, filtres, joints, éléments d'allumage, piles, etc.) qui n'auront pas été remplacés dans les circonstances ou délais prescrits ainsi que

- les garnitures réfractaires du corps de chauffe.

- les déflecteurs et grilles foyères.

- les habillages décoratifs pierres, marbres ou granit qui peuvent présenter des nuances de couleur ou de texture, des inclusions ou des veinages inhérents à ces matériaux naturels et qui de ce fait ne peuvent pas être considérés comme des défauts.

- les vitres des poêles. Elles sont en vitrocéramique, résistantes à des températures de l'ordre de 800° C, températures jamais atteintes en usage courant dans le corps de chauffe. Les accidents mécaniques du verre ne pourraient résulter que d'un choc, d'une mauvaise utilisation ou d'une mauvaise installation et sont de ce fait exclus de la garantie.

- tout défaut qui serait consécutif à un excès de tirage du conduit de fumée et / ou au non-respect des prescriptions du manuel d'utilisation.

- les habillages décoratifs en céramique qui peuvent présenter des variations de couleur et des craquelures appelées « faïençage », caractéristiques naturelles et inhérentes au matériau et à l'utilisation.

- tôles et plaques de fonte, pots brûleurs et éléments d'allumage.

g) la formation de fissures ou craquelures sur les éléments de l'habillage décoratif en pierre ou céramique de l'appareil et de l'habillage du foyer ;

h) l'usure des pièces en contact avec le feu, notamment de l'habillage de la chambre de combustion, des joints, de la vitre, du pot brûleur ainsi que des éléments en acier et en fonte ;

i) les effets de pyrolyse qui entraînent des dépôts noirâtres sur les murs et plafonds dans les pièces (effet de fogging) ;

4. La réparation des défauts reconnus par Justus GmbH comme relevant de la garantie s'effectue de la manière suivante : Justus GmbH choisit de réparer les pièces défectueuses ou de les remplacer par des pièces en parfait état.

Le service après-vente de Justus décide du lieu, du type et de l'étendue de la réparation à effectuer ou de l'éventuel remplacement de l'appareil défectueux.

5. Les pièces remplacées et les appareils échangés deviennent propriété de Justus GmbH.

6. Les interventions du revendeur et le remplacement éventuel de pièces au titre de la garantie ne sauraient prolonger la durée de la garantie. Les nouvelles pièces ne seront couvertes que par la durée de garantie initiale restante.

7. Si la réparation d'un dommage n'est couverte ni par la garantie légale ni par la présente garantie, le titulaire de la garantie doit assumer les frais de réparation et le coût des pièces de rechange nécessaires.

8. Les appareils en instance de réparation doivent être rendus accessibles pour éviter que les meubles, les revêtements de sol, etc. ne soient endommagés.

Si, avant le contrôle technique, le service après-vente doit procéder à des travaux de nettoyage - par exemple sur les conduits de fumée - en raison d'un nettoyage non conforme et/ou prévu et non effectué, le titulaire de la garantie devra assumer les frais qui en découleront.

9. Le droit à la garantie doit être revendiqué auprès de Justus GmbH pendant la période de garantie et dans un délai d'un mois suivant la survenance du défaut. Les dommages sur l'émail et sur la peinture doivent être signalés à Justus GmbH dans les deux semaines suivant la livraison de l'appareil..

10. En cas de recours à la garantie, le titulaire de la garantie doit être à même de fournir les éléments suivants :

a) Numéro de série et numéro de fabrication de l'appareil

b) Preuve que les conditions prévues dans le paragraphe 2 sont remplies

c) Présentation de la facture d'achat

11. Exclusion d'autres droits

La garantie d'usine JUSTUS est une prestation volontaire et gratuite qui s'étend à la remise en état de l'appareil défectueux ou des pièces défectueuses.

Il n'existe aucun droit allant au-delà de ces conditions de garantie, à l'exception des droits de garantie définis par la loi.

12. Le tribunal d'instance de Biedenkopf ou le tribunal de grande instance de Marburg sont les autorités compétentes pour tout litige découlant de la présente garantie ou en rapport avec celle-ci. Seul le droit allemand est en vigueur.

JUSTUS GmbH

Oranier Straße 1

35708 Haiger / Sechshelden

Gemäß Anhang III der Verordnung (EU) Nr. 305/2011 (Bauproduktenverordnung)
According to Regulation (EU) No. 305/2011
En accord avec le règlement des produits de construction (EU) N° 305/2011

Für das Produkt: **Norta**
For the product: **Norta**
Pour le produit: **Norta**

Nr. 794402

Norta
Norta
Norta

- 1. Eindeutiger Kenncode des Produkttyps:**
Unique identification code of the product-type:
Code identification du produit:

2. Typen-, Chargen- oder Seriennummer oder ein anderes Kennzeichen zur Identifikation des Bauprodukts gemäß Artikel 11, Absatz 4:
Type, batch or serial number or any other identifier to identify the Construction product pursuant to Article 11, paragraph 4:
Identification du produit de construction conformément à l'article 11.4 du règlement N°305/201:

3. Vom Hersteller vorgesehener Verwendungszweck oder vorgesehene Verwendungszweck des Bauprodukts
gemäß der anwendbaren harmonisierten technischen Spezifikation:
From the Manufacturer's intended use or intended use of the product Construction according to the applicable harmonized technical specification:
Usage prévu du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant:

4. Name, eingetragener Handelsname oder eingetragene Marke und Kontaktschrift des Herstellers gemäß Artikel 11, Absatz 5:
Name, registered trade name or registered trade mark and contact address of the Manufacturer in accordance with Article 11, parag. 5:
Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11.5:

5. Gegebenenfalls Name u. Kontaktschrift des Bevollmächtigten, der mit den Aufgaben gemäß Artikel 12, Absatz 2 beauftrag ist:
Name and contact address of the authorized representative responsible for carrying out the tasks referred to in Article 12 (2):
Nom et adresse de contact du mandataire article 12.2:

6. System oder Systeme zur Bewertung und Überprüfung der Leistungsbeständigkeit des Bauprodukts gemäß Anhang V:
System(s) of assessment and verification of constancy of performance of the construction product:
Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V du règlement:
- 7. Im Falle der Leistungserklärung, die ein Bauprodukt betrifft, das von einer harmonisierten Norm erfasst wird:**
In the case of the declaration of performance, concerning a construction product covered by a harmonized standard:
Cas de déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée:

8. Leistungserklärung
Declaration of performance
Performances déclarées

9. Die Leistung des Produkts gemäß den Nummern 1 und 2 entspricht der erklärten Leistung nach Nummer 8.
The performance of the product identified in points 1 and 2 is in conformity with the declared performance in point 8.
Les performances du produit identifié au point 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées au point 8.

Verantwortlich für die Erstellung dieser Leistungserklärung ist allein der Hersteller gemäß Nummer 4.
This declaration of performance is issued under the sole responsibility of the manufacturer identified in point 4.
La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au 4.

Unterzeichnet für den Hersteller und im Namen des Herstellers von:
Signed on behalf of the manufacturer:
Signé pour le fabricant et en son nom par:

N. Fleischhacker, Geschäftsleitung
(Name und Funktion/ Name and function/ Nom et fonction)

13.03.2023, Halger
(Datum und Ort/ Date and place/ Date et Lieu)

JUSTUS GmbH
Oranier Straße 1
35708 Halger-Sechshelden
Telefon (0 27 71) 26 30 - 200
Fax (0 27 71) 26 30 - 203

(Unterschrift/Signature)

nicht zutreffend
not applicable
non applicable

System 3
System 3
Système 3

Harmonisierte technische Spezifikationen Harmonized technical specification Norme technique harmonisée	EN 14785:2006-09/Ber 1:2007-10
Wesentliche Merkmale Main features/ Caractéristique principale	Leistung Performance/ Rendement
Brandverhalten/ Reaction to fire/ Sécurité incendie	Erfüllt/ Pass/ Satisfaisant
Brandverhalten/ Reaction to fire/ Sécurité incendie	A1
Brandgefahr durch Herausfallen von brennendem Brennstoff Risk of burning fuel falling out Risque d'incendie dû à la chute de produit de combustion	Erfüllt Pass Satisfaisant
Reinigbarkeit/ Cleanability/ Nettoyabilité	Erfüllt/ Pass/ Satisfaisant
CO-Emission der Verbrennungsprodukte Emission of combustion products Emission de CO des produits de combustion	Nennwärmeleistung Nominal heat output/ Rendement nominal ≤ 0,020 % ≤ 250 mg/m³ Teilast-Wärmeleistung Reduced heat output/ Rendement minimal ≤ 0,02 % ≤ 300 mg/m³
Abgasatemperatur (Messstrecke) Flue gas temperature/ Température des fumées	Nennwärmeleistung Nominal heat output/ Rendement nominal 118 °C Teilast-Wärmeleistung Reduced heat output/ Rendement minimal 61 °C
Oberflächentemperatur Surface temperature/ Température de surface	Erfüllt/ Pass/ Satisfaisant
Abstand zu brennbaren Materialien Safety distance to combustible material Distances de sécurité pour matériau inflammable	Mindestabstand/ Minimum distances/ Distances minimales Hinten/ Rear/ Arrière Seite/ Side/ Alésages Oben/ Top/ Haut Front/ Front/ Devant Boden/ Floor/ Sol
Elektrische Sicherheit/ Electrical safety/ Sécurité électrique	Erfüllt/ Pass/ Satisfaisant
Freisetzung von gefährlichen Stoffen Release of dangerous substance Dégagement de substances dangereuses	NPD
Max. Wasserbetriebsdruck Max. operation pres-sure of water Pression maximale de l'eau	- bar
Mechanische Festigkeit (zum Tragen eines Schornsteins) Mechanical resistance Résistance mécanique	NPD
Dauerhaftigkeit/ Durability/ Durabilité	Erfüllt/ Pass/ Satisfaisant
Wärmeleistung/ Thermal output/ Puissance de chauffe	Erfüllt/ Pass/ Satisfaisant
Nennwärmeleistung/ Nominal heat output/ Puissance nominale Raumwärmeleistung/ Room heating output/ Puissance intérieure Wasserwärmeleistung/ Water heating output/ Puissance dans l'eau	2,4 - 8,0 kW 2,4 - 8,0 kW - kW
Wirkungsgrad/ Efficiency/ Rendement	Nennwärmeleistung Nominal heat output/ Rendement nominal ≥ 87,0 % Teilast-Wärmeleistung Reduced heat output/ Rendement minimal ≥ 87,0 %

9. Die Leistung des Produkts gemäß den Nummern 1 und 2 entspricht der erklärten Leistung nach Nummer 8.
The performance of the product identified in points 1 and 2 is in conformity with the declared performance in point 8.
Les performances du produit identifié au point 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées au point 8.

Verantwortlich für die Erstellung dieser Leistungserklärung ist allein der Hersteller gemäß Nummer 4.
This declaration of performance is issued under the sole responsibility of the manufacturer identified in point 4.
La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au 4.

Unterzeichnet für den Hersteller und im Namen des Herstellers von:
Signed on behalf of the manufacturer:
Signé pour le fabricant et en son nom par:

N. Fleischhacker, Geschäftsleitung
(Name und Funktion/ Name and function/ Nom et fonction)

13.03.2023, Halger
(Datum und Ort/ Date and place/ Date et Lieu)

JUSTUS GmbH
Oranier Straße 1
35708 Halger-Sechshelden
Telefon (0 27 71) 26 30 - 200
Fax (0 27 71) 26 30 - 203

(Unterschrift/Signature)

18. Déclaration de conformité UE



EU-KONFORMITÄTSERKLÄRUNG (DoC)
DECLARATION OF CONFORMITY EU (DoC)
DECLARATION DE CONFORMITE EU (DoC)

In Übereinstimmung mit der Richtlinie:
According to the directive:
En accord avec le directive:

- EMCD (2014/30/EU)
- LVD (2014/35/EU)
- RED (2014/53/EU)
- RoHS (2011/65/EU)
- Ecodesign (2009/125/EC)

Gerätetyp/ Product-type/ Type de produit: Raumheizer zur Verfeuerung von Holzpellets
ohne Brauchwassererwärmung
Residential space heating appliances fired by wood pellets
without domestic water heating
Appareil de chauffage à combustion de granulés de bois
sans chauffage de l'eau domestique

Handelsname/ Trademark/ Marque de commerce:
Modell/ Type/ Modèle:
Eindeutiger Kenncode des Produkttyps:
Unique identification code of the product type:
Code d'identification unique de type de produit:
Hersteller/ Manufacturer/ Fabricant:

JUSTUS GmbH
Norta
794402

JUSTUS GmbH
Werk 6
Oranier Straße 1
35708 Haiger

Die harmonisierten Normen oder die technischen Spezifikationen, die in Übereinstimmung mit den Sicherheitsregeln, die in der EU gültig sind, angewendet worden sind, sind folgende:
The following harmonised standards or technical specifications which comply with good engineering practice in safety matters in force within the EU have been applied:
Les normes harmonisées ou les spécifications techniques qui ont été appliquées selon toutes les règles de l'art en matière de sécurité en vigueur dans la EU sont:

EN 60335-1:2020	EN 55022:2010-12	EN 61000-4-5:2019
EN 60335-2-102:2017	EN 55024:2016-05	EN 61000-4-6:2014
EN 50681:2012	EN 60730-1:2017	EN 300220-1:2017
EN 55014-1:2018	EN 60730-2-1:1997	EN 300220-2:2017
EN 55014-2:2020	EN 60730-2-6:2020	EN 301489-1:2017
EN 62233:2008	EN 61000-3-2:2019	EN 301489-3:2017
	EN 61000-3-2:2016	EN 55032:2016
	EN 301489-17:2017	EN 301489-17:2017
	+ FCC Part 15 rules 47	EN 60950-1:2007
	EN 61000-4-2:2009	EN 60950-1:2007
	EN 61000-4-3:2011	Commission Regulation (EU) 2015/1185
	EN 61000-4-4:2013	

Der Hersteller erklärt in Eigenverantwortung, dass die Geräte den vorgesehenen grundlegenden Anforderungen der oben erwähnten Richtlinien entsprechen.
The manufacture declares under sole responsibility that the products follow the essential requirements foreseen by the above mentioned Directives.
Le qualité de fabricant déclare sous ma propre responsabilité que les appareils sont conformes aux exigences essentielles prévues par les directives susmentionnées.

N. Fleischhacker, Geschäftsleitung
(Name und Funktion/ Name and function/ Nom et fonction)

JUSTUS GmbH
Oranier Straße 1
35708 Haiger-Sechshelden
Telefon 0 27 71 26 30 - 200
Fax 0 27 71 26 30 - 203

13.03.2023, Haiger
(Datum und Ort/ Date and place/ Date et Lieu)

(Unterschrift/ Signature)

19. Marquage CE



CE-Kennzeichnung
CE marking
Marquage CE

Der Hersteller
The manufacturer
Le fabricant
JUSTUS GmbH
Werk 6
Oranier Straße 1
35708 Haiger

erklärt in alleiniger Verantwortung, dass das Produkt „Raumheizer für feste Brennstoffe“ mit der Handelsbezeichnung
declares under our responsibility that the product "Room heater by solid fuel" with trade name
certifie par la présente que le produit «appareil de chauffage utilisant du combustible solide», portant la désignation commerciale

Norta

konform ist mit den Bestimmungen der
is in conformity with the requirements of
est conforme aux dispositions de

Verordnung (EU) Nr. 305/2011
EU-Construction products directive (EU) Nr. 305/2011
la directive CE sur les produits de construction (EU) Nr. 305/2011

und mit der folgenden harmonisierten Norm übereinstimmt:
and with the following European harmonised standards:
et qu'il satisfait aux normes harmonisées suivantes:

EN 14785:2006-09/Ber 1:2007-10

Eine Prüfung des „Raumheizers zur Verfeuerung von Holzpellets“ auf Übereinstimmung mit den Anforderungen der Norm erfolgte bei der notifizierten Prüfstelle:
Test for "Residential space heating appliances fired by wood pellets" according with standard requirements carried out by the notified body:
La conformité de l'appareil de chauffage à combustion de granulés de bois avec les exigences de la norme a été contrôlée auprès de l'organisme de contrôle agréé.

Name der anerkannten Prüfstelle:
Name of recognized testing lab/ Nom de l'organisme de contrôle agréé:

STROJIRENSKY ZKUSEBNÍ USTAV, s.p.
Hudcova 58 b
CZ 62100 Brno
Notified body: 1015
Test report Nr.: 30-16164-T

Wirkungsgrad und Emissionen

Efficiency and Emissions/ Rendement et émissions

Brennstoff Fuel/ Combustible	Wärmeleistung Performance	Wirkungsgrad % Efficiency % Rendement %	CO mg/m3 13% O2	NOx mg/m3 13% O2	Chlm mg/m3 13% O2	Staub mg/m3 13% O2
Holzpellets Wood pellet Granulés de bois	Nenn-/ Nom./ Nom. Teillast/ Red./ Min.	≥ 87,0 ≥ 87,0	≤ 250 ≤ 300	≤ 200 ≤ 200	≤ 60 ≤ 60	≤ 20 ≤ 20

Österreich/ Austria/ Autriche:

Brennstoff Fuel/ Combustible	Wärmeleistung Performance	Wirkungsgrad % Efficiency % Rendement %	CO mg/MJ	NOx mg/MJ	Chlm mg/MJ	Staub mg/MJ
Holzpellets Wood pellet Granulés de bois	Nenn-/ Nom./ Nom. Teillast/ Red./ Min.	≥ 87,0 ≥ 87,0	≤ 500 ≤ 500	≤ 100 ≤ 100	≤ 30 ≤ 30	≤ 25 ≤ 25

Schweiz/ Switzerland/ Suisse: siehe Leistungserklärung/ see DOP/ voir DOP

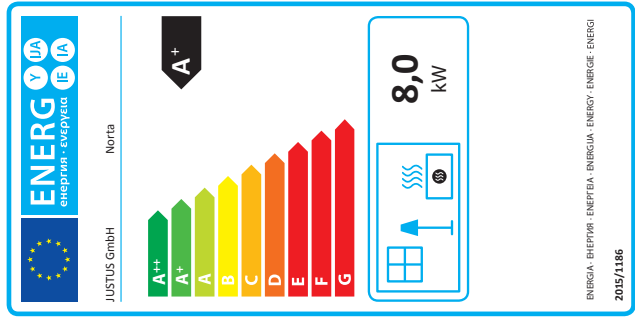
Haiger, 08.08.2022

Geschäftsleitung
Company Management
La Direction de l'entreprise

(Signature)

Die Sicherheitshinweise der dem Produkt beiliegenden Bedienungsanleitung/Montageanleitung sind zu beachten.
Follow the safety informations in the installation and operation instructions.
Veuillez-vous conformer aux consignes d'installation et d'utilisation contenues dans ce manuel.

20. Label énergétique et fiche produit selon les normes UE



21. Documentation technique

Name und Anschrift des Lieferanten		JUSTUS GmbH Granier Straße 1 35708 Häger		Norta		7944	
Modellkennung		Gleichwertige Modelle		30-16164-T-NB 1015		EN 14785:2006-09/Ber 1:2007-10	
Prüfberichte		Angewendete harmonisierte Normen		DIN 18897-1:2005 (DIE)		nein	
Andere angewend. Normen od. techn. Spezifikationen		Indirekte Heizfunktion		nein		8,0 kW	
Direkte Wärmeleistung		Indirekte Wärmeleistung		0,0 kW		123	
Energieeffizienzindex (EEI)		Brennstoff		Bevorzugter Brennstoff:		Raumh.- Jahress. η_r [%]	
Scheitholz, Feuchtigkeit ≤ 25 %		Pressholz, Feuchtigkeit < 12 %		Sonnige holzartige Biomasse		Nicht-holzartige Biomasse	
Anthrazit und Trockendampfkohle		Steinkohlensoks		Schweinkoks		Bituminöse Kohle	
Braunkohlenbriketts		Torfbriketts		Briketts aus einer Mischung aus fossilen Brennstoffen		Sonnige fossile Brennstoffe	
Briketts a. einer Mischung a. Biomasse u. fossilen Br.		Sonnige Mischung a. Biomasse u. festen Brennstoffen		nein		nein	
Eigenschaften beim ausschließlichen Betrieb mit dem bevorzugten Brennstoffen		Angabe		Symbol		Wert	
Wärmeleistung		Nennwärmeleistung		Mindestwärmeleistung (Richtwert)		Thermischer Wirkungsgrad (auf Grundlage des NCV)	
thermischer Wirkungsgrad $\eta_{th,NCV}$		thermischer Wirkungsgrad $\eta_{th,NCV}$		bei Mindestwärme-		Art der Wärmeleistung/ Raumtemperaturkontrolle	
einstufige Wärmeleistung, keine Raumtempkontrolle		zwei oder mehr manuell einstellbare Stufen, keine Raumtempkontrolle		Raumtempkontrolle mit mechanischem Thermostat		Raumtempkontrolle mit elektronischer Raumtemperaturkontrolle	
mit elektronischer Raumtemperaturkontrolle und Tageszeitregelung		mit elektronischer Raumtemperaturkontrolle und Wochentagsregelung		Raumtemperaturkontrolle mit Präsenzerkennung		Raumtemperaturkontrolle mit Erkennung offener Fenster	
mit Fernbedienungsoption		Name und Unterschrift		N. Fleischacker, Geschäftsführung		Hinweise zu besonderen Vorkahrungen für Zusammenbau, Installation oder Wartung des Einzelraumheizgerätes	
Das Gerät ist nur für die Wohnraumbeheizung zugelassen.		Diese Feuerstätte darf nicht verändert werden		Das Gerät muss unter Einhaltung der vorgeschriebenen Sicherheitsabstände aufgestellt werden.		Informationen zur Zerlegung, Wiederverwertung und/oder Entsorgung am Ende des Lebenszyklus	
Eine Entsorgung des Gerätes über den normalen Haushaltsabfall ist nicht zulässig.		Die Entsorgung muss gemäß den örtlichen Bestimmungen zur Abfallbeseitigung erfolgen.		Das Gerät/ die Komponenten bestehen aus Werkstoffen, die von Recyclinghöfen wiederverwendet werden können.		Bei der Zerlegung des Gerätes sollen mögliche Umweltwirkungen soweit wie möglich reduziert werden.	

Typ / Type / Type:	Norta
Seriennummer / Serial number / Numéro de série :	7944 A02
Fertigungsnummer / Fabrication number / Numéro de fabrication :	
Prüfstempel, Datum: Inspection stamp, date: Tampon de contrôle, date :	
Leckrate [m ³ /h] bei 50 Pa: Leakage rate [m ³ /h] at 50 Pa: Taux de fuite [m ³ /h] à 50 Pa :	


(D) (AT) (CH) Geräte-Kenndaten

Bitte bei Ersatzteilbestellungen und eventuellen Kundendienstfällen immer angeben! Im Kundendienstfall teilen Sie uns bitte den Typ, Seriennummer, Variante sowie die Fertigungsnummer und das Datum des Prüfstempels mit. Markieren Sie am besten gleich jetzt die jeweilige Variante Ihres neuen Kaminofens in der nachfolgenden Tabelle im dafür vorbereiteten Kreisfeld.

(GB) Appliance parameters

Please always specify when ordering spare parts and in the event of any service call-outs! In the event of a service call-out, please quote the type, serial number, identification code, fabrication number and date of inspection stamp of your stove. It is worth noting down the version of your new wood burning stove now in the circular field provided in the table below.

(F) Identification de l'appareil

À mentionner en cas de commande de pièces de rechange ou en cas de demande d'intervention SAV! Veuillez nous communiquer le type, le numéro de série, les références de votre modèle, ainsi que le numéro de fabrication et la date du tampon de contrôle. Pour plus de facilité, veuillez cocher sans attendre la case correspondant au modèle de votre appareil dans le tableau ci-dessous.

Variante / Identification Code / Références type d'appareil:

☐	Stahl / Schwarz Steel / Black Acier / Noir	7944 11 A02
☐	Speckstein Soapstone Pierre ollaire	7944 22 A02
☐	Bordeauxrot Bordeaux red Rouge bordeaux	7944 37 A02
☐	Taupe Taupe Taupe	7944 45 A02
☐	Seidenweiß Silkwhite Blanc soyeux	7944 87 A02